ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1875-76.

Numéro 19.

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1875

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1875-76.

Septembre.

1 Mercredi.—*Un examen pour le B. ès Arts et l'Inscription com-*
2 Jeudi. [*mencera le 30 août.*
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.—*Rentrée des pensionnaires.*—Cartier arrive à Québec, [1535.
15 Mercredi.—Quatre-Temps.—*Rentrée des facultés.*—*Prix du*
16 Jeudi. [*Prince de Galles.*
17 Vendredi.—Quatre-Temps.
18 Samedi.—Quatre-Temps.
19 Dimanche.
20 Lundi.—Inauguration de l'Univ. Laval, et pose de la première
21 Mardi. [pierre du grand édifice, 1854.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.

Octobre.

1 Vendredi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection
2 Samedi. [du siége épiscopal de Québec, 1674.
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.—Ouverture du Petit Séminaire, 1668.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.—Jeûne.
31 Dimanche.

Novembre.

1 Lundi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
2 Mardi.—Commémoration des Morts.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi
28 DIMANCHE.—I de l'Avent.
29 Lundi.
30 Mardi.

Décembre.

1 Mercredi.—Jeûne.
2 Jeudi.
3 Vendredi.—Jeûne.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.—Jeûne.—IMMACULÉE CONCEPTION.—*Fête de l'Université*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr. de Laval, 1658.
9 Jeudi.
10 Vendredi.—Jeûne.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.—Quatre-Temps.
16 Jeudi.
17 Vendredi.—Quatre-Temps.
18 Samedi.—Quatre-Temps.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.—*Examens dans toutes les facultés.*
21 Mardi.
22 Mercredi.—Jeûne.
23 Jeudi.
24 Vendredi.—Jeûne.
25 Samedi.—NOEL.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.—*Vacances de Noël.*
28 Mardi.
29 Mercredi.—Fête patronale du Recteur.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

1876.

Janvier.

1 Samedi.—Circoncision.—Fête d'obligation.
2 Dimanche.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.—Epiphanie.—Fête d'obligation.
7 Vendredi.—*Rentrée des pensionnaires.*
8 Samedi.—*Commencement du second terme.*
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.—St. François de Sales.
30 Dimanche.
31 Lundi.

Février.

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Véndredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.
21 Lundi
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.

Mars.

1 Mercredi.—Les Cendres.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi
7 Mardi.
8 Mercredi.—Quatre-Temps.
9 Jeudi.
10 Vendredi.—Quatre-Temps.
11 Samedi.—Quatre-Temps.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.—*Consécration de Mgr. Taschereau, Visiteur de l'Université.*
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.—Annonciation.—Fête d'obligation.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Dimanche.—Mandement de Mgr. de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec, 1663.
27 Lundi
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

Avril.

1 Samedi.
2 Dimanche.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.—*Examens.*
11 Mardi.
12 Mercredi.—Mgr. de Laval donne tous ses biens au Séminaire, 1680.—Découverte de l'Amérique par Colomb, 1492.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.—Paques.
17 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires.*
25 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.—Sainte-Famille.—Naissance de Mgr. de Laval, 1622.

Mai.

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.—Mort de M.gr L.-J. Casault, premier recteur de l'Université, 1862.
6 Samedi.—Mort de Mgr. de Laval, 1708.
7 Dimanche.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 Dimanche.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 Dimanche.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.—Naissance de la Reine, 1819.
25 Jeudi.—Ascension.—Fête d'obligation.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

Juin.

1 Jeudi.
2 Vendredi.
3 Samedi.—Jeûne.
4 Dimanche.—Pentecôte.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.—Quatre-Temps.
8 Jeudi.
9 Vendredi.—Quatre-Temps.
10 Samedi.—Quatre-Temps.
11 Dimanche.—Sainte-Trinité.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.—Fête-Dieu.—Fête d'obligation.
16 Vendredi.—Arrivée de Mgr. de Laval à Québec, 1659.
17 Samedi.—Election de Pie IX, 1846.
18 Dimanche.
19 Lundi.
20 Mardi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.
21 Mercredi.—Couronnement de Pie IX, 1846.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.—St. Jean-Baptiste.
25 Dimanche.—Première messe à Québec, 1615.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.—Couronnement de la Reine, 1837.—Jeûne.
29 Jeudi.—SS. Pierre et Paul.—Fête d'obligation.
30 Vendredi.

Juillet.

1 Samedi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Dimanche.
3 Lundi.—Champlain fonde Québec, 1608.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.—Dédicace.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.
31 Lundi.

Aout.

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.—Fête patronale de Mgr. l'Archevêque, Visiteur de [l'Université.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.
21 Lundi.
22 Mardi.—Visite de S. A. R. le Prince de Galles à l'Univer- [sité Laval, 1860.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

N. B.—La rentrée des facultés aura lieu mercredi, le 13 *septembre* 1876. *Les pensionnaires doivent rentrer la veille. Un examen pour l'Inscription et le Baccalaureat ès Arts, se fera à la fin d'Août.*

Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr. de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation et la fête patronale du Visiteur de l'Université, et la fête de saint Jean-Baptiste.

ANNÉE 1875-76.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

VISITEUR.

SA GRACE MGR. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec.

RECTEUR.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL.

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, Professeur à la Faculté de Théologie.
M. OVIDE BRUNET, Professeur à la Faculté des Arts.
L'honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.
ALFRED JACKSON, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

JEAN-ÉTIENNE LANDRY, écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, écuyer, Professeur à la Faculté de Droit.

M. ADOLPHE-L.-I. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. CYRILLE-E. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. VICTOR P. LEGARÉ, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, Directeur du Séminaire.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, Directeur du Séminaire.

M. BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.

M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.

JAMES-ARTHUR SEWELL, écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

M. PIERRE ROUSSEL.

ASSISTANT-SECRÉTAIRE.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

DOYEN.

M. BENJAMIN PAQUET.

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.

PROFESSEURS.

M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL. *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Théologie morale.

FACULTÉ DE DROIT.

DOYEN.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER.

SECRÉTAIRE.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer.

PROFESSEURS.

L'Honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile—Résidence, 42 rue Saint Louis, Haute-Ville.

L'Honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de droit Commercial et de Droit maritime.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif—Résidence, 3 rue du Parloir, Haute-Ville.

JAMES-GEORGE COLSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel—Résidence, 7 rue Sainte-Famille, Haute-Ville.

EDMUND-JAMES FLYNN, Écuyer, *Professeur agrégé*, Licencié en Droit ; Professeur de Droit Romain—Résidence, 2¼ rue Saint-Flavien, Haute-Ville.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, *Professeur honoraire*, Docteur en Droit de la Faculté de Paris ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

DOYEN.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Ecuyer.

SECRÉTAIRE.

L.-J.-ALFRED SIMARD, Ecuyer.

PROFESSEURS.

JAMES-ARTHUR SEWELL, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine; Professeur de Pathologie interne et de Thérapeutique spéciale, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 27 rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.

JEAN-ETIENNE LANDRY, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, Membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique—Residence, 4 rue Sainte-Anne.

ALFRED JACKSON, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine; Professeur de Tocologie, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu, et de la Clinique des accouchements—Résidence, 13 petite rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 13 rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Maître ès Arts,

Membre correspondant de la Société Médicale de Louvain ; Professeur de Médecine Légale, de Toxicologie, d'Hygiène, d'Histologie, et de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu—Résidence, 11 rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Ecuyer, *Professeur titulaire,* Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie—Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Ecuyer, *Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial de Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie—Résidence, 18 rue Saint-Louis, Haute-Ville.

CHARLES VERGE, Ecuyer, *Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale et de Thérapeutique générale—Résidence, 58 rue des Fossés, Faubourg Saint-Roch.

LAURENT CATELLIER, Ecuyer, *Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire pratique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine—Résidence, Hôpital de la Marine.

FACULTÉ DES ARTS.

DOYEN.

M. M.-E. MÉTHOT.

SECRÉTAIRE.

M. LOUIS BEAUDET.

PROFESSEURS.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Physique.

M. OVIDE BRUNET, *Professeur titulaire*, Membre de l'Académie des Sciences de Philadelphie, de la Société Philosophique de la même ville, etc. ; Professeur de Botanique.

M. MICHEL-ÉDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature française.

M. CYRILLE-ÉTIENNE LEGARÉ, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

FRANÇOIS-HUBERT-ALEXANDRE LARUE, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Maître ès Arts et Docteur en Médecine, Membre de plusieurs sociétés savantes ; Professeur de Chimie générale et de Chimie appliquée à l'industrie, à la métallurgie et à l'agriculture.

M. BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Ecuyer. *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Ecuyer, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Licencié en Droit ; Professeur d'Economie politique.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire ecclésiastique.

M. LOUIS-JACQUES LANGIS, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts ; Professeur de Philosophie morale et intellectuelle.

M. EDMOND MARCOUX, *Chargé de cours*, Bachelier ès Arts et Bachelier en Théologie ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.

M. THOMAS-STERRY HUNT, *Professeur honoraire*, Docteur ès Sciences, Membre de la Société royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Imp. Acad. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Zoologique.

M. F.-X. BÉLANGER.

Elèves et Etudiants durant l'année 1874-1875.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE. *

MM. Eric Audette, T. B., *Québec.*
Alphonse Beaudet, *Québec.*
François-Honoré Bélanger, T. B., *Québec.*
François-Xavier Bélanger, *Québec.*
F.-X. Bellay, *Québec.*
Arthur Caron, *Québec.*
Jean Chaisson, A. B., *Charlottetown, P. E.*
George Cicolari, *Kingston, Ont.*
Ferdinand Corrivault, *Québec.*
Alphonse D'Auteuil, *Québec.*
Cléophas Gagnon, L. B., T. B., *Québec.*
Jacques Gauthier, T. B., *Québec.*
Ovide Godin, *Québec.*
Louis Guérin, *Québec.*
William-H.-P. Hodgson, *Savannah, Gia.*
John Hogan, T. B., *Kingston, Ont.*
Victor Huart, A. B., T. B., *Québec.*
Jean-Marie Jolys, *Rivière McKenzie.*
Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Québec.*
Michael Laffin, *Arichat.*
Lionel Lindsay, S. B., T. B., *Québec.*
Olivier Mathieu, S. B., *Québec.*
George McAuley, *Arichat.*
Duncan McDonald, *Arichat.*
Laughlin McDonald, *Charlottetown, P. E.*
William-B. McDonald, *Arichat.*
Alexander McGillivray, *Arichat.*
Michael McKenzie, *Arichat.*
Michael McNamara, *Kingston.*
Prosper Meunier, *Québec.*
Elzéar Moisan, *Québec.*
Ernest Nadeau, A. B., T. B., *Québec.*
Edouard Pagé, S. B., *Québec.*
Ludger Pérusse, *Québec.*
Louis Quézel, *Québec.*
Anselme Rhéaume, A. B., T. L., *Québec.*

* Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Joseph-Edouard Roy, *Québec.*
Placide Roy, A. B., *Québec.*
Louis Savard, A. B., *Québec.*
Edward Walker, T. B., *Charlottetown, P. E.*

2° FACULTÉ DE DROIT.

MM. Joseph Allaire, LL. B., *Québec.*
Charles-Panet Angers, *Québec.*
Robert-Peel-William Campbell, *Saint-Hilaire.*
Lindor Ethier, A. B., *Saint-Guillaume.*
Charles Fitzpatrick, A. B., *Sillery.*
Jules-A. LeMoine, LL. B., *Québec.*
Victor Livernois, A. B., *Québec.*
Joseph-Dominique-Ernest Myrand, *Québec.*
Henri-Sébastien O'Connor, LL. B., *Québec.*
John-C. O'Donnell, *Québec.*
Edouard Philbert, LL. B., *Québec.*
Arsène Piché, *Saint-Pierre-les-Becquets.*
Alphonse Pouliot, A. B., *Rivière-du-Loup* (en bas).
Eugène-Olivier Rouillard, LL. B., *Québec.*
Lawrence Stafford, *Québec.*

Thomas-Connolly Aylwin, *Leeds.*
Auguste Beaudry, *Sainte-Jeanne de Neuville.*
Thomas-Chase Casgrain, *Windsor, Ontario.*
Jean-Charles Chapais, LL. B., *Saint-Denis* (en bas).
Joseph-G. Couture, *Saint-Charles.*
M. D'Omptal de Lauzon, *Montréal.*
William-Henri-Chaussegros DeLéry, *Québec.*
Owen-Bernard Devlin, LL. B., *Aylmer.*
Louis-Gustave Dionne, *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Vincent Dumais, *Saint-Denis* (en bas).
Jean Gosselin, *Saint-Laurent, I. O.*
Charles Langelier, LL. L., *Saint-Hyacinthe.*
Urbain Lapointe, *Québec.*
Philippe Malouin, *Québec.*
Isidore-Michel Marquis, *Saint-André.*
Philippe Masson, *Québec.*
Edward-Graves Meredith, LL. B., *Québec.*
Hugues-Alexandre Piché, *Sorel.*
Amédée Robitaille, *Québec.*
Louis-Philippe Sirois, LL. L., *Cap Saint-Ignace.*
Ernest Smith, LL. B., *Québec.*
Prosper-Auguste Tessier, *Québec.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

MM. Eusèbe Beaudry, M. L., *Pointe-aux-Trembles.*
Pierre Blanchet, *Saint-Jean-Port-Joli.*
Philéas-Joseph Boulet, A. B., M. D., *Québec.*
Auguste Bourbonnais, A. B., M. B., *Saint-Clet.*
Delphis-Michel Brochu, A. B., M. B., *Saint-Lazare.*
* François-Hercule-Cléophas Choquette, M. B., *Belœil.*
Narcisse-Arthur Desjardins, S. B., M. L., *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins, M. D., *Sainte-Anne Lapocatière.*
Louis-Joseph-Amable Dostaler, M. L., *Berthier* (en haut).
Charles-Alphonse Dubé, M. B., *Rivière-du-Loup* (en bas).
Thomas Laliberté, M. B., *Saint-Valier.*
Flavien-Charles-Tancrède Lamoureux, M. L., *L'Assomption.*
Swibert Larue, *Saint-Charles.*
André-David Lepage, M. B., *Rimouski.*
Joseph-Abraham Lepage, *Rimouski.*
Joseph-George-Charles Lespérance, S. B., M. B., *Québec.*
Alfred Paquin, *Portneuf.*
Adjutor Samson, L. B., *Notre-Dame de Lévis.*
Hyppolite Sirois, A. B., *Saint-André.*
Arthur-L. Smith, M. B., *Ottawa.*
George-Philibert Tanguay, M. B , *Saint-Gervais.*
Louis-Narcisse-Cyrille Amiot, *Québec.*
Pierre-Marie Annet, *Québec.*
Edmond Barry, *Escoumins.*
Antoine-Emmanuel Belleau, M. B., *Québec.*
Louis-Ignace-Wenceslas Bilodeau, M. D., *Beaumont.*
George Bolduc, M. L., *Saint-Joachim.*
Joseph-E. Bolduc, *Québec.*
Pierre Brassard, *Saint-Calixte de Somerset.*
Louis-Frémont Burroughs, M. B., *Québec.*
Joseph-François-Jules-Emile Carrier, *Québec.*
Peter Conroy, *Tignish, P. E.*
Louis Crépault, M. B., *Québec.*
Charles-Horace-Miville Dechêne, M. B., *Saint-Roch des Aulnets.*
Patrick Delaney, *Isles de la Magdeleine.*
Hugues-Evariste Desrosiers, M. B., *Saint-Marcel.*
Alfred Dion, M. B., *Québec.*
Arsène-Mathias-Alfred Falardeau, M. B., *Berthier* (en haut).
Cyrille Fortier, *Saint-Gervais.*
Joseph-George Fréchette, *Saint-Nicholas.*
Léon-Achille Gauvreau, *Québec.*
Joseph-Godbout, M. B., *Lambton.*

* Décédé en septembre 1874.

MM. George-Stanislas Grégoire, M. B., *Lévis.*
Léandre Hamelin, M. L., *Saint-Barthélemi.*
Ls.-Jos.-Prosper-Adhémar Jeannotte, M.B., *St. Marc (de Verchères).*
Patrick-George Jennings, M. B., *Québec.*
Israël Joncas, *Saint-Thomas.*
Gabriel Lachance, M. B., *Saint-Jean, I. O.*
Louis-Noël-Emile Lacoursière, M. B., *Sainte-Généviève de Batiscan.*
Thomas Lambert, *Saint-Jean-Chrysostôme.*
Jean-François-Régis Latraverse, M. B., *Sorel.*
Joseph-François-Xavier-Paradis Lavoie, M. B., *Québec.*
Alphonse Letellier de St. Just, M. B., *Rivière-Ouelle.*
Joseph-Côme Maranda, M. B., *Saint-Simon de Yamaska.*
Charles-Magloire-Omer Martineau, *Québec.*
Joseph-Hubert-Ambroise Matte, M. B., *Somerset.*
Alphonse Méthot, *Sainte-Anne de la Pérade.*
Edouard Morin, *Québec.*
Charles-Vivian O'Connor, M. B., *Québec.*
Alexandre Ouimet, *Montréal.*
Hercule Poisson, *Gentilly.*
Roméo Poisson, *Saint-Christophe d'Arthabaska.*
Arthur-L. Poliquin, L. B., *Québec.*
Arthur-Frédéric Poulin, M. B., *Sainte-Famille, I. O.*
Louis-Joseph Roy, *Québec.*
Joseph Sylvain, *Beauport.*
Arthur Tessier, *Québec.*
Henri Trudel, *Batiscan.*
Joseph-Eugène Turcot, M. L., *Saint-Hyacinthe.*
Gaspard Turcot, *Saint-Hyacinthe.*
Arthur Vincelette, *Canardière.*
Arthur-Alfred Watters, *Québec.*

ÉTUDIANTS EN PHARMACIE.

MM. Simon Levy, *Québec.*
Paul-H. Mathie, *Québec.*
John McDonald, *Charlottetown, P. E.*
Etienne Michon, *Saint-Thomas.*

4° FACULTÉ DES ARTS.

MM. Grégoire Auclair, A. B., *Québec.*
Jules Baillargeon, *Québec.*
Eugène Bédard, *Lotbinière.*
Edouard Belleau, *Saint-Michel.*
Joseph Bergeron, *Saint-Antoine.*
Alfred Boissinot, *Lévis.*
Joseph Bourassa, *Saint-Romuald.*

MM. François Boutin, *Sainte-Marie* (Beauce).
Joseph Brousseau, S. B., *Sainte-Hénédine.*
Henri Cimon, A. B., *Malbaie.*
John Corbett, *Charlottetown, P. E.*
Charles Côté, *Québec.*
Charles Couture, L. B., *Saint-Bernard.*
Benjamin Dionne, *Saint-Denis.*
Emile Dionne, L. B., *Sainte-Anne Lapocatière.*
Eugène Drolet, *Québec.*
Philippe Dubé, *Québec.*
François Faguy, L. B., *Québec.*
Joseph Feuiltault, *Saint-Vital.*
Narcisse Gauvreau, *Québec.*
Joseph Girard, *Baie Saint-Paul.*
François-Xavier Gosselin, *Saint-Charles.*
Jean Gosselin, L. B., *St. Laurent, I. O.*
William Hamilton, *Amherst, N. E.*
René Labbé, *Québec.*
Félix Landry, *Carleton.*
Joseph Langlois, *Lotbinière.*
Michael Leahy, *Kingston, Ont.*
Olivier Moisan, *Québec.*
Clément Morrison, *Charlottetown, P. E.*
Cyrille Noël, A. B., *Saint-Michel.*
Honoré Ouellet, *Québec.*
David Pampalon, L. B., *Québec.*
Alfred Paquet, S. B., *Saint-Nicholas.*
Abraham Paradis, *Ancienne-Lorette.*
Wenceslas Plaisance, *Saint-Jean Deschaillons.*
Arthur Poliquin, L. B., *Québec.*
Eugène Pouliot, *Rivière-du-Loup* (en bas).
Joseph Roy, *Saint-Charles.*
Médéric Tremblay, A. B., *Baie Saint-Paul.*
William Verge, *Carleton.*

Horace-F.-X. Archambault, *L'Assomption.*
Edmond Barry, *Escoumins.*
Antoine Belleau, *Québec.*
Thomas Berlinguet, *Québec.*
Pierre Blanchet, *Saint-Jean-Port-Joli.*
Joseph Bolduc, *Québec.*
Pierre-H. Brassard, *Somerset.*
Emile Carrier, *Québec.*
Joseph Casgrain, *Québec.*
Peter Conroy, *Tignish, P. E.*
Louis Crépault, *Québec.*
Patrick Delaney, *Iles de la Magdeleine.*

MM. Gustave DeLéry, *Québec.*
Alphonse Dubé, *Rivière-du-Loup* (en bas).
Arsène Falardeau, *Berthier* (en haut).
Joseph-George Fréchette, *Saint-Nicholas.*
Achille Gauvreau, *Québec.*
Joseph Godbout, *Lambton.*
George-S. Grégoire, *Lévis.*
Auguste Hamel, *Québec.*
Adhémar Jeannotte, *Saint-Marc.*
Israël Joncas, *Saint-Thomas.*
Emile Lacoursière, *Sainte-Géneviève de Batiscan.*
Thomas Lambert, *Saint-Jean-Chrysostôme.*
Joseph-Paradis Lavoie, *Québec.*
Joseph-Abraham Lepage, *Rimouski.*
Charles Lespérance, *Québec.*
Alphonse Letellier de St. Just, *Rivière-Ouelle.*
Simon Levy, *Québec.*
Paul-H. Mathie, *Québec.*
John McDonald, *Charlottetown, P. E.*
Alphonse Méthot, *Sainte-Anne de la Pérade.*
Etienne Michon, *Saint-Thomas.*
Edouard Morin, *Québec.*
Charles-Vivian O'Connor, *Québec.*
Alexandre Ouimet, *Montréal.*
Hercule Poisson, *Saint-Jean Deschaillons.*
Roméo Poisson, *Saint-Christophe.*
Arthur Poulin, *Sainte-Famille, I. O.*
Edmond Pourtier, *Québec.*
Adjutor Samson, *Lévis.*
Hyppolite Sirois, *Saint-André.*
Joseph Sylvain, *Beauport.*
Henri Trudel, *Batiscan.*
Gaspard Turcot, *Saint-Hyacinthe.*
Arthur Vincelette, *Beauport.*
Arthur Watters, *Québec.*

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1875.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. *

1856— MM. Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859— Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861— Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862— Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863— Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864— Zéphirin Lorrain.
1865— Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866— Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessart.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867— Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868— Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.

* Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

1869— MM. Zoël Lambert.
1870— Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871— Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St.-Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872— Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873— Edouard Lamontagne (Qué.)
Alphonse Beaudet (Qué.)
Gabriel Cloutier (S. A.)
Jean-Baptiste Bérubé (Qué.)
Charles Lespérance (Qué.)
Joseph Bouliane (S. A.)
Joseph Drapeau (S. A.)
Jean Pelletier (S. A.)
1874— Norbert Proulx (Nic.)
Olivier Beauchesne (Nic.)
Olivier Mathieu (Qué.)
Edouard Pagé (Qué.)
Jules Quesnel (S. T.)
Adolphe Blondin (Nic.)
Anthime Carrières (S. T.)
1875— Joseph Brousseau (Qué.)
Stephen Proulx (Nic.)
Alfred Pâquet (Qué.)
Félix Pinault (Rim.)

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. *

1856—	MM.	Richard Alleyn.
		Charles Dallaire.
		Isaïe Jodoin.
1857—		Joseph Nadeau.
1859—		Mathias Huot.
1861—		Pierre Mackay.
		Marcel Chabot.
		Patrick Doherty.
		Napoléon Laliberté.
		Henri-Thomas Taschereau.
1864—		Henri Pâquet.
1865—		Théodore Jobin.
1866—		Crawford Lindsay.
		Philippe Sylvain.
1867—		Henri Delagrave.
1868—		Isidore-Noël Belleau.
		Basile Desrochers.
		Anselme Déziel.
		Edouard Labrecque.
		Allyre Collet.
		Charles Darveau.
1869—		Henri Têtu.
		Apollinaire Gingras.
		Narcisse Proulx.
		Onésiphore Turgeon.
		Théodule Delagrave.
		Adjutor Turcotte.
		Frédérick Gauthier.
1870—		Jean-Baptiste-Honoré Chouinard.
		Charles Clément.
		Ernest Delisle.
		Félix Gendron.
1871—		Théophile Gonthier.
		Adalbert Blanchet.
		Cléophas Gagnon.
		Antoine Gobeil.
		Lawrence Cannon.
1872—		Narcisse Parant.
		Napoléon Bernier.
		Peter O'Leary.

* Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

1874— MM. Adjutor Samson (Qué.)
1875— François Faguy ((Qué.)
Jean Gosselin (Univ.)
David Pampalon (Qué.)
Emile Dionne. (Univ.)
Arthur Poliquin (Univ.)
Charles Couture (Univ.)

3° BACHELIERS ÈS ARTS. *

1854— MM. Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855— Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856— Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morrisset.
Hugh-Gates Murray.
1857— Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858— Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859— Laurent Catellier
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860— Napoléon Cinq-Mars.
1861— François Thérien.
1862— Louis-Nazaire Bégin, (avec prix du P. de Galles).
1863— Auguste Gosselin (avec prix du P. de Galles).
Cyrias Pelletier.
1864— François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865— Joseph-Eudore Cauchon.

* Pour être Bachelier ès Arts, il faut avoir conservé au moins les *deux tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

1865— MM. Louis Langis (avec prix du P. de Galles).
Léon Vidal.
James-George Colston.
Joseph-Herménégilde Lecourt.
1866— George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau (avec prix du P. de Galles).
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868— Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869— Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870— Benjamin Demers (avec prix du P. de Galles).
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871— Alphonse Pouliot (avec prix du P. de Galles).
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872— Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873— Lindor Ethier (Nic.) (avec prix du P. de Galles).
Placide Roy (Qué.)
Médéric Roy (Nic.)
Télesphore Laflèche (Nic.)
Delphis Brochu (Qué.)
Arthur Belleau (Qué.)
Charles FitzPatrick (Qué.)
Jean Gosselin (S. A.)
1874— Victor Livernois Qué.)
Zéphirin Lahaye (Nic.)
Hyppolite Sirois (Qué.)

1874— MM. Alfred De La Chevrotière (Qué.)
Louis Savard (Qué.)
Jean Chaisson (Qué.)
Alfred Pouliot (Qué.)
1875— Henri Cimon (Qué.)
Cyrille Noël (Qué.)
Grégoire Auclair (Qué.)
Médério Tremblay (Qué.)

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. *

1857— MM. Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858— Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859— Louis-J.-Alfred Simard.
1860— Alfred Lachaine.
1861— Apollinaire-E. Grenier.
1862— Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863— Ulric Arcand.
1864— Olivier-Alphonse Hébert.
1865— Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866— W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867— Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868— L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869— Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.

* Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

1869— MM. Michael Coote.
1870— Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871— Evans Rochette.
Cyrile-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872— Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrèque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873— Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.

1874— MM. Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-François Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Belduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechesne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875— Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Conner.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St. Just.

5° BACHELIERS EN DROIT. *

1856— MM. Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857— George Desbarats.
1858— Côme Morisset.

* Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

1858— MM. Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859— Jean-Baptiste Hébert.
1860— A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge.
Charles-François-Stanislas Langelier.
A.-Basile Routier.
1861— L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862— Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863— Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864— Pierre McKay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865— James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866— François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Tréflé Ouimet.
Lucien Amédée Turcotte.
1867— Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868— Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W.-A. Lindsay.

1868— MM. Ferdinand Roy.
1869— Hector Marchildon.
1870— Henri Delagrave
Stanislas Perreault
René Dupont.
Thomas Malony.
François-Fortunat Rouleau.
1871— Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872— Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
1873— Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874— Albert-Joseph-Taché Bender.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St Barbe Young.
1875— Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philbert.

6e BACHELIERS EN THÉOLOGIE. *

1870— MM. George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871— Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.

* Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

1872— MM. Henri Têtu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873— Anselme Rhéaume.
1874— Adalbert Blanchet (Qué.)
T.-Michel Labrecque (Qué.)
Edouard Carrier (Qué.)
Paul Dubé (S. A.)
Zéphirin Caron (S. A.)
Fortunat Pelletier (S. A.)
Narcisse Proulx (S. A.)
Octave Pelletier (S. A)
John O'Farrell (S. A.)
Patrick Towhay (S. A.)
Joseph Lavery (S. A.)
François-Xavier Garneau (S. A.)
Charles Richard (S. A.)
1875— Lionel Lindsay (Qué.)
Cléophas Gagnon (Qué.)
Eric Audette (Qué.)
François-Honoré Bélanger (Qué.)
Ernest Nadeau (Qué.)
Jacques Gauthier (Qué.)
Joseph-Alphonse Huart (Qué.)
John Hogan (Qué.)
Edward Walker (Qué.)
Patrick-M. O'Leary (S. A.)

MAITRES OU LICENCIES.

1° MAITRES ÈS ARTS.

1857— MM. Thos.-E. Hamel, *ad eumdem.*
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858— Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859— Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863— François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.

1863— MM. François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866— André Pelletier.
Irénée Douville.
1867— Antonin Nantel.
François-A.-Hubert Larue.
1868— J.-Elie Panneton.
Isaïe Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871— Charles Bacon.
1874— Thomas Maurault.

2° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

1856— MM. Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1860— Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861— Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863— Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866— Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867— F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868— Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869— Jules Guernon-Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
Jean-Baptiste Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870— Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.

1870— MM. Louis-J.-Lactance Archambault, *avec gr. distinction.*
Alfred Miville-Dechesne, *avec grande distinction.*
Charles Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871— Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872— Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouiu.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873— William Maguire.
1874— Edwin Turcot.
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Chs.-Nérée Beauchemin.
Théodore-A Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A. Tancrède Fortier.
Ls.-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875— Fl.-Ch -Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.

3° LICENCIÉS EN DROIT.

1860— MM. Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861— Charles-François-Stanislas Langelier, *avec gr. distinction.*
1862— Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865— James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868— Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871— Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872— Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873— Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874— Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875— Louis-Philippe Sirois.
Charles Langelier.

4° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

1870— MM. Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871— Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872— Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873— Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*
1875— Anselme-Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*

DOCTEURS.

1° DOCTEUR ÈS SCIENCES.

1857— M. Thomas-Sterry Hunt.

2° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.

3° DOCTEURS EN MÉDECINE.

1854— MM. Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.

1854— MM. Alfred Jackson.
1858— Charles Eusèbe Lemieux.
1859— François-A.-Hubert Larue.
1865— Napoleon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866— L.-Conrad Gill.
1867— David-Louis Larose.
L.-T -Eugène Rousseau.
1870— Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred Miville-Dechesne.
Alfred Beauchemin.
1871— Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872— Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
1873— Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874— Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875— Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.

4° DOCTEURS EN DROIT.

1854— L'Hon. Augustin-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855— L'Hon. William Badgley.
L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.

1855— L'Hon. Joseph-Ulric Tessier.
1857— MM. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1861— George-D Gibbs, *honoraire.*
1865— L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
MM. Jean Langlois.
1870— James-George Colston.

5° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852— MM. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853— Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1856— Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, en droit canonique, *ad eumdem.*
1865— MM. Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
Louis-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
Louis-Nazaire Bégin, *ad eumdem.*
1871— Rémi Faure.
Louis Gauthier.
1873— Joseph-Clovis Laflamme.

Prix Sewell.—(1875.)

1er Prix.—M. Ls.-El.-Odilon Desjardins, M. D.
2nd do M. Patrick-George Jennings, M. B.
3e do M. Arthur-Lapthorn Smith, M. B.

—

Prix Morrin.—(1875.)

2de Année.—1er Prix.—M. Joseph-Paradis Lavoie, M. B.
2nd do M. Georges-Charles Lespérance, M. B.

4ème Année.—1er Prix.—M. Joseph-Côme Maranda, M. B.
2nd do M. Auguste Bourbonnais, M B.

—

Medailles Dufferin.—(1875.)

Médaille d'or.—M. Louis-Philippe Sirois, LL. L.
Médaille d'argent.—M. Charles Langelier, LL. L.

COLLÉGES AFFILIÉS.

Pour être affilié à l'Université Laval, un collége doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Très-Révérend M. Thomas-Etienne Hamel, A. M.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Très-Révérend M. Thomas Caron, V. G.

Le Collége de Sainte-Anne, *Sainte-Anne Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Félix Buteau

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Révérend M. Antonin Nantel, A. M.

Le Collége Saint-Joseph, *Les Trois-Rivières.*—Supérieur, Très-Révérend M. Olivier Caron, V. G.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Directeur, Révérend M. Elzear Couture, S. B.

GRANDS SÉMINAIRES AFFILIÉS.

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collége de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.—*Rimouski.*

Cours des facultés durant l'année 1875-76.

—

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1875-76.)

PREMIER TERME.

M. M.-E.-Méthot.—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.* —5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Vera Religione.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. Bégin —*De Rom. Pontifice.*—8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*G neralis ad Sacram Scripturam introductio.*—8¼ h. P. M. Dimanche, Mercredi.

M. L.-N. Bégin.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo duodecimo usque ad tempora pseudo-reformationis.*—8¼ h. P. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M., Conférence spirituelle. Le Jendi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de déclamation.

SECOND TERME.

M. M.-E. Méthot.—*De Virtutibus et de Præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

M. L.-H. Paquet.—*De Gratia.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.

M. L.-N. Bégin.—*De Ecclesia* —8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.

M. C.-E. Legaré.—*Explicatio Psalmorum* —8¼ h. P. M. Dimanche, Mercredi.

M. L.-N. Bégin.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo duodecimo usque ad tempora pseudo reformationis.*—8¼ h. P. M. Mardi, Vendredi.

N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M. Conférence spirituelle. Le Jeudi, à 10¼ h. A. M., Conférence sur le Rituel ou Leçon de déclamation.

TROISIÈME TERME.

M. M.-E. MÉTHOT.—*De præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
M. L.-H. PAQUET.—*De Gratia.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi ; 5 h. P. M. Samedi.
M. L.-N. BÉGIN.—*De Ecclesia.*—8¼ h. P. M. Lundi ; 10¼ h. A. M. Mercredi, Samedi.
M. C.-E. LEGARÉ.—*Explicatio Psalmorum.*—8¼ h. P. M. Dimanche, Mercredi.
M. L.-N. BÉGIN.—Histoire ecclésiastique : *A sæculo duodecimo usque ad tempora pseudo-reformationis.*—8¼ h. P. M. Mardi, Vendredi.
N. B. Le Dimanche, à 5 h. P. M. Conférence spirituelle.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1875-76).

PREMIER TERME.

M. LANGELIER.	—Droit civil	- - - - - - - -	8 h. A. M.
M. FLYNN.	—Droit romain	- - - - - - -	9 h. A. M.
M. TESSIER.	—Procédure	- - - - - - - -	4½ h. P. M.

SECOND TERME.

M. LANGELIER.	—Droit civil	- - - - - - - -	8 h. A. M.
M. FLYNN.	—Droit romain	- - - - - - -	9 h. A. M.
M. LANGELIER.	—Droit administratif	- - - -	3½ h. P. M.
M. CASAULT.	—Droit commercial, en Nov.	- -	4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. LANGELIER.	—Droit civil	- - - - - - - -	8 h. A. M.
M. FLYNN.	—Droit romain	- - - - - - -	9 h. A. M.
M. LANGELIER.	—Droit administratif	- - - -	3½ h. P. M.
M. CASAULT.	—Droit commercial et maritime	-	4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1875-76).

PREMIER TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi, jusqu'au 1er Novembre.
M. Simard.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours.
M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les Mardis (Sept., Oct.).
M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. Lundi. Mercredi, Vendredi (Sept.).
M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9½ h. A. M. tous les jours excepté les Mardis (Oct.).
M. Jackson.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Nov., Déc.).
M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.
M. Catellier.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours depuis le 1er Nov.
M. Simard.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les Jeudis.
M. LaRue.—Médecine légale.—3 h. P. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
M. Sewell.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.
M. Landry.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.
M. Jackson.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME.

M. LANDRY.—Pathologie externe et Médecine opératoire. 8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.

M. SIMARD.—Physiologie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ A. M. Mardi et Vendredi (Jan., Fév.).

M. JACKSON.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Mars, Avril).

M. SEWELL.—Clinique interne (Hôtel-Dieu) —9¼ h. A. M. Lundi. Mercredi, Jeudi, Samedi (Janvier).

M. LARUE.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9¼ h. A. M. Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi ; 10¼ h. A. M. Mardi, Vendredi (Février).

M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 20 Février.

M. LARUE.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 20 Février.

M. CATELLIER.—Anatomie pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 Mars.

M. CATELLIER.—Médecine opératoire pratique.—1½ à 3½ h. P. M. tous les jours, excepté les Jeudis, du 5 Mars au 25 Mars.

M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Dispensaire).—2 h. P. M. tous les Jeudis.

M. SEWELL.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 20 de Février.

M. VERGE.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours depuis le 1er Mars.

M. JACKSON.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. JACKSON.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Chimie, voir *Faculté des Arts.*

TROISIÈME TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôp. de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai, Juin).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—$9\frac{1}{2}$ h. A. M. tous les Mardis (Mai, Juin).

M. Sewell.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—$9\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi (Mai).

M. LaRue.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—$9\frac{1}{2}$ h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi (Juin).

M. LaRue.—Histologie —11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. LaRue.—Hygiène.—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Verge.—Matière médicale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Jackson.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours, excepté les Jeudis.

M. Jackson.—Clinique de Tocologie (Hosp. de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.

N. B. Il y a Clinique au Dispensaire tous les jours à 1 h. P. M.—Pour la Botanique, voir *Faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1875-76).

PREMIER TERME.

M. Laflamme.—Physique.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Novembre ; 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, après le 1er Novembre.

M. Marcoux.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours.

M. LaRue.—Chimie inorganique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi, jusqu'au 1er Novembre ; 9 h. A. M. tous les jours, après le 1er Nov.

M. Langis.—Philosophie : Logique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

SECOND TERME.

M. LaRue.—Chimie organique.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.
M. Langis.—Métaphysique.—8 h. A. M. tous les jours.
M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.
M Marcoux.—Géométrie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Langis.—Philosophie morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

M. Laflamme.—Botanique.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1er de Mai).
M. Marcoux.—Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours (excepté le Jeudi après le 1er de Mai).
M. Langis.—Métaphysique et Morale.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.
M. Marcoux.—Astronomie.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

Cours que les Elèves doivent suivre pendant l'année 1875-76.

FACULTÉ DE DROIT.

Première année.—Droit romain ; Droit civil ; Droit administratif.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit commercial et maritime ; Droit administratif.

FACULTÉ DE MÉDECINE.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie. Physiologie et Hygiène.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale.

Deuxième année.—Chimie, Botanique. Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Hygiène. Physiologie, Pathologie générale et Matière médicale.—N. B. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Tocologie et les Cliniques du troisième terme.

Troisième année. — Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, et des accouchements.

Quatrième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, ophthalmologique et otologique, et des accouchements.

REMARQUES.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les étudiants, élèves ou non élèves ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les élèves en Droit et en Médecine suivent au moins une fois en leur entier les cours publics de la faculté des Arts.

MONSEIGNEUR E.-J. HORAN

ET

MONSIEUR J.-F. AUBRY.

ÉLOGE LU EN SÉANCE SOLENNELLE A LA FIN DE L'ANNÉE 1874-75, PAR M. M.-E. MÉTHOT, PROFESSEUR DE LITTÉRATURE A LA FACULTÉ DES ARTS.

" Dilectus Deo et hominibus." Eccl : 45, 1.
" Erunt accepta opera mea." Sap : 9. 12.

MESSIEURS,

Si jamais l'unité est utile, nécessaire même, c'est au sein de ces sociétés, dont le but est l'éducation de la jeunesse et, par conséquent, rien moins que la formation des générations nouvelles et la préparation de l'avenir. Oui, l'unité d'action y est toujours nécessaire ; mais elle s'y impose surtout à certaines époques, où ces institutions rencontrent sur leur passage des obstacles à vaincre, ou de nouveaux besoins à satisfaire. C'est alors surtout que l'unité des vues, la combinaison des moyens et des forces sont aussi indispensables que l'énergie de la volonté et l'esprit de sacrifice.

Telle était la situation où se trouvait, il y a vingt-trois ans, le Séminaire de Québec. Jusqu'à cette époque, il avait rempli ses devoirs envers la religion et la patrie, sinon toujours avec gloire, du moins avec zèle et sagesse. Il avait vécu de la même vie que notre chère patrie, dans le berceau de laquelle il avait reçu la naissance. Après avoir partagé avec elle les années de bonheur, il avait survécu à ses infortunes. Mais la patrie était arrivée à l'adolescence : de là de nouvelles exigences, que ni le Séminaire de Québec, ni les autres institutions qui s'étaient élevées et qui prospéraient à ses côtés, ne pouvaient plus satisfaire : il fallait au pays une Université, c'est-à-dire toute une création nouvelle. La Providence voulut qu'à cette époque la situation et le personnel du Seminaire fussent à la hauteur d'une si grande entreprise. Votre mémoire, Messieurs, vous suffit pour évoquer ici ces hommes remarquables, dont les uns, déjà affaiblis par les travaux et les années, ne manquaient néanmoins ni de volonté, ni de dévouement, dont les autres encore jeunes, étaient remplis de vigueur et de générosité : au moins suis-je assuré que beaucoup d'entre vous conservent encore chèrement leur souvenir. (1)

La Providence permit encore que, parmi ces hommes, il se rencontrât un esprit plus élevé, frappé au coin du génie, capable de concevoir de grandes choses, et de les réaliser. A de tels hommes, il est donné de marquer leur passage par un large et brillant sillon, et d'exercer leur bienfaisante influence sur tous ceux qui les entourent. Et il en est ainsi, Messieurs.

parce que leurs vues sont aussi pures qu'elles sont élevées, et parce que leur personnalité disparaît, pour ainsi dire, et ne laisse voir que l'idée qui s'y est incarnée. Tel était l'homme, que je n'ai pas besoin de vous nommer, et qui, lors de la création de l'Université Laval, sut s'imposer à tous et concentrer en lui toutes les forces du corps dont il était la tête, pour l'accomplissement de l'œuvre difficile que la Providence lui avait réservée. De ces hommes, qui composaient alors le personnel du Séminaire, les plus anciens sont allés depuis longtemps recevoir leur récompense ; plusieurs ont été appelés à de hautes dignités ; d'autres sont entrés dans une autre carrière ; enfin, il en est deux que la mort vient d'enlever cette année même, et auxquels je viens, au nom de mes confrères et de mes collègues, payer un tribut d'hommage, de respect et de reconnaissance : j'ai nommé Monseigneur E.-J. Horan, Evêque de Kingston, et M. J.-F. Aubry, Docteur en Théologie, et en dernier lieu l'un des Directeurs du Séminaire de Sainte-Thérèse.

I.

Et d'abord, ç'a été, Messieurs, un bonheur pour le plus jeune de ces hommes distingués, de trouver au début de sa carrière, dans M. L.-J. Casault, un maître, un guide et un ami ; d'avoir su apprécier cet avantage ; de s'être incliné devant cette haute personnalité, et de s'être abandonné à sa sage direction.

Edward-John Horan était né et avait fait ses classes à Québec. A la fin de son cours d'études, il demeura au Séminaire, et ainsi il se trouva de suite sous l'influence de M. Casault, qui n'était pas encore Supérieur, mais qui déjà néanmoins prévoyait et préparait l'avenir. Il subit avec bonheur et profit cette influence, et son admiration et son estime ne se démentirent jamais. Et cependant, Messieurs, pourquoi ne le dirai-je pas ? cette direction du maître, franche, quelquefois sevère, ferme et visant toujours le but, ne laissait pas d'avoir parfois de pénibles froissements pour l'élève et pour l'ami. « Cet homme, me disait un jour Mgr. Horan, m'a fait beaucoup de bien : je lui dois et lui conserverai une vive reconnaissance ; mais aussi il m'a causé plus d'une fois bien des contrariétés et des chagrins. » Oui, sans doute. Mais toujours ces petites blessures se fermaient, les petites révoltes de l'amour propre s'apaisaient ; et l'on voyait renaître le calme et le courage, parce que l'élève ne pouvait jamais méconnaître un instant la droiture, la franchise et le parfait désintéressement du maître. Autrement, cette nature un peu fière, indépendante, prime-sautière, se serait sans doute révoltée, et aurait jeté loin d'elle un joug que, au début de sa carrière surtout, il lui était avantageux de porter.

La vie de M. Horan au Séminaire peut se résumer en ces quelques mots : dévouement sincère à l'œuvre, services nombreux et variés. S'il n'avait pas reçu en partage ces talents extraordinaires qui font un homme hors ligne, il avait au moins des aptitudes aussi remarquables que diverses. Sans doute, Messieurs, le sort de tels esprits n'est pas toujours de briller au premier rang, ni même d'atteindre à la perfection dans quelque genre en particulier : néanmoins leur rôle, quoique plus modeste, ne manque ni d'importance ni de prix ; car, propres à beaucoup de choses, ils peuvent occuper avec avantage, dans l'institution qui les a adoptés, la plupart des emplois et des charges. Il en fut ainsi de E.-J. Horan. Successivement Professeur de langue anglaise et des sciences naturelles, Assistant-Procureur, Directeur du Petit Séminaire et du Pensionnat de l'Université, Secrétaire du Conseil Universitaire, il sut toujours s'acquitter dignement

de ces fonctions. Comme Professeur, ses aptitudes et son goût le rendaient plus propre à l'enseignement des sciences naturelles. Doué d'un esprit curieux et pénétrant ; aimant à se rendre compte des choses, à remonter aux sources et à découvrir les causes ; admirateur passionné des beautés et des lois de la nature ; sachant d'ailleurs s'exprimer avec originalité ; habile à exciter l'intérêt et à piquer la curiosité de ses élèves, il avait le secret de rendre ses leçons à la fois intéressantes et utiles. Occupé quelque temps à la Procure, il contribua largement à ramener l'ordre et la prospérité dans les finances du Séminaire ; et, s'il m'est permis d'entrer dans ces details, je rappelerai que les réformes et les améliorations qui furent opérées alors dans les fermes et les autres propriétés du Séminaire, furent dues en partie à son initiative et à la surveillance qu'il y exerça. (2)

Au Petit Séminaire et au Pensionnat de l'Université, comme plus tard à l'Ecole Normale et sur le trône épiscopal de Kingston, il ne sut pas moins se faire apprécier de tous par les remarquables qualités de son cœur que par les dons de l'esprit. C'était l'homme vraiment poli et sociable, c'était l'homme vraiment bon. Esprit droit et juste, quoique prompt et fortement impressionnable, son cœur était excellent Naturellement porté à l'amitié, compatissant aux peines des autres, sachant faire diversion à leurs chagrins, habile à relever leur courage abattu, par des réparties vives et originales, par d'aimables plaisanteries, devant lesquelles le sérieux, bien moins encore la mélancolie, ne pouvait tenir ; on eut dit que c'était pour lui un besoin d'aimer et de rendre service. Et il savait le faire avec cette délicatesse qui double la valeur du service rendu. Laissez-moi, Messieurs, vous en rapporter un trait, peu important en lui-même, mais bien caractéristique. Je crois devoir le placer ici, quoique, par la date, il appartienne à une autre partie de sa vie.

Mgr. Horan commençait un jour une de ces traversées transatlantiques, qu'il multiplia dans l'intérêt de son diocèse, ou de quelque autre cause importante. Dès le premier jour il remarque et recoonaît à l'air de famille le jeune homme chargé, dans le bateau, du soin des malles Ce jeune homme lui paraît fatigué, faible, malade. Il l'aborde, l'interroge avec bonté.—« Oui, je ne me sens pas bien. Il me sera difficile de m'acquitter, cette fois, de mes devoirs.—Eh ! bien, mon ami, il ne faut pas vous chagriner. Je vous aiderai. Voyons un peu de quoi il s'agit. » Et il entre dans la chambre de son nouvel ami. Il y avait là des monceaux de dépêches, de lettres, de journaux. Il fallait les trier, et les classer.—« Eh ! bien donc, puisque vous êtes si complaisant, prenez ces paquets et travaillez. »—Et le bon évêque se mit à l'œuvre; il travailla joyeusement toute la matinée. Les jours suivants, il revint encore à la cabine ; il y passa une grande partie de ses journées ; si bien qu'à l'arrivée du bateau toutes les dépêches etaient en ordre et prêtes à être distribuées. Alors seulement le jeune homme apprit, de son père, quel était le complaisant voyageur, qui lui avait rendu ce service.

En 1856, M. Horan, pour des raisons urgentes de famille, renonça à son agrégation, et accepta la place de Principal de l'Ecole Normale Laval. Il éprouva alors tout ce qu'il en coûte pour se séparer de confrères chéris et estimés, et pour abandonner des fonctions auxquelles on s'est depuis longtemps habitué. Il est facile de comprendre toute l'amertume de cette séparation ; cependant M. Horan trouvait encore une sorte de consolation dans la pensée que cet éloignement ne serait peut-être que momentané, et qu'en s'éloignant il obéissait encore au devoir.

L'Ecole Normale était aussi une création nouvelle : il s'agissait d'une

œuvre capitale, dont l'importance ne saurait échapper à personne, car s'il importe de pourvoir au juste développement des sciences, de préparer de dignes sujets pour recruter les hautes classes de la société, et pour remplir les professions libérales, il n'importe pas moins sans doute de fournir aux enfants du peuple des maîtres religieux, instruits et bien formés. Et certes, le choix que l'on fit de M. Horan pour occuper cette place donne la mesure de la confiance qu'on reposait en lui. Il se dévoua à ses nouveaux devoirs avec zèle et assiduité ; il s'y attacha aussi d'autant plus qu'en s'acquittant de sa charge, il ne sortait pas du cercle des occupations auxquelles il avait jusqu'alors consacré sa vie. De concert avec l'homme distingué qui administrait à cette époque le département de l'Instruction Publique, il sut donner à l'Ecole Normale ces bases solides et cette première impulsion qui assurent l'avenir.

Il me serait impossible, Messieurs, de m'attarder longtemps sur les traces de Mgr. Horan et de le suivre dans toutes les autres phases de sa carrière. Je dirai seulement qu'élevé sur le siège épiscopal de Kingston, il y fit briller, avec ses aimables qualités du cœur et de l'esprit, d'autres qualités et des vertus dont l'éclat est d'autant plus vif qu'elles se déploient sur un théâtre plus vaste et plus élevé, une piété tendre et solide une foi vive, un zèle ardent pour les intérêts de la religion, une grande prudence, un tact délicat et sûr dans l'administration de son diocèse. C'est là le témoignage que lui rendaient à l'envie et son clergé et son peuple ; c'est l'éloge qui lui a été décerné du haut de la chaire, aussi bien que dans les feuilles publiques. A sa mort, clergé et fidèles, catholiques et protestants, tous se sont unis dans le même concert de louanges et de regrets.

Sa foi était vive et profonde. Elle l'animait dans toutes ses actions, mais elle brilla surtout lorsque, à plusieurs reprises, les affaires de son diocèse, la célébration du Concile du Vatican, ou une cause qui lui fut toujours bien chère, la cause de l'Université, l'appelèrent dans la Ville éternelle. Avec quelle foi, avec quelle piété n'en visitait-il pas les vénérables sanctuaires ! Avec quelle filiale dévotion n'approchait-il point du Vicaire de Jésus Christ, de l'auguste Pie IX, soit dans les audiences privées qu'il obtenait pour lui seul, soit dans les réceptions publiques auxquelles l'appelait sa haute dignité ! Il me serait impossible de jamais oublier, Messieurs, le ton ému, la satisfaction profonde, avec lesquels il me racontait, à Rome même et aussitôt après son retour du Vatican, sa première audience. Sans doute le Saint-Père ne l'avait accueilli qu'avec sa bonté ordinaire, avec cette bienveillance qui ravit tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher ; mais c'était la première fois qu'il jouissait de cette faveur, et cette circonstance ajoute encore beaucoup à l'émotion qu'on éprouve toujours en s'approchant de Pie IX. « J'étais resté à genoux, me disait-il, tout à côté du Saint-Père ; et longtemps, avec familiarité, avec tendresse, il me parla des affaires qui m'avaient conduit à Rome, et de notre chère Eglise du Canada et de la situation de l'Eglise universelle......Cependant le temps s'écoulait, l'audience se prolongeait au delà des bornes ordinaires ; et, perdu dans une sorte de ravissement, j'écoutais toujours ; j'aspirais avec avidité ces paroles si paternelles ; et, loin d'éprouver la fatigue, je n'avais qu'une crainte, la crainte de voir cesser ce doux entretien : j'aurais voulu ne jamais plus me relever. »

Mgr. Horan eut l'honneur d'attacher son nom à l'acte principal du grand Pontificat de Pie IX, il fut un des Pères du Concile du Vatican ; il en suivit avec un pieux intérêt les phases diverses, et il en vit avec douleur la brusque interruption. Assurément, Messieurs, sa foi vive et la croyance

de toute sa vie ne lui permettaient pas d'hésiter un instant sur la grande question de l'infaillibilité pontificale ; mais aussi, il comprenait que des Prélats,d'une foi tout aussi sincère et d'une égale soumission au Saint-Siége, pussent différer de sentiment au moins sur la question d'opportunité, et il se gardait de lancer sur eux l'anathême. Sa modération le tenait éloigné de tous les excès. S'il blâmait les moyens auxquels certains personnages recouraient pour empêcher ou pour ajourner la proclamation du dogme, il n'approuvait pas non plus le zèle outré, la fougue, avec laquelle d'autres personnages auraient voulu tout précipiter. Il croyait prevoir les inconvénients qu'aurait entraînés avec elle une proclamation par acclamation dès le début du Concile. Il pensait qu'il valait mieux proceder plus lentement, donner aux objections et aux réponses le temps de se produire, et permettre qu'avant la décision suprême tous les points fussent parfaitement éclaircis ; en un mot, il désirait que, la définition une fois proclamée, il ne restât plus le moindre prétexte à la discussion, même pour les esprits les plus malveillants et les plus rétifs Comme les faits l'ont prouvé, c'était là aussi l'intention du Souverain Pontife et la pensée des Pères du Concile. (3)

En prenant la direction de l'Ecole Normale, et plus tard, en montant sur le Siége de Kingston, il semble que Mgr. Horan dût rompre les liens qui l'attachaient si étroitement à Québec, au Séminaire, et à ses nombreux amis. Il le croyait et il le disait lui-même avec tristesse au moment de sa nomination à l'épiscopat : « Ces Bulles me sont un arrêt d'exil ; elles élèvent un mur de séparation entre mes amis et moi. » Heureusement, Messieurs, il n'en fut pas tout-à-fait ainsi. Le nouvel Evêque se dévoua sincèrement à son Eglise ; il donna dans son cœur la part la plus large à ses diocésains, mais il demeura tendrement attaché à la ville et à ses amis de Québec. Il ne se considéra jamais comme un étranger au milieu de nous ; et combien n'était-il pas heureux toutes les fois que les intérêts de son Eglise, ceux de la Province ecclésiastique ou ses propres affaires lui fournissaient l'occasion de descendre à Québec, de revoir ses anciens confrères et ses chers amis d'autrefois !

Il demeura aussi fidèle à l'affection qu'il avait vouée au Séminaire et à ses membres, et il en donna une preuve bien frappante lorsque, de lui-même, il offrit de se rendre à Rome pour y soutenir les intérêts de l'Université ; et de fait, il y rendit des services pour lesquels nous lui conserverons toujours une profonde reconnaissance. Il se plaisait à venir au Séminaire aussi souvent que ses occupations le lui permettaient. Mais il choisissait de préférence, pour ces visites, le temps des vacances afin de passer quelques jours de repos à la maison de campagne de St. Joachim. Là, dans cette antique demeure, sous ces frais ombrages et dans cette chapelle que naguère il avait tant contribué à décorer, il redevenait prêtre du Séminaire. Il trouvait un charme infini à reprendre cette vie des vacances, à refaire ces joyeuses promenades, à prendre part à ces soirées, que savait encore si bien animer sa gaîté inaltérable, cette affabilité qui mettait à l'aise tous les autres, et qui ne laissait voir l'Evêque qu'autant qu'il le fallait pour ajouter un nouveau prix à ses moindres actions et à ses paroles.

Mais, Messieurs, les joies, même les plus légitimes, ne sauraient toujours durer. Dans les dernières années de sa vie, la création de la Province ecclésiastique de Toronto, qui détacha de notre Province le diocèse de Kingston, les premières atteintes de la maladie qui devait l'enlever, enfin le progrès des ans, qui nous ravit nos aînés et souvent même nos contem-

porains les plus chers, rendirent de plus en plus rares les visites de Mgr. Horan à Québec et au Séminaire. C'est le dernier bienfait de la Providence, qui nous détache peu à peu de tout ce que nous aimons, et nous prépare insensiblement à la suprême et dernière séparation !.........

II.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Mgr. Horan, que disparaissait un de ses anciens collègues et confrères à l'Université et au Séminaire, M. Joseph-Fortunat Aubry. Il avait consacré une grande partie de sa vie à l'œuvre du Séminaire. Avec quel dévouement ? avec quel zèle ? avec quel succès ? Ils sont là pour le dire et l'attester, les nombreux ecclésiastiques, et les citoyens plus nombreux encore, dont il a dirigé l'enfance ou la jeunesse, soit comme Directeur du Petit Séminaire, soit comme Directeur du Grand Séminaire, soit enfin comme Professeur de Théologie. (4)

Il est une science, Messieurs, qui, par la sublimité de son objet et par l'étendue de son domaine, l'emporte sur toutes les autres. Aussi le Moyen-Age, comme du reste les nations qui sont restées Chrétiennes, l'avait-il placée au sommet de tout l'édifice scientifique. Le champ qu'embrasse la Théologie est immense : c'est le ciel et la terre, l'âme, la conscience, les devoirs de l'homme et de la société.........Grandes aussi sont les difficultés qu'elle présente, pénibles et ardus les travaux qu'elle exige. On raconte qu'un jour Napoleon I, voulant mettre un terme à ses différends avec le Pape Pie VII, alors retenu à Fontainebleau, fit venir aux Tuileries le Supérieur Général de la Compagnie de St. Sulpice, l'abbé Emery, en qui il avait une grande confiance. Napoléon lui exposa toutes ses idees sur la situation de l'Eglise et lui demanda son avis sur les moyens à prendre pour s'arranger avec le Pape. M. Emery comprenait de reste que par là l'Empereur ne voulait rien autre chose que ravir au Souverain Pontife sa liberté et son indépendance ; il ne disait mot.— « Eh bien ! dit alors Napoléon, avec cette superbe assurance des despotes et des Bonaparte, qui, jusqu'au moment de leur dernière chûte, n'ont jamais douté de rien, qu'en dites-vous ? Vous êtes savant : comment se fait-il que vous ne puissiez pas m'indiquer les moyens de m'arranger avec le Pape ? Voyez-vous, si j'avais étudié la Théologie seulement deux mois, rien ne pourrait plus m'embarrasser.—Sire, répondit modestement M. Emery, Votre Majesté est bien heureuse ; pour moi, voilà cinquante ans que j'étudie la Theologie, et je ne la sais pas encore. »

C'est, Messieurs, à cette science si vaste et si difficile que M. Aubry ne cessa de s'appliquer pendant les trente années qu'il passa au Séminaire. Ni les diverses charges qu'il remplit, ni les autres occupations auxquelles il dut se livrer, ne purent l'en distraire. Il s'efforçait d'en embrasser toutes les parties, ne craignant point de monter sur les hauts sommets du dogme, ni d'interroger les grands écrivains, tels que le docteur Angelique, Suarez, en qui, suivant Bossuet, revit toute l'ecole; mais il se livrait surtout à l'étude de la theologie morale, et plus spécialement à la casuistique. Par son enseignement, aussi bien que par les solutions nombreuses qu'on lui demandait et qu'il donnait toujours avec tant de sens et de précision, il contribua beaucoup à faire connaître et à populariser dans le clergé le système théologique de St. Alphonse de Liguori, que l'Eglise n'avait pas encore rangé au nombre de ses Docteurs, mais aux ouvrages duquel néanmoins elle avait déjà accordé une très-ample approbation. J'oserai dire que cet heureux résultat ne fut pas obtenu sans quelque difficulté, car St. Alphonse,

par son probabilisme, par ses idées sur la fréquente communion et sur d'autres questions pratiques, réagissait contre une certaine sévérité, qui régnait en France et en Canada dans quelques parties de l'enseignement théologique. M. Aubry et M. Léon Gingras, qui professait à ses côtés le dogme, adoptèrent avec empressement les idées de St. Alphonse et contribuèrent beaucoup à les faire accepter de tous. La réputation de M. Aubry, comme habile théologien, grandit d'année en année; et ce fut aux applaudissements universels que Mgr. P.-F. Turgeon, Archevêque de Québec, demanda pour lui et obtint du Souverain Pontife lui-même, par l'entremise du Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le grade et les privilèges de Docteur. La même faveur fut aussi accordée à M. L.-J. Casault; et, comme M. Léon Gingras avait pris le Doctorat à Rome même, quelque temps auparavant, ils eurent le plaisir de prononcer ensemble la profession de foi et de faire le serment exigés par les lois de l'Eglise.

Comme Mgr. Horan, M. Aubry dut aussi rompre un jour les liens qui l'attachaient au Séminaire; et il serait difficile d'exprimer avec quelle douleur, avec quel déchirement fut brisée cette union si étroite et qui durait depuis si longtemps. Il trouva néanmoins une sorte de soulagement à son chagrin dans l'exercice du ministère, pour lequel il avait toujours eu un grand attrait, et dont la règle du Séminaire et ses occupations l'avaient plus ou moins eloigné. Il trouva encore une vraie et solide consolation dans le respect et l'estime que lui témoignèrent les Messieurs du Collége de Ste. Thérèse, au milieu desquels il passa presque tout le reste de sa vie. Sans négliger les devoirs que lui imposait sa qualité de membre de cette maison, il se livra plus librement à son goût pour la prédication, et il donna dans les villes et les campagnes de nombreuses et très-fructueuses retraites. Mais surtout il se livra à cette belle œuvre, que vous connaissez tous, je veux dire à l'Œuvre des douze Apôtres. Il est peu d'églises dans les diocèses de la province de Québec, où il n'ait paru, et à plusieurs reprises, pour expliquer l'objet de cette œuvre, et pour y intéresser la charité des fidèles. Ses efforts furent couronnés de tout le succès qu'il pouvait lui-même désirer, puisqu'il a réussi à fonder à perpétuité un assez grand nombre de bourses, au profit d'autant de jeunes enfants pauvres et bien doués. (5)

Telle a été, Messieurs, la vie de ces deux hommes, distingués par leurs vertus, par leurs talents, par leurs œuvres. Ils ont été enlevés, l'un dans un âge encore peu avancé, qui promettait à l'Eglise et à la patrie et pouvait encore leur donner beaucoup, l'autre aux limites extrêmes de la vie humaine. Ils ont disparu pour toujours de ce théâtre; toutefois, disons-le en finissant, ils ne nous ont pas quittés tout entiers. Oui, il nous reste quelque chose de ces hommes si bons et si bienveillants; que dis-je? il nous en reste quelque chose de grand et d'impérissable. Il nous reste les fruits abondants de leur zèle et de leurs travaux; il nous reste l'exemple de leurs vertus; enfin, en dépit de cette dernière et suprême séparation, en dépit de l'impitoyable mort, il reste, et il restera longtemps, nous devons le croire, gravée au cœur des générations reconnaissantes, consignée aux pages de la véridique histoire comme dans les annales plus intimes des familles et des institutions, attachée même, pour ainsi dire, aux vieux murs et aux toits qui les ont abrités; il reste et il restera longtemps la mémoire sacrée du dévouement, des qualites aimables de l'esprit et du cœur, de la piété tendre, de l'esprit sacerdotal, enfin des nombreux et utiles services rendus à la jeunesse, à la religion et à la patrie.

NOTES.

1. A l'époque de la fondation de l'Université Laval, le conseil du Séminaire etait ainsi composé : MM. A. Parant, Louis Gingras, J. Aubry, J. Holmes, L.-J. Casault, Léon Gingras, M. Forgues, E.-A. Taschereau, E.-J. Horan. M. J. Demers, à cause de son grand âge, s'était retiré du conseil.

2. Edward-John Horan naquit à Québec, le 26 octobre 1817. Il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1842. Agrégé au Séminaire, il fut successivement professeur de langue anglaise, puis des sciences naturelles, assistant-procureur, directeur du petit Séminaire, directeur du pensionnat de l'Université et secrétaire du conseil universitaire. Il fut nommé, en 1856, Principal de l'Ecole Normale Laval. Préconisé Evêque de Kingston, le 8 janvier 1858, il reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr. C.-F. Baillargeon, Archevêque de Québec, dans l'église de St. Patrice, le 1er mai de la même année. Il fit en 1860 un premier voyage à Rome, pour les affaires de son diocèse. Il y retourna en 1862 et en 1865, dans l'intérêt de l'Université Laval, et dans le premier de ces deux voyages, il fut fait Comte romain et Assistant au trône pontifical. La célébration du Concile du Vatican l'appela de nouveau en Europe en 1869. Enfin il fit un dernier voyage à Rome en 1874, et il s'y démit de son évêché. Mgr. Horan est mort le 15 février 1875.

3. L'année dernière, Mgr. Conrad Martin, Evêque de Paderborn, et l'un des Pères du Concile du Vatican, a publie un ouvrage sous ce titre : " *Les travaux du Concile du Vatican.*" Son but a été de faire connaître au public, non seulement les décrets du Concile, mais encore les projets préparés avant son ouverture par l'ordre du Saint-Père, et aussi les propositions dues à l'initiative des Evêques, soit isolés, soit groupés par nations ou autrement. Il fait connaître, dans la première partie de son ouvrage, les travaux du Concile qui concernent la foi ; et par conséquent, il donne l'analyse des deux constitutions dogmatiques qui traitent de la foi catholique et de l'Eglise de Jésus-Christ. Il passe ensuite aux projets de constitutions contre les erreurs nées du rationalisme, sur le mariage chrétien, sur l'ontologisme, les écoles mixtes et diverses questions sociales. Dans les 2e, 3e et 4e parties, il s'occupe de la discipline. Ce point ne put être abordé par le Concile, non plus que les questions concernant les Ordres religieux, le rite oriental et les missions. Ces trois schèmes ont une importance capitale ; c'est pour cela que le nombre des projets de constitutions qui s'y rapportent, et surtout des propositions dues à l'initiative des Pères, est très-considérable. Tel est le vaste programme des questions que le Concile voulait aborder, et dont il ne lui a été donné de resoudre que quelques-unes. (Bibliograph. cathol : Tom. 51, No 5.)

4 Joseph-Fortunat Aubry naquit à St. Laurent de Montréal, le 28 mai 1796. Ordonné prêtre le 13 février 1820, il fut d'abord attaché comme chapelain à l'église St. Roch de Québec. En 1824, il s'agregea au Séminaire de Québec, où il remplit les charges de directeur du petit et du grand Séminaire, de professeur de Théologie et d'Ecriture sainte. En 1854, il quitta le Séminaire de Québec, et, après un court séjour au monastère des Trappistes de Gethsémani, au Kentucky, il demeura quelque temps à

l'Evêché des Trois-Rivières, auprès de son ami, Mgr. Thomas Cook. En 1857, il fut reçu au Séminaire de Ste. Thérèse, diocèse de Montréal, et chargé de l'enseignement de la Théologie. Il y est mort le 28 mai 1875.

5. L'Œuvre des Douze Apôtres, établie depuis 1860, a pour but de favoriser les vocations ecclésiastiques en venant au secours des pauvres étudiants. L'œuvre est érigée en société : on peut y appartenir de deux manières : comme simple membre, en donnant $1.00 en une seule fois, ou $0.25 par année pendant cinq ans ; ou bien à titre de bienfaiteur et de fondateur, en donnant une somme plus considérable. Chaque membre de l'œuvre a part, durant toute sa vie et après sa mort, à douze messes basses et à deux grand'messes, l'une pour les vivants, l'autre pour les défunts, fondées à perpétuité au Séminaire de Ste. Thérèse.

PEINTURES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

Les tableaux sont indiqués dans l'ordre où ils sont placés en commençant à droite en entrant.

Le Sauveur et la Samaritaine près du puits de Jacob................LAGRENÉE.
La Sainte Vierge servie par les Anges..DIEU.
Saint Jean-Baptiste.
Le Sauveur en Croix ....MONET.
Saint Charles Borromée.
Solitaires de la Thébaïde.................................... ....GUILLOT.
Terreur de S. Jérome, se rappelant sa vision du jugement dernier.
Copié sur l'original de D'Ulin par............ ... .A. PLAMONDON.
(L'original se trouve au Musée de l'Université Laval.)
L'Ascension...PHILIPPE CHAMPAGNE.
Sépulture du Sauveur...HUTIN.
La fuite en Egypte..VANLOO.
Deux Anges................ ....CHARLES LEBRUN.
Extase et vision de Saint Antoine de Padoue...JOSEPH PARROCEL D'AVIGNON.
La Pentecôte ....PHILIPPE CHAMPAGNE.
S. Pierre délivré de sa prison par un Ange...............CHARLES DE LA FOSSE.
Solitaires de la Thébaïde..... ....GUILLOT.
Baptême de Notre Seigneur J.-C..................................CLAUDE GUY HALLÉ.
Saint Jérôme écrivant.................... ..............................J.-B. CHAMPAGNE.
Adoration des Mages..(signé) BOUNIEU.

UNIVERSITÉ.

I. ENTRÉE.

St. Roch de Québec, après l'incendie de 1845, *vue prise du haut de la* Côte-a-Coton, *en regardant vers l'Est*......................Jos. Legaré.
Chûte de Niagara..Jos. Legaré.
Le bassin de S. Anselme (avant la construction de l'église).....Jos. Legaré.
Chûte de Niagara..Jos. Legaré.
Chûte dans la Rivière Jacques-Cartier.........................Jos. Legaré.
St. Roch de Québec, après l'incendie de 1845, *vue prise du haut de la* Côte-a-Coton, *en regardant vers l'Ouest*..................Jos. Legaré.

II. SALONS.

PREMIER SALON.

Arrivée de Jacques Cartier à Stadaconé, et prise de possession au nom du roi de France...(signé) S. Hawksett.
(Don de M. Faribault)
Portrait du Rév. M. J.-B.-A. Ferland..............................Livernois.
Portrait du Dr. Morrin.............................(Signé) Théophile Hamel.
Incendie du faubourg S. Jean de Québec, nuit du 28 juin 1845..Jos. Legaré.
Portrait du Rév. M. G. Plante.......................(signé) W. Lamprecht

GRAND SALON.

Portrait en pied de Pie IX..............................(signé) Pasqualoni.
Portrait de Mgr. E.-A. Taschereau, alors 2nd Recteur de l'Université Laval...(Signé) Pasqualoni.
Portrait de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université Laval...(Signé) Théophile Hamel.
Portrait de M. M.-E. Méthot, troisième recteur de l'Université Laval...(Signé) Eugène Hamel.
Portrait de Mgr. E.-J. Horan, Ev. de Kingston, un des fondateur de l'Université Laval..........................Théophile Hamel.
Tableau de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, Patronne de l'Université Laval.........................(signé) Pasqualoni.
Portrait du Cardinal Barnabo...Pasqualoni.

III. GALERIE DE PEINTURES.

1 Victoria, reine d'Angleterre, copie par.........................Jos. Legaré.
2 George III, roi " " ....Jos. Legaré.
3 Désespoir d'une femme indienne dans les forêts d'Amérique...Jos. Legaré.
(Cette toile a obtenu une médaille de la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences en Canada, [1828.]
4 Paysage dans l'Inde...T. Daniell.
5 Portrait de Calvin...............................Leemans (Chs. Pierson).
6 Junon donnant des ordres à Iris (ébauche d'un plafond)......Daniel Mytens.
7 Portrait du cardinal Trivultius prince d'Aragon, 1643.
8 Portrait d'une jeune fille.
9 Scène champêtre d'après Vatteau.
10 Paysage; pont, rivière, chûte.
11 "
12 " berger et ses moutons.
13 " " chevaux et chèvres.....................Salvatore Castiglione.
14 " femme occupée à traire ses vaches, ruines..Salvatore Castiglione.
15 " bouvier et son troupeau, ruines.
16 " montagnes, pont, rivière, cascades.

17 Paysage ; scène champêtre.
18 " montagnes et ruines.
19 " hermitage...H. VARGASON.
20 " petite scène champêtre, *sur panneau.*
21 Oiseaux de basse-cour,
22 " "
23 " "
24 " "
25 Pêches et autres fruits...ANDREA MONTICELLI.
26 Fleurs et fruits, *sur panneau.*
27 Fruits...GRASDURP.
28 Fleurs...JEAN-BAPTISTE MONNAYER.
29 Vase décoré d'une guirlande de fleurs, *sur panneau*.....(signé) S.-P. FIESNE.
(Don de M. l'abbé A -A. Blais.)
30 Moulin à vent au clair de la lune, *sur carton.*
31 Vieux monastère avec rivière et troupeau, *sur carton.*
32 Paysage.
33 Marine : Bordeaux.....................................attribué à KARL VERNET ?
34 " .... " ?
35 " nègres se querellant sur les quais........................ " ?
36 Port de mer...JOS. VERNET.
37 Grand paysage avec pont, rivière et buffles..................ANDREA LUCATELLI.
38 Paysage en Irlande.
39 Chasseur et combat de chiens ....ABRAHAM RADEMAKER.
40 Chasse, *sur panneau*..VAN MEULEN.
41 Chasse.
42 Paysage.
43 Jeu de cartes sur le gazon.......................................SALVATOR ROSA.
44 Paysage, *sur cuivre*...DAVID TÉNIERS.
45 " " .... "
46 Scène de délivrance.
47 Coriolan désarmé par sa mère.
48 Charmant paysage, *sur panneau.*
49 Portrait.
50 "
51 " le poète Démétrius, *sur panneau*..............................BROWNZIG.
52 "
53 Le boucher, le boulanger et le matelot................................JOHN OPIE.
54 Sérénade dans les rues de Rome.
55 Toilette d'une flamande, *sur panneau.*
56 Scène champêtre, ruine.......................................PETER VAN BLOEMEN.
57 Métairie (école flamande), *sur panneau.*
58 " " "
59 Scène d'extérieur, goûter dans un parc..................................TÉNIERS ?
60 " d'intérieur.. " ?
61 Marine..JEAN LINGELBACK.
62 " .... "
63 Bataille de Castiglione.
64 Combat de cavalerie entre les Saxons et les Romains............JOS. PARROCEL.
65 " " Turcs " .... "
66 Soins donnés à un soldat blessé.
67 Femme revenant du marché.
68 Le joueur de cornemuse, *copié de Van Dyck, par*.................JEAN MOLINAER.
69 Fantaisie ....PALAMÈDE (STAEVARST).
70 Foire..MONNICKS.
71 Antiquités romaines...HUBERT ROBERT.
72 Le veau d'or..FRANK LE JEUNE.
73 Martyre de Ste. Catherine......................................FRANÇOIS CHAUVEAU.

74 St. Michel triomphant des anges rebelles.
75 St. Jérôme entendant la trompette du jugement..................(signé) D'ULIN.
(De la collection du Séminaire.)
76 St Michel terrassant le démon ....SIMON VOUET.
77 Les filles de Jéthro ....GIOVANNI FRANCESCO ROMANELLI.
78 St. Jérôme dans le désert...CLAUDE VIGNON.
79 Elie jetant son manteau à Elysée..............................ALBERT VAN OUWATER.
80 Ste. Elizabeth de Hongrie.
81 Le Christ remis à sa mère....................................... .....ANTOINE VAN DYCK.
82 Judith et la tête d'Holopherne *copié de Allorie*..
83 St. Louis Bertrand, *Dominicain*...PISANELLO VITTORE.
84 La naissance du Sauveur, annoncée aux bergers......CORNELIUS POELEMBURG.
85 Le Christ couronné d'épines...................................... ....ARNOLD MYTENS,
86 Martyre de M. Robert Longer (1764)..............................(signé) H. ALLIÈS.
87 Martyre de St. Etienne.
88 Sentence de mort ....V.-H. JANSSENS.
89 St. Barthélemi.
90 Adoration des Bergers..... ....DON JUAN CARRENNO DE MIRANDA.
91 Intérieur d'une église......... ....PIERRE NEEFS L'ANCIEN.
92 Présentation.................................. ....DOMENICO FETI.
93 Circoncision .... " "
94 Mater Dolorosa.
95 St Jean-Baptiste.
96 St. Hilaire... ....SALVATOR ROSA.
97 St. Jérôme commentant les Ecritures.
98 Portrait d'un évêque.
99 St. Pierre et St. Paul.
100 Jeune femme jouant de la guitare.
101 Un moine à l'étude (capucin), *sur panneau.*
(De la collection du Seminaire.)
102 Une tête (étude), *sur panneau*...STOPLEBEEN.
103 Un moine en prière (franciscain), *sur panneau.*
(De la collection du Séminaire.)
104 Ecce Homo, *sur panneau.*
105 Dieu le père entouré d'anges..N. POUSSIN.
106 St. Jean l'évangéliste.
107 Ste. Magdeleine ....LOUIS-ANTOINE DAVID.
108 Nativité de N. S ....ANTOINE COYPEL.
109 St. Benoit et un jeune disciple...LESUEUR.
110 St. Ignace de Loyola ....P. LAURIE.
111 Les disciples d'Emmaüs, *sur panneau*..................................PAUL BRIL.
112 Reniement de St. Pierre.
113 Cardinal P.-H. Van Steeland après sa mort.
114 La tête de St. Jean-Baptiste.
115 St. Pierre au flambeau.
116 Adoration des Mages......................... ....DON JUAN CARRENNO DE MIRANDA.
117 St. Pierre et le vase brisé.
118 La Vierge et l'enfant Jésus au berceau.
119 Mater Dolorosa.
120 Une tête, *fragment d'un grand tableau.*
121 Moïse ....GIOVANNI LANFRANCO.
122 L'Adoration des bergers.......................... ....MIGNARD.
123 Mater Dolorosa. (De la collection du Séminaire.)
124 Ecce Homo.
125 Moine étudiant au flambeau. (De la collection du Séminaire.)
126 Nativité de N. S., *très-probablement* de..........................LORENZO GRAMICCIA.
127 Ecole d'Athènes, *d'après* RAPHAEL.................... ....PH -PONT.-ANT. ROBERT.
128 Incendie du Bourg, *d'après* RAPHAEL.

129 La Ste. Famille et celle de St. Jean-Baptiste, *d'après* RAPHAEL...... ....(signé) LORENZO GRAMICCIA.
130 St. Joseph et l'enfant Jésus.
131 Martyre du pape St. Vigile.. L.-W. BAUMGARTNER.
132 St. Ambroise et Théodose..F. SIGRISO.
133 Jésus en Croix...... .... LOUIS CARRACHE.
(De la collection du Séminaire.)
134 Vieux moine méditant au flambeau. (De la collection du Séminaire.)
135 Chute de Simon le magicien............................. ....SÉBASTIEN BOURDON.
136 La Religion et le Temps (allégorie).
137 David contemplant la tête de Goliath.......... ....(signé) PIERRE PUGET.
138 Les huit Béatitudes .... (signé) J. CORNEILLE, J.
139 Le couronnement de la Vierge, *esquisse* par................. GIACOMO TINTORETTO.
140 L'enfant Jésus bénissant. (Don de M. le Gr. Vic. Mailloux).
141 Bataille entre Sauvages............ ....JOS. LEGARÉ.
142 Saint Jérôme, *sur panneau.* (De la collection du Séminaire.)
143 Ecce Homo. (De la collection du Séminaire.)
144 Louis XV..... ....QUENTIN DE LATOUR.
145 Marie Leczinska, Reine, femme de Louis XV........ . ...F. BOUCHER.
146 Louis, Dauphin, père de Louis XVI....... ....QUENTIN DE LATOUR.
147 Marie-Josephe de Saxe, Dauphine, mère de Louis XVI ....F. BOUCHER.
148 Madame Victoire, fille de Louis XV..... ....F. BOUCHER.
149 Madame Adélaïde, fille de Louis XV.......................... ....F. BOUCHER.
150 Madame Louise, fille de Louis XV, Carmélite.........................F. BOUCHER.
151 Jésus rencontrant Ste. Véronique...................................LUIS DE VARGAS.
152 Portrait de Josephte Ourné, âgée de 25 ans, fille d'un chef Abénaquis... ....JOS. LEGARÉ.
153 La Vierge et l'enfant Jésus, *ancien panneau.* (De la collection du Séminaire.)
154 Tête de S. Nicolas, *fragment de tableau.*
155 Portement de Croix. (Don de la Fabrique de S. Nicolas.)
156 Ascension de N. S. J. C. (Don des Sœurs de la Charité de Québec.)
157 Assomption de la Ste.-Vierge. (Don des Sœurs de la Charité de Québec)

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval.

OISEAUX.

RAPTORES (*Oiseaux de proie.*)

VULTURIDÆ.

1 Vultur fulvus. *Lin.* Europe.
2 Cathartes aura. *Illig.* Etats-Unis.
3 " atratus. *Lesson.* "

FALCONIDÆ.

4 Falco tinnunculus. Europe.
5 " buteo. "
6 " kobez. "
7 " berigora. Australie.
8 " rufiventris.
9 " palumbarius. Indo-Chine.
10 " leucocephala. "
11 " Newtoni. Madagascar.
12 " ? Java.
13 " polyagrus. *Cas.* Etats-Unis.
14 " sparverius. "
15 " hyemalis. "
16 " ? Québec.
17 Milvus ater. Europe.
18 " regius. "
19 Buteo vespertinus. Australie.
20 " Swainsoni. *Bonaparte.* E.-U.
21 " Bairdii. *Hay.* "
22 " borealis. *Vieillot.* "
23 " montanus. *Nuttall.* "
24 " lineatus *Jardine.* Québec.
25 " pensylvanicus. *Bon.* "
26 Archibuteo lagopus. *Gray.* "
27 " Santi-Johannis. *Gray.* "

28 Astur palumbarius. Europe.
29 " atricapillus. *Bon.* Québec.
30 Circus cyaneus. Europe.
31 " hudsonius. *Vieil.* Québec.
32 Tinnunculus sparverius. *Vieil.* "
33 " · Newtonii. Madagascar.
34 Aigle royal. Europe.
35 Aquila canadensis. *Cas.* Québec.
36 Halietus leucocephaluse.*Savigny.* "
37 Pandion carolinensis. *Bon.* Québec.
38 Polyborus tharus. *Bon.* Etats-Unis.
39 Aquila aguia. Chili.
40 Spisaetus tyrannus. Amérique Sud
41 Elanus leucurus. *Bonap.* "
42 Nauclerus furcatus. *Vigors.* "
43 Accipiter nisus. Europe.
44 " Cooperii. *Bon.* Québec.
45 " fuscus. *Bon.*
46 Milvago chimachima. Indo-Chine
47 Hypotriorchis columbarius. *Gr.* Québec.

STRIGIDÆ.

48 Strix bubo. Europe.
49 " flammea. "
50 Chouette ketupa Ceylonica. Aust.
51 Otus brachyrhynchus. Europe.
52 " vulgaris. "
53 " Wilsonianus. *Lesson.* Québec.
54 Brachyotus Cassinii. *Brewer.* "
55 Bubo virginianus. *Bonap.* "
56 Scops asio *Bon.* Etats-Unis.
57 Syrnium cinereum. *Aud.* Québec.
58 " nebulosum. *Gray.* "
59 Nyctale Richardsonii. *Bon.* "
60 " acadica. *Bon.* "
61 Athene hypugea. *Bon.* Etats-Unis.
62 Nyctea nivea. *Gray.* Québec.
63 Surnia ulula. *Bon.* "

SCANSORES (*Grimpeurs.*)

CUCULIDÆ.

64 Coucou Provenance. Afrique.
65 " gris. Europe.
66 Geococcyx californicus. *Bair.* E.-U
67 Torcol. Europe.
68 Couroucou de Ramon. Java.
69 Trogon resplendens. Mexique.
70 Oxylophus serratus. Cap. B. Esp.

PSITTACIDÆ.

71 Psittacus concinus. Amér. Sud.
72 " ? Indo-Chine.
73 " ? Australie.
74 Colophus roseus. "
75 Colopsitta Guyi. Australie.
76 Perruche arlequin. Java.
77 " ?
78 Perruche ? Afrique.

PICIDÆ.

79 Picus viridis. Europe.
80 " major. "
81 " ? Indes Orient.
82 Picus villosus. *Lin.* Québec.
83 " Harrisii. *Aud.* E.-U.
84 " pubescens. *Lin.* Québec.
85 " Gairdneri. *Aud.* E.-U.
86 " scalaris. *Wagler.* "
87 " albolarvatus. *Baird.* "
88 Picoides arcticus. *Gray.* Québec.
89 Sphyropicus nuchalis. *Baird.* E.-U.
90 " ruber. *Baird.* "
91 Hylotomus pileatus. *Baird.* Québec.
92 Centurus flaviventris. *Sw.* E.-U.
93 Melanerpes erythrocephalus. *Sw.* "
94 " formicivorus. *Bon.* "
95 " torquatus. *Bon.* "
96 Colaptes auratus. *Sw.* Québec.
97 " mexicanus. *Sw.* E.-U.

INCESSORES (*Passereaux.*)

TROCHILIDÆ.

98 Trochilus colubris. *Lin.* Am. Sud.
99 Selasphorus rufus. *Sw.* Québec.
100 Atthis anna. *Reich.*
101 Aglaeactis cupripennis. Equateur.
102 Cephalepia Delandii. Am. Sud.
103 Shalmania furcata. Cayenne.
104 Clytolaema rubinea. Brésil.
105 Chrysolampis moschitus. "

CAPRIMULGIDÆ.

106 Caprimulgus ocellatus. Java.
107 " ? Europe.
108 " virginicus. E.-U.
109 Antrostomus vociferus. *Bon.* "
110 " Nuttalli. *Cas.* "
111 Chordeiles popetue. *Baird.* "
112 " Henryi. *Cas.* "
113 " Texensis. *Law.* "

CYPSELIDÆ.

114 Chætura pelasgica. *Step.* Québec.

ALCEDINIDÆ.

115 Ceryle alcyon. *Boie.* Québec
116 Alcedo hispida. France.

COLOPTERIDÆ.

117 Martinet des murailles Europe.
118 " ? Java.
119 Milvulus forficatus. *Sw.* E.-U.
120 Tyrannus verticalis. *Say.* "
121 " vociferans. *Sw.* Québec.
122 " melancholicus. *Vieil.* E.-U.
123 Myiarchus crinitus. *Cab.* Québec.
124 " mexicanus. *Baird.* E.-U.
125 " Lawrencii. *Baird.* "
126 Sayornis fuscus. *Baird.* "
127 Contopus Richardsonii. *Baird.* "
128 " virens. *Cab.* "
129 Empidonax Traillii. *Baird.* "
130 " flaviventris. *Baird.* "
131 " difficilis *Baird.* "
132 " Hammondii. *Baird.* "
133 " obscurus. *Baird.* "
134 Pyrocephalus rubineus.
135 Muscicapa niger. Java.
136 Turdus fucescens. *Stephens.* Québec.
137 " migratorius. *Lin.* "
138 " Aliciæ. *Baird.* E.-U.
139 " nævius. *Gm.* "
140 " iliaceus. Europe.
141 Turdus torquatus. "
142 " merula "
143 " tadorne. "
144 " ceruleus Java.
145 " ? "
146 " rufiventris. "
147 Grimpereau tachidrome. Europe.
148 Huppe "
149 Regulus cristatus. "
150 Bombicilla garrula. "
151 Rhipidura melanura. N. Zélande.
152 Sialia sialis. *Baird.* E.-U.
153 " mexicana. *Sw.* "
154 " arctica. *Sw.* "
155 Hydrobata mexicana. *Baird.* "
156 Anthus ludovicianus. *Licht.* Québec.
157 Mniotilta varia. *Vieil.* E.-U.
158 Geothlypis trichas. *Cab.* Québec.
159 " Macgillivrayi. *Baird.* E.-U.
160 Icteria viridis. *Bonap.* E.-U.
161 Helmintophaga pinus. *Baird.* "
162 " virginiae. *Baird.* "
163 " celata. *Baird.* "
164 " peregrina. *Cab.* "
165 Dendroica virens *Baird.* Québec.
166 " canadensis. *Baird.* "
167 " coronata. *Gray.* "
168 " Audubonii. *Baird.* E.-U.
169 " Blackburniæ. *Baird.* "
170 " pensylvanica. *Baird.* "
171 " striata. *Baird.* Québec.
172 " æstiva. *Baird.* "
173 Dendroica maculosa. *Baird.* Québec.
174 " tigrina. *Baird.* E.-U.
175 " discolor. *Baird.* "
176 Myiodioctes pusillus. *Bon.* "
177 " Townsendii. E.-U.
178 Setophaga ruticilla. *Sw.* Québec.
179 Pyranga rubra. *Vieil.* "
180 " Ludoviciana. *Bonap.* E.-U.
181 Hirundo bicolor. *Vieil.* Québec.
182 " thalassina. *Sw.* E.-U.
183 Catyle serripennis. *Bon.* Québec.
184 Progne purpurea. *Boie.* "
185 Ampelis garrulus. *Lin.* "
186 " cedrorum. *Baird.* "
187 Tanagra olivacea. Brésil.
188 Muscicapa niger. Europe.
189 Sylvia hortensis. "
190 " melanocephala. "
191 Rouge-queue. "
192 Sylvia cinerea. "
193 " arundinacea. "
194 " plumbea. "
195 Gorge bleue. "
196 Motacilla alba. "
197 " cinerea. Java.
198 Accentor alpinus. Europe.
199 " modularis. "
200 Traquet motteux. "
201 " pâtre. "
202 Muscicapa. Java.
203 Tanagra varia. "
204 Colicus striatus. Cap. B. Esp.
205 Lanius excubitorides. Java.
206 " collurio. Europe.
207 Collyrio borealis. *Baird.* Québec.
208 " excubitorides. *Baird.* E.-U.
209 Vireo olivaceus. *Vieil.* Québec.
210 " flavoridis. *Cas.* "
211 " Belli. *Aud.* E.-U.
212 " Noveboracensis. *Bon.* "
213 Mimus polyglottus. *Boie.* "
214 " Carolinensis. *Gray.* Québec.
215 Oreoscoptes montanus. *Baird.* E.-U.
216 Harporhynchus curvirostris. *Cab.* "
217 " rufus. *Cab.* E.-U.
218 Campylorhynchus brunnei capillus. *Gray.* E.-U.
219 Salpinctes obsoletus. *Cab.* E.-U.
220 Thryothorus ludovicianus. *Bon.* "
221 " Bewickii. *Bon.* "
222 Cistothorus palustris. *Cab.* "
223 Arachnotera longirostris. Cochinchine.
224 Pomathorrinus superciliosus. N. Hollande.
225 Dendrocolaptes. N. Grenade.
226 Troglodytes Parkmani. *Aud.* E.-U.
227 " hyemalis. *Vieil.* "

228 Sitta aculeata. *Cassin.* E.-U.
229 " Canadensis. *Lin.* Québec.
230 " pusilla. *Lath.* E.-U.
231 " pygmæa. *Vigors.* "
232 Polioptila cærulea *Sclat.* "
233 Lophophanes atricristatus. *Cass.* "
234 " Wollweberi. *Bon.* "
235 Parus septentrionalis. *Harris.* Qué.
236 Parus carolinensis. *Aud.* E.-U.
237 " montanus. *Gambel.* "
238 " palnstris. Europe.
239 " major "
240 " longicaudatus. "
241 Psaltriparus minimus. *Bon.* Québec.
242 " plumbeus. *Baird.* "
243 Paroides flaviceps. *Baird.* E.-U.
244 Eremophila cornuta *Boie.* Québec.
245 Mésange (petite charbonière.) Europe.
246 Mésange bleue. Europe.
247 Certhia familiaris. "
248 Sitelle. "
249 Alauda brachydactyla. Québec.
250 " calendra. "
251 Pinicola canadensis *Cab.* Québec.

FRINGILLIDÆ.

252 Carpodacus purpureus. *Gray.* Qué.
253 " californicus. *Baird.* E.-U.
254 " frontalis. *Gray.* "
255 Pie de Java.
256 Chrysomitris tristis. *Bon.* Québec.
257 " psaltria *Bon.* E.-U
258 " Lawrencii. *Bon* "
259 Curvirostra Americana. *Wil.* Québec
260 " leucoptera. *Wils.* "
261 Ægiothus linaria. *Cab.* "
262 Bec croisé. Europe.
263 Fringilla nivalis. "
264 " citrinella. "
265 " montifringilla. "
266 " cannabina. "
267 " spinus. "
268 " cœlebs. "
269 " chloris. "
270 " montana. "
271 Emboriza shœniclus. "
272 Bruant Proyer. "
273 " ortolan. "
274 " zizi. "
275 Plectrophanes lapponicus. *Sel* Québec.
276 Plectrophanes pictus. Québec.
277 " Maccownii. *Law.* E.-U.
278 Passerculus alaudinus. *Bon.* "
279 " rostratus. *Baird.* "
280 Ammodromus caudacutus. *Sw.* "
281 Ammodromus maritimus, *Sw.* E.-U.
282 Chondestes grammaca. *Bon.* "
283 Zonotrichia Gambelii *Gam.* E.-U.
284 " coronata. *Baird.* Québec.
285 Junco caniceps. *Baird.* Colorado.
286 " oregonus. *Sclat.* E.-U.
287 " hyemalis. *Sclat.* Québec.
288 Poospiza bilineata. *Sclat.* E.-U.
289 Melospiza melodia. *Baird.* Québeo.
290 " rufina. *Baird.* E.-U.
291 Peucæa ruficeps. *Baird.* "
292 Passerella illiaca. *Sw.* Québec.
293 " Townsendii. *Nutt.* E.-U.
294 Calamospiza bicolor. *Bon.* "
295 Euspiza americana. *Bon.* "
296 Guiraca ludoviciana. *Sw.* Québec.
297 " melanocephala. *Sw.* "
298 " cærulea. *Sw.* E.-U.
299 Cyanospiza parellina. *Baird.* "
300 " amœna. *Baird.* "
301 Ploceus. Afrique.
302 Foudia madagascarensis. Réunion.
303 Cacicus albiventris. Java.
304 Pyrrhuloxia sinuata *Bon.* E.-U.
305 Cardinalis virginianus. *Bon.* "
306 Pipilo erythrophthalmus. *Vieil.* "
307 " arcticus. *Sw.* "
308 " fuscus. *Sw.* "
309 " chlorura. *Baird* "
310 Dolichonix oryzivorus. *Sw.* Québec.
311 Molothrus pecoris. *Sw.* "
312 Agelaius phoeniceus. *Vieil.* "
313 " gubernator. *Bon.* "
314 Sturnus vulgaris. Europe.
315 Xanthocephalus icterocephalus. Québec.
316 Sturnella magna. *Sw.* E.-U.
317 Icterus parisorum. *Bon.* "
318 " spurius. *Bon.* "
319 " Bullockii. *Bon.* "
320 Scolecophagus ferrugineus. *Sw.* "
321 " cyanocephalus. "
322 Quiscalus macroura. *Sw.* "
323 " major. *Vieil* "
324 " versicolor. *Vieil.* Québec.
325 Corvus carnivorus. *Bar.* "
326 Corvus californicus, E.-U.
327 " cryptoleucus, *Couch.* "
328 " americanus. *Aud.* Québec.
329 " ossifragus. *Wilson.* "
330 " carnivorus. Java.
331 " "
332 " alpinus. Europe.
333 " cornius. "
334 " monedula. "
335 " vulgaris. "
336 " glandivorus. "
337 " fringilesus. "

338 Corvus pica Europe.
339 " coron.
340 " pyrrhocorax. Alpes.
341 Pie de Java
342 Casse-noix. Europe.
343 Oriolus galbula. "
344 Sturnus vulgaris "
345 Geai. Java.
346 " bleu. Afrique.
347 Amydrus morio. Cap. B. Esp.
348 Dicrurus musicus. "
349 Calao rhinoceros. Afrique.
350 Bucorvus abyssinicus. "
351 Buceros tock. "
352 " coronatus. Philippines.
353 Picicorvus columbianus. *Bon.* E.-U.
354 Gymnokitta cyanocephala. *Pr.* "
355 Pica hudsonicus. *Bon.*
356 Cyanura cristata. *Sw* Québec.
357 " Stelleri *Sw.* E.-U.
358 " macrolophus. *Strick.* "
359 Cyanocitta Woodhousii. *Baird.* "
360 " ultramarina. *Strick.*
361 Xanthoura luxuosa, *Bon.* "
362 Perisoreus Canadensis. *Bon.* "

RASORES (*Gallinacés.*)

COLUMBÆ.

363 Columba fasciata. *Say.* E.-U.
364 " flavirostris. *Wag.* "
365 " leucocephala. *Linn* "
366 Columba. Indo-Chine.
367 " cyanocephala. "
368 " palumbus. France.
369 Ectopistes migratorius. *Sw* Québec.
370 Melopelia leucoptera. *Bon.* E.-U.
371 Zenaidura carolinensis. *Bon.* "
372 Scardafella squamosa. *Bon.* "
373 Chamæpelia passerina. *Sw.* "

GALLINÆ.

374 Tetrao canadensis. *Lin.* Québec.
375 " tetrix. Europe.
376 Pediocetes phasianellus. *Baird* Québec.
377 Cupidonia cupido. *Baird.* "
378 Bonassa umbellus. *Steph.* "
379 Lagopus albus. *Aud.* "
380 " rupestris. *Leach.* "
381 " leucurus. *Sw.* "
382 " americanus. *Aud.* "
383 Ortyx virginianus. *Bon.* "
384 Oreortyx pictus. *Baird.* E.-U.
385 Lophortyx californicus. *Bon.* "
386 " Gambelii. *Nutt.*
387 Perdix. Afrique.
388 Coq de bruyère. Europe.
389 Faisan des bois. "
390 " Afrique.

GRALLATORES. (*Echassiers.*)

391 Ciconia alba. Europe.
392 " nigra. "
393 " Addini. Afrique.
394 Scophus ombretta. "
395 Ibis carunculatus. "
396 Grand butor. Europe.
397 Grus Canadensis. *Tem.* Québec.
398 Demieggretta rufa. *Baird.* E.-U.
399 " ludoviciana. *Baird.* "
400 Garzetta candidissima. *Bon.* "
401 Herodias egretta. *Gray.* Québec.
402 Ardea herodias. *Lin.* "
403 Florida cærulea. *Baird.* E.-U.
405 Botaurus leutiginosus *Steph.* Québec.
406 Butorides virescens *Bon.* "
407 Nyctiardea Gardeni, *Baird.* "
408 Tantalus loculator. *Lin.* E.-U.
409 Ibis alba. *Vieillot.* E.-U.
410 " Ordii. *Bon.* "
411 " Guarauna. *Shaw.* "
412 Agialitis vociferus. *Cas.* "
413 " montanus. *Cas.* "
414 " Wilsonius. *Cas.* Québec.
415 " semipalmatus. *Cab.* "
416 " nivosus. *Cas.* E.-U.
417 Squatarola helvetica. *Cuv.* Québec.
418 Hæmatopus palliatus. *Sem.* E.-U.
419 Strepsilas interpres. *Illig.* Québec.
420 " melanocephala. *Vig.* "
421 Recurvirostra americana. *Gm.* "
422 Himautopus nigricollis. *Vicil.* "
423 Phalaropus hyperboreus. *Tem.* "
424 " fulicarius. *Bon.* "
425 Philohela minor. *Gray.* "
426 Gallinago Wilsonii. *Bon.* "
427 Macrorhamphus griseus. *Leach.* "
428 " scolopaceus. *La* "
429 Tringa maritima. *Br.* Québec.
430 " alpina. *Cas.* "
431 " maculata. *Vieil.* "
432 " Wilsonii. *Nut.* "
433 " Bonapartii. *Sch.* "
434 " Calidris arenaria. *Illi.* "
435 Ereunetes petrificatus. *Ill.* "
436 Micropalama himantopus. *Baird.* Québec.
437 Symphemia semipalmata. *Hart.* E.-U.
438 Glotis floridanus. *Bon.* "
439 Gambetta melanoleuca. *Bon.* Qué.
440 " flavipes. *Bon.* "

441 Rhyacophilus solitarius. *Bon.* Québ.
442 Tringoides macularius. *Gray.* "
443 Tringa islandica. "
444 Vanneau armé. Indes.
445 Oedicnemus crepitans. Europe.
446 Machettes pugnax. "
447 Outarde cannepetière. "
448 Tringa hypotencos. "
449 Chevalier sylvain. "
450 " arlequin. "
451 Charadrius coronatus. Cap. B. Es.
452 Rynchea capensis. "
453 Grand courlis. Europe.
454 Bécassine sourde. "
455 Charadrius. Java.
456 Pluvier à collier. Europe.
457 Recurvirostra europea. "
458 Totanus calidris. "
459 Actiturus Bartramius. *Bon.* E.-U.
460 Tryngites rufescens. *Cab.* "
461 Limosa fedoa *Ord.* Québec.
462 " hudsonica. *Sw.* "
463 Numenius longirostris. *Wils.* "
464 " borealis. *La.* "
465 Rallus elegans. *Aud.* E.-U.
466 Porzana carolina. *Vieil.* Québec.
467 Rallus aquaticus. Europe.
468 Rale maronette. "
469 Scalopax gallinula. France.
470 Totanus calidris. "
471 Fulica atra. "
472 Timanus julius, Bogota.
473 Fulica americana. *Gm.* Québec.
474 Gallinula galeata. *Bon.* "

NATATORES (*Palmipèdes.*)

ANSERES.

475 Anser hyperboreus. *Pallas.* Québec.
476 " albatus. *Cassin.* "
477 " Gambelii. *Hart.* "
478 Bernicla canadensis. *Boie.* "
479 " brenta. *Steph.* "
480 Anas los chas. *Lin.* "
481 Dafila acuta. *Jen.* "
482 Nettion carolinensis. *Baird.* "
483 Querquedula discors. *Steph.* "
484 " cyanopterus. *Cas.* "
485 Spatula clypeata. *Boie.* "
486 Chaulelasmus streperus. *Gray.* "
487 Mareca americana. *Step.* "
489 Aix sponsa. *Boie.* "
490 Fulix affinis. *Baird.* "
491 " collaris. *Baird.* "
492 Bucephala americana. *Baird.* "
493 " islandica. *Baird.* "
494 " albeola. *Baird.* "
495 Histrionicus torquatus. *Bon.* Québec.
496 Harelda glacialis. *Leach.* "
497 Lampronetta Fisheri. *Br.* "
498 Melanetta netretina. *Baird.* "
499 Pelionetta perspicillata. *Kaup.* "
500 Oidemia americana. *Swains.* "
501 Somateria mollissima. *Leach.* "
502 Mergus americanus. *Cass.* "
503 " serrator. *Lin.* "
504 Lophodites cucullatus. *Reich.* "
505 Pelecanus erythrorhynchus. *Gm.* E.-U.
506 Pelecamus fuscus. *Lin.* E.-U.
507 Sula bassana. *Briss.* Québec.
508 Tachypetes aquila. *Vieil.* E.-U.
509 Graculus carbo. *Gray.* Québec.
510 " dilophus. *Gray.* "
511 " ariolaceus. *Gray.* "
512 Canard tadorne. Indo-Chine.
513 " morillon. France.
514 Plotus anhinga. *Lin.* E.-U.
515 Thalassidroma furcata. *Gould.* "
516 " Leachii. *Tem.* "
517 Larus leucopterus. *Faber.* Québec.
518 " marinus. *Lin.* "
519 " argentatus. *Brün.* "
520 " brachyrhynchus. *Rich.* "
521 Blasipus Heermani. *Bon.* "
522 Stercorarius pomarinus. *Tem.* "
523 " catarractes. *Tem.* "
524 Chricocephalus Philadelphia. "
525 Rissa tridactyla. *Bon.* "
526 Sterna caspia. *Pallas.* E.-U.
527 " Wilsoni. *Bon.* Québec.
528 " Caujek. Europe.
529 " épouvantail. "
530 " Phutusa. E.-U.
531 Sterna frenata. *Gm.* E.-U.

GAVIÆ.

532 Hydrochelidon plumbea. *Wil.* Qué.
533 Anous stolidus. *Leach* "
534 Colymbus torquatus. *Brün.* "
535 " arcticus. *Lin.* "
536 " septentrionalis. *Lin.* "
537 Podiceps cornutus. *Lat.* "
538 " californicus. *Heer.* E.-U.
539 Podilymbus podiceps. *Law.* "
540 Podiceps minor. Europe.
541 Grand manchot des Iles Malouines.
542 Manchot sauteux. "
543 Alca torda. *Lin.* Québec.
544 Mormon cirrhata. *Bon.* E.-U.
545 " corniculata. *Nau.* "
546 " arctica. *Illiger.* Québec.
547 Cerorhina monocerata. *Cas.* E.-U.
548 Puffinus cinereus. Labrador.

549 Phaleris pusilla. *Cas* E.-U.
550 Uria grylle. *Lat.* Québec.
551 Brachyrhampus marmoratus "
552 Brachrhampus Wrangelii. *B.* Québ.
553 " Temminckii. "
554 Albatros.

MAMMIFÈRES.

Insectiores.

1 Vespertilio. Québec.
2 Condylura cristata. "
3 Talpa europea. *L.* Europe.
4 Sorex. Québec.

Rongeurs.

5 Lepus americanus. *Des.* Québec.
6 Erethizon dorsatus. *Cuv.* "
7 Fiber castor. "
8 " zibethicus. "
9 Heteromys Desmarestii. "
10 Pteromys volucella. "
11 Sciurus hudsomicus. "
12 " niger. "
13 " vulpinus. E.-U.
14 " cinereus. "
15 Gerbillus hudsonicus. Québec
16 Famia 4-vittata. "
17 Arctomyx monax. "
18 Pseudostoma bursarius. "
19 Arvicola riparius. "
20 Mus decumanus. "
21 " leucopus. "
22 Rat nain. Europe.

Marsupiaux.

23 Halmaturus Bennettii. Australie.
24 Didelphis viginiana. E.-U.

Singes.

25 Simia morio. Afrique.
26 Mycetes seniclus. "
27 Guenos patas. "
28 Brachyteles arachnoides. A. S.
29 Macacus vulgaris. Ind. Ori.

Ruminants.

30 Cervus tarandus. Québec.
31 Antilopa picta. *Des.* Afrique.

Carnivores.

32 Ursus americanus. Québec.
33 Gulo luscus. "
34 Mephitis americana. "
35 Mustela martes. "
36 " fouina. Europe.
37 Putorius vison. Québec.
38 " herminea. "
39 Mustela pusilla. "
40 Lutra canadensis. "
41 Vulpes fulvus. "
42 Canis magellanicus. Amér. S.
43 Procyon lotor. Québec.
44 Lynx canadensis. "
45 Felis capensis. *Des.* Afrique.
46 " caracal. *Lin.* "
47 " rufus. *Lin.* "
48 Phoca vitulina. Québec.

POISSONS.

1 Ostracion cornutus. Am. Sud.
2 Hippocampus brevirostris. "
3 Hippoglossus vulgaris. *Cuv.* Québec.
4 Morrhua americana. *Stover.* "
5 Gadus pruinosus. *Mitch.* "
6 Lota maculosa. *Kirt.* "
7 Brosmius. E.-Unis.
8 Gunnellus mucronatus. *C.* Québec.
9 Zoarces labrasus. *C.* "
10 Anarrhicas lupus. *L.* "
11 Thymnus vulgaris. *C.* "
12 Perca flavescens. *C.* "
13 Labrax lineatus. *St.* "
14 Lucioperca americana. *C.* "
15 Centrarchus æneus. *L.* "
16 Pornotis vulgaris. *C. & V.* "
17 Sebastes norvegicus. *St.* E.-U.
18 Cottus æneus. *Mitch.* Québec.
19 " groenlandicus. *C.* "
20 Esox estor. *C.* "
21 Acipenser oxyrhyncus. *M.* "
22 " brevirostris. *Lesueur.* "
23 Cyprinus auratus. *L.* "
24 Leuciscus pulchellus. *St.* Québec.
25 Catostomus pallidus *St.* "
26 " Forsterianus. *Les.* "
27 " communis. *L.* "
28 " aureolus. *L.* "
29 Salmo eperlanus. *Mit.* "
30 " confinis. *St.* "
31 " fontinalis. *Mitch.* "
32 " alipes. "

33 Salmo maculata. *Couper.* Québec.
34 Covegonus albus. *Les.* "
35 Pimelodus nigrescens. *Richa.* "
36 Lepisosteus longirostris. *C.* "
37 Anguilla vulgaris. *Mit.* "
38 Hyodon tergisus. *Les.* "
39 Lumpus anglorum. *Wil.* "
40 Raia oxyrhynchus. E.-U.
41 Squalus pristis. *Lin.* "
42 Spinax acauthias. *St.* Québec.
43 Corvina oscula. *Cuv.* "
44 Petromyzon nigricans. *Les.* "
45 Chimère. E.-U.
46 Leuciscus nitidus. Québec.

REPTILES.

1 Coluber Senegali. Sénégal.
2 " sirtalis. *Lin.* Québec
3 " vernalis. *Dekay.* "
4 Alligator mississippiensis E.-U.
5 Crocodilus Senegali. Sénégal.
6 " lucius. E.-U
7 Testudo serpentina. *Lin.* Québec.
8 Bufo americanus. Québec.
9 Rana pipiens. *Lin.* "
10 " pardalis. *Har.* "
11 Salamandra subviolacea. *Bart.* "
12 " erythronota. *Green.* "
13 " millepunctata. *Storer.* "

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852. L'année suivante, par un Indult du 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX accorda au Visiteur de l'Université l'autorisation de conférer les degrés ordinaires en Théologie.

Le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université.

Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très-Sainte Vierge Marie, et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend dix mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi qui suit le 8 de septembre et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit au commencement de juillet.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des hommes de loi, pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens, pour les cours de Médecine. Dans le faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez Bien, Médiocre, Mal, Très-mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves-étudiants,* qui n'ont pas subi cet examen. Ces élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers. C'est une triste nécessité à laquelle il a fallu malheureusement se plier, à cause du peu de protection accordée dans ce pays aux jeunes gens qui ont fait de sérieuses études. L'Université Laval a fait ce qu'elle a pu pour lutter contre un tel état de chose. Mais que pouvait-elle *seule ?* Elle a dû reculer, et mettre tous les élèves sur le même rang, se contentant de faire plus de sacrifices, en exigeant moins de compensation pécuniaire de la part de ceux qui ont fait un cours d'étude.

—

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et comprend les matières suivantes :

Morale, 160 leçons par année.
Dogme, 280 leçons par année.
Ecriture Sainte, 80 leçons par année.
Histoire ecclésiastique, 80 leçons par année.
Eloquence, 20 leçons par année.
* Langues sacrées, 40 leçons par année.
Rites, 20 leçons par année.
* Institutions canoniques, 80 leçons par année.
* Decrétales, 160 leçons par année.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur la permission et les lettres testimoniales de son évêque.

L'inscription comme élève s'obtient en subissant avec succès les examens requis par la faculte des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Les ecclésiastiques des autres diocèses peuvent, d'ici à septembre 1878, obtenir leur inscription sur un simple certificat d'études complètes faites avec succès.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitie des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'en étudie, ainsi

*** Les cours marqués d'un astérique * sont facultatifs pour le moment et ne se donnent que s'il se présente un nombre suffisant d'élèves.**

que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent, et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les Séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très-bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très-mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très-bien*, et que les *Très-bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très-bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très-bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir à la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

Droit canonique.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très-bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Les rescrits pontificaux n'autorisent pas l'Université Laval à accorder des degrés honorifiques en Théologie ou en Droit canonique. Il faut absolument, pour obtenir les degrés, suivre les cours au moins dans un Grand Séminaire affilié et subir les examens requis.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 228 leçons.
Droit civil, 684 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
* Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés il n'est pas nécessaire d'être élève inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de termes, ou qui ont réparé les examens défectueux. Comme on le voit, le Baccalauréat en Droit n'est donné, à l'Université Laval, qu'aux étudiants qui ont assisté à 1300 leçons de Droit, et subi avec succès 9 examens sur toutes les branches du Droit. De plus les certificats d'assiduité aux cours, qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir, à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs titulaires de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

Médailles Dufferin.

Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pour encourager les fortes études, durant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit, une Médaille d'or et une Médaille d'argent, formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit et est absolument analogue aux épreuves écrites de la Licence en Droit. La séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. (1)

* Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

(1) Voir, page 38, les noms des lauréats des Médailles Dufferin, pour 1875.

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cependant, en faveur des élèves peu fortunés qui ont passé une année d'étude chez un patron à la campagne, les leçons sont tellement distribuées que, absolument parlant, un élève de grande bonne volonté peut les suivre toutes en trois ans; mais cet arrangement n'est pas un avantage au point de vue des études, et les élèves ne devraient s'y résigner que lorsqu'ils ne peuvent absolument faire autrement.

Jusqu'à l'année 1871-72, les jeunes gens qui avaient fait une année de Philosophie pouvaient obtenir l'inscription comme élèves réguliers et faire coïncider, comme tels, leur première année de Médecine avec leur seconde année de Philosophie. Cette permission, qui n'était pas non plus un avantage, n'existe plus: depuis lors les élèves n'obtiennent l'inscription régulière qu'après avoir subi avec succès les deux examens exigés par la faculté des Arts.

L'enseignement de la faculté de Médecine comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 80 leçons.
Hygiène, 60 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 180 leçons.
Clinique interne, 180 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements : chaque élève assiste à au moins six cas.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non-seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôpital de la Marine et à l'Hôtel-Dieu dépasse de moitié celui qui est exigé par la loi provinciale, (c'est-à-dire est de 360 par année au lieu de 240), les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, et à la Morgue, des leçons de Médecine légale pratique.

Clinique du Dispensaire.

Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état. Monsieur le Curé de Québec et le Recteur de l'Université sont les Directeurs de l'établissement.

Les Docteurs Tessier, H. Blanchet, F.-A.-H. LaRue, Simard, Verge, A. Belleau, L. LaRue, et T.-A. Venner, sont chargés du service médical; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis 1 h. P. M., jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin. (1)

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

(1) *Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire.*

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire' conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le Professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves de quatrième année viennent par groupes de DIX, suivant l'ordre de doyen à l'Université. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la Pharmacie et sous aucun prétexte ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domici e *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la Pharmacie non plus que des instruments de Chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des Salles du Dispensaire.

VIII Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Le docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Expertises Medico-Légales.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner Belleau, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue, est considérable et très-varié.

MUSÉES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Ces musées se composent de plusieurs collections des plus complètes et des plus intéressantes du continent américain. Ils comprennent :

1° Les différentes affections pathologiques du système osseux, les monstruosités et l'anatomie comparée. Cette collection renferme plus de 600 pièces naturelles préparées en France avec le plus grand soin par des médecins et des naturalistes. Plusieurs de ces pièces sont uniques.

2° Un grand nombre de pièces préservées dans l'alcool et présentant les états pathologiques divers des parties molles. Cette collection est due aux professeurs de l'Université et à la générosité d'un certain nombre d'autres médecins qui ont bien voulu faire profiter l'Université des précieux résultats de leur expérience.

3° Des pièces artificielles servant à l'étude des maladies de la peau et des affections syphilitiques. Cette partie se compose de 250 pièces, faites à Paris. La finesse du modelé, le nombre et l'exactitude des détails, font de ces pièces artificielles de pathologie, des spécimens authentiques tellement instructifs, qu'il suffit de les avoir vues une fois pour connaître immédiatement, sur la nature, les altérations qu'elles représentent.

4° Une collection d'instruments d'une rare beauté et qui ne le cèdent en rien, pour le nombre, l'utilité et le fini des pièces, aux plus belles collections des grandes institutions européennes. Ces instruments ont été fabriqués à Paris, par M. Mathieu, expressément pour l'Université Laval et sous les yeux de M. le professeur Landry

5° Une collection très-étendue et très-complète d'échantillons de Matière médicale préparés avec soin, et servant aux démonstrations du professeur de cette partie des sciences médicales.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes l'une des notes *Assez-bien*, *Bien* ou *Très-bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique ; seulement le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté. Cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, ou qui ont étudié quelque temps sous un patron, peuvent en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leur cours. 2° Avoir subi avec succès les examens de terme sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital de la Marine, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très-mal* est éliminatoire, et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *Médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance ; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très-bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très-bien*, lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien*, non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très-bien* que d'*Assez bien ;* sinon il est simplement admis à la Licence.

—

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN.

M. le Dr. Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas

dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

—

PRIX SEWELL.

Depuis six ans, M. le Dr. Sewell, Professeur de Pathologie interne donne un premier et un second prix en argent aux élèves de son cours qui réussissent le mieux dans une composition écrite conduite comme celle du Prix Morrin, mais sur un sujet de Pathologie interne. (*)

—

4° AFFILIATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL AU COLLÉGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

L'effet de cette affiliation est de donner à l'Université Laval les privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collége.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le diplôme de Membre du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

—

Faculté des Arts.

—

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maitrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1883, les professeurs et officiers des Colléges affiliés à l'Université Laval, peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Mathématiques, de professeur de Physique et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

(*) Voir, page 38, les noms des lauréats du Prix Morrin et du Prix Sewell, pour 1875.

COURS PRIVÉS.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le Premier examen de l'Inscription (ils sont réputés elèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

COURS PUBLICS. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

La partie scientifique de ces cours est surtout expérimentale, bien que les calculs faciles n'en soient pas exclus. Les capitalistes, et en général les hommes instruits sont spécialement invités à ces cours.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions pratiques utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tous le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

Ces cours ont déjà produit des résultats très-satisfaisants. Outre les leçons données sur un grand nombre de sujets importants par plusieurs professeurs titulaires ou agrégés de la faculté des Arts, leçons dont notre population québecquoise à pu apprécier le mérite, mais qui n'ont pas été livrées à la publicité, il en est d'autres qui ont été imprimées et qui ont attiré à leurs auteurs et à l'Université Laval des éloges très-flatteurs et très-encourageants de la part des plus savantes Revues du monde catholique (1).

* Les hommes seuls sont admis à ces cours.

(1) Voir page 56 de l'Annuaire de 1873-74, l'excellent article que la *Civilta Cattolica* consacrait, il y a trois ans, à l'appréciation des leçons de M. l'abbé B. Pâquet sur le LIBÉRALISME, et celui du *Catholic World*, relativement aux leçons de M. l'abbé Bégin, sur l'INFAILLIBILITÉ DES PAPES.

L'hiver dernier, la jeunesse instruite de Québec a prouvé qu'elle comprenait l'avantage qu'elle pouvait tirer de ces cours, par sa constance à assister en foule aux leçons de M. l'abbé Bégin sur *Les origines du Protestantisme en Allemagne et en France; Les guerres de religion et la Saint-Barthelemi; L'édit de Nantes et sa révocation.*

MUSÉES DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Cabinet de Physique.

Le cabinet de Physique maintenant à l'usage de la faculté des Arts est un des plus complets de l'Amérique Il renferme sur toutes les branches de la Physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus recentes.

Il y a en outre les instruments nécessaires à l'enseignement des Mathématiques et de l'Astronomie.

Musée de Minéralogie et de Géologie.

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de Minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par M. Th.-Sterry Hunt Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites mais très-complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales: v. g. l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux; le clivage, ainsi que les différents modes de composition et de structure. Il y a en tout au-delà de 4,000 échantillons.

Le Musée Géologique, composé d'environ 1,500 échantillons, renferme:

1° Une belle collection de roches représentant toutes les couches qui se distinguent par quelques particularités remarquables de structure ou de composition;

2° Une collection considérable de fossiles de tous les terrains, et surtout des terrains silurien et dévonien du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission Géologique de la Province. Il y a aussi un grand nombre de fossiles donnés par des particuliers, amis de la science

Musée Botanique.

Ce musée occupe les salles qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques. Les deux premières salles renferment les échantillons du règne vegétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit:

1° Une collection des bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2° Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude. La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3° Plusieurs collections de bois exotiques; entre autres, une collection très-remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4° Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétes de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5° Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

La dernière salle contient l'herbier, ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui composent 1° l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis), 2° l'herbier général (plantes d'Europe, d'Asie, etc.) Ces herbiers contiennent environ 10,000 plantes toutes nommées et classées.

Musée de Zoologie.

Le Musée Zoologique compte au-delà de 1300 oiseaux, comprenant au moins 554 espèces différentes, sans les variétés, et dont plus de 300, obtenus et nommés par l'entremise de l'Institution Smithsonienne de Washington, proviennent des différentes parties de l'Union Américaine.

La collection canadienne, outre les oiseaux, compte de plus une centaine de quadrupèdes et une centaine de poissons, reptiles, etc.

La collection d'insectes se monte maintenant à plus de 12,000 individus, la plupart nommés, et renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis.

Nous devons mentionner aussi une collection d'œufs d'oiseaux en voie de progrès, ainsi qu'une collection déjà considérable de mollusques canadiens et exotiques.

Nous commençons cette année la publication du catalogue du Musée Zoologique de l'Université. Voir page 59.

Musée Ethnologique.

Le Musée Ethnologique, dont la partie principale est le Musée Huron de M. Taché, consiste en antiquités canadiennes et européennes de toutes sortes. Ce musée malheureusement n'est pas beaucoup susceptible d'augmenter à prix d'argent. Il ne peut guères s'accroître qu'avec le temps et par la bienveillance des amis de la science. On reçoit avec reconnaissance tout ce qui rappelle l'industrie ou les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée de Peinture.

Ce Musée se compose, en grande partie, de la magnifique galerie de peintures réunie avec autant de soin que d'habileté par feu l'Hon. Joseph Legaré, un de nos premiers artistes canadiens. Cette collection renferme environ 150 tableaux originaux, dont plusieurs sur cuivre et une trentaine sur panneau. Les amateurs et les visiteurs étrangers seront étonnés à bon droit de trouver à Québec un aussi riche trésor contenant, entre autres, un Lanfranc, un Lesueur, deux Parrocel, un Romanelli, deux Salvator Rosa, trois Téniers, un VanDyck, un Joseph Vernet, un Simon Vouet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, etc.

Le Séminaire de Québec, en ouvrant cette galerie de peintures au public, y a transporté plusieurs tableaux de premier ordre, dispersés auparavant dans les différentes parties de l'établissement. Espérons que quelques riches amateurs voudront aussi contribuer à l'augmentation de ce petit trésor national, tout en faveur du public.

Voir page 55, la nomenclature des tableaux des diverses collections du Séminaire et de l'Université.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalaureat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

- 1° Une version latine, 18 points ;
- 2° Une version grecque, 18 points ;
- 3° Un thème latin, 18 points ;
- 4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 24 points ;
- 5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 24 points ;
- 6° Une composition littéraire. 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences, sont :

- 1° Une dissertation philosophique, 30 points ;
- 2° Physique et Chimie, 18 points ;
- 3° Mathématiques et Astronomie, 18 points ;
- 4° Histoire naturelle, 9 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, qui n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils étaient soupçonnés de s'être procuré en sortant le secours de quelque personne ou de quelque ouvrage, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières

avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leur droit à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Enfin, ceux de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*.—Cette *Inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *Matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collége Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Colléges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collége où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collége, il faut un second certificat signé par son curé ou ministre.

Les élèves des Colléges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Colléges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Colléges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

—

MATIÈRES DES ÉPREUVES POUR L'INSCRIPTION ET LE BACCALAURÉAT ÈS ARTS, ÈS LETTRES ET ÈS SCIENCES, JUIN 1875. (1)

PREMIER EXAMEN.

Composition littéraire.—Un père a deux fils : il veut leur partager son bien, qui vient de ses aïeux, et qui est suffisant pour les deux. Mais le plus jeune de ses fils a d'autres vues, et les expose ainsi à son père : « Je verrais avec peine le morcellement du patrimoine de mes ancêtres, ce qui serait diminuer d'autant le prestige de la famille ; d'ailleurs la classe agricole va toujours en déclinant ; il n'y a pas d'avenir Au lieu qu'aux Etats-Unis tout progresse, tout sourit à l'ambition des hommes de cœur. Je voudrais donc imiter mes ancêtres qui ont laissé la belle France pour venir ici, et aller moi aussi chercher fortune à l'étranger. Avec la part d'héritage qui me revient, je ne puis que prospérer. J'espère donc que vous ne mettrez pas d'obstacles à mes projets. "

Faire la réponse du père à une telle proposition. (Réfutation des prétextes allégués, et développement des raisons qui doivent engager un enfant canadien à rester auprès de sa famille, dans sa patrie, etc.)

S. A.

(1) Pour la détermination de ces matières, les Supérieurs des différents Colléges affiliés envoient, tous les ans, au Recteur de l'Université, chacun une série complète de questions. Parmi toutes les questions envoyées pour une même séance, le sort décide celle qui doit faire l'objet du travail de tous les candidats.

Histoire Universelle.—1° Les principaux événements du règne d'Auguste.
2° Histoire de l'Eglise sous Charlemagne.
3° Henri II d'Angleterre.
4° Frédéric II d'Allemagne.
5° Sobieski de Pologne.
S. A.

Histoire du Canada.—1° Principaux événements et hommes remarquables de la période constitutionnelle.
2° Administration de Durham.
3° Siége de Quebec, en 1775.
(*En anglais.*)
S. A.

Géographie.—1° Fleuves et rivières principales de la Puissance du Canada.
2° Capitales et villes principales de la Belgique.
3° Source et embouchure du Mississipi, et ses principaux affluents.
S. A.

Littérature et Rhétorique.—1° De l'analyse littéraire, ce que c'est, utilité de cet exercice.
2° Définition des principales figures de mots proprement dites : ellipse, pléonasme, inversion, répétition.
3° Du merveilleux dans l'épopée.
4° De l'apologue en général ; sa définition, son objet et sa moralité.
5° De la réfutation ; sa place dans le discours, et règles à suivre.
6° De l'oraison funèbre chez les chrétiens.
7° Indiquer et caractériser les meilleurs auteurs dans le genre lyrique.
8° Quand et où vécut St. Bernard, apprécier ses principaux ouvrages.
S. A.

Version Grecque.—Entrevue de Solon avec Crésus.

Τὸν Σόλωνά φασιν εἰς Σάρδεις δεηθέντι τῷ Κροίσῳ παραγενόμενον, παθεῖν τι παραπλήσιον ἀνδρὶ χερσαίῳ κατιόντι πρῶτον ἐπὶ θάλασσαν. Ἐκεῖνός τε γὰρ ὁρῶν ἄλλον ἐξ ἄλλου ποταμὸν, ᾤετο τὴν θάλασσαν εἶναι· καὶ τῷ Σόλωνι τὴν αὐλὴν διαπορευομένῳ, καὶ πολλοὺς ὁρῶντι τῶν βασιλικῶν κεκοσμημένους πολυτελῶς, καὶ σοβοῦντας ἐν ὄχλῳ προπομπῶν καὶ δορυφόρων, ἕκαστος ἐδόκει Κροῖσος εἶναι· μέχρι πρὸς αὐτὸν ἤχθη, πᾶν ὅσον ἐν λίθοις, ἐν βαφαῖς ἐσθῆτος, ἐν τέχναις χρυσοῦ περὶ κόσμον ἐκπρεπὲς ἔχειν, ἢ περιττὸν, ἢ ζηλωτὸν ἐδόκει, περικείμενον, ὡς δὴ θέαμα σεμνότατον ὀφθείη καὶ ποικιλώτατον. Ἐπεὶ δ' ὁ

Σόλων ἄντικρυς καταστὰς οὔτ' ἔπαθεν οὐδὲν οὔτ' εἶπε πρὸς τὴν ὄψιν, ὧν ὁ Κροῖσος προσεδόκησεν, ἀλλὰ καὶ δῆλος ἦν τοῖς εὖ φρονοῦσι τῆς ἀπειροκαλίας καὶ μικροπρεπείας καταφρονῶν, ἐκέλευσεν αὐτῷ τοὺς θησαυροὺς ἀνοῖξαι τῶν χρημάτων, καὶ τὴν ἄλλην ἄγοντας ἐπιδεῖξαι μηδὲν δεομένῳ κατασκευὴν καὶ πολυτέλειαν. Ἤρκει γὰρ αὐτὸς ἐν ἑαυτῷ τοῦ τρόπου κατανόησιν παρασχεῖν. Ὡς δ' οὖν αὖθις ἤχθη γεγονὼς ἁπάντων θεατὴς, ἠρώτησεν αὐτὸν ὁ Κροῖσος, εἴ τινα εἶδεν ἀνθρώπων αὐτοῦ μακαριώτερον. Ἀποφηναμένου δὲ τοῦ Σόλωνος, ὅτι εἶδε Τέλλον αὐτοῦ πολίτην, καὶ διεξελθόντος ὅτι χρηστὸς ἀνὴρ ὁ Τέλλος γενόμενος, καὶ παῖδας εὐδοκίμους ἀπολιπὼν, καὶ βίον οὐδενὸς ἐνδεᾶ, ἐτελεύτησεν ἐνδόξως, ἀριστεύσας ὑπὲρ τῆς πατρίδος, ἤδη μὲν ἀλλόκοτος ἐδόξε εἶναι τῷ Κροίσῳ καὶ ἄγροικος.

Qué. (*Plutarque.*)

Version latine.—Venio nunc ad voluptates agricolarum, quibus ego incredibiliter delector : quæ nec ullâ impediuntur senectute, et mihi ad sapientis vitam proximè videntur accedere Habent enim rationem cum terrâ, quæ nunquam recusat imperium, nec unquam sinè usurâ reddit quod accepit, sed aliàs minore, plerumque majore cum fœnore. Quanquam me quidem non fructus modo, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat ; quæ, quum gremio mollito ac subacto sparsum semen excepit, primum id occæcatum cohibet (ex quo *occatio*, quæ hoc efficit, nominata est), deinde tepefactum vapore et compressu suo diffindit, et elicit herbescentem ex eo viriditatem ; quæ, nixa fibris stirpium, sensim adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur ; e quibus quum emersit, fundit frugem spici, ordine structam, et contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. Quid ego vitium ortus, satus, incrementa commemorem ? Satiari delectatione non possum, ut meæ senectutis requietem oblectamentumque noscatis.

Nic. (*Ciceron.*)

Thème latin.—LES FÊTES PUBLIQUES.—Lorsqu'un sentiment religieux vit au cœur de l'homme, la joie fleurit comme d'elle-même sur ses traits : une sainte allégresse étincelle à ses yeux et dilate sa paupière ; les chants accourent en foule sur ses lèvres ; car la simple parole ne suffit plus à exprimer le bonheur qui remplit son âme : il lui faut du chant dans la voix, du rhythme dans la parole et de la poésie dans les mots auxquels il dit sa pensée ; son corps lui-même participe aux fêtes de son cœur ; ses pieds s'agitent spontanément, la marche n'est plus assez pour eux ; il faut à son corps comme à son âme du rhythme et de l'harmonie dans les mouvements. Car plus l'homme est entraîné par quelque passion profonde et sainte, plus il sent le besoin d'en régler les élans par le nombre ; et plus les mouve-

ments de son âme et de son corps sont rapides et vifs, plus il aime à les compter pour s'y complaire. Il compte ses pensées dans la poésie ; il compte sa parole dans le chant ; il compte ses mouvements dans la danse : et s'il n'avait pas le nombre quand son cœur est plein, vous verriez ses passions s'échapper sans ordre ; ses pensées n'auraient point de suite ni de liaison ; et sa voix serait brusque, sa parole entrecoupée, et ses mouvements violents et tumultueux comme ceux d'un homme agité par la colère.

Rim.

SECOND EXAMEN.

Philosophie —1° Qu'est-ce que la perception et qu'est-ce qu'une idée ?

2° Quelle est l'étendue de l'attribut dans une proposition affirmative—dans une proposition négative ?

3° La mémoire peut-elle induire en erreur par elle-même ?

4° Qu'est-ce que le fini et l'infini ?

5° Peut-il y avoir une multitude infinie ou un nombre infini ?

6° Les âmes humaines sont-elles extraites de la substance divine ?

7° Le mal, en tant que mal, peut-il être l'objet de la volonté ?—Preuve.

8° N'y a-t-il que Dieu qui puisse creer ?—Preuve.

9° Comment réfuter l'objection de ceux qui prétendent que l'honneur justifie le duel ?

Qué.

Physique.—1° Atômes et molécules.

2° Mouvement.—Mouvement rectiligne uniforme—mouvement rectiligne varié, vitesse moyenne et vitesse à un instant donné.

3° Centre de gravité —Centre de gravité du triangle.

4° Lois des oscillations du pendule simple.

5° Tirer la densité d'un gaz des trois données suivantes :

Un ballon vide pèse 837,^{gr}356 ;

Plein d'air, le ballon pèse 848,^{gr}201 ;

Plein de l'autre gaz, le ballon pèse 852,^{gr}492.

Ces pesées ont été faites à la température 0° et à la pression 0,^{m}76.

6° Etat sphéroïdal.

7° Quelles sont les lois de la réfraction de la lumière ?—Montrer par une figure ce que l'on entend par indice de réfraction.

8° Principe du télégraphe de Morse.

9° Grèle.

Nic.

Chimie.—1° Equivalents.—Indiquer les équivalents de H, O, S, Ph, Cl,—K, Ca, Fe, Ag.

2° Propriétés physiques, propriétés chimiques caractéristiques, extraction ou préparation des corps suivants : Azote, oxyde de carbone, sulfure de carbone.

3° Aluminium et magnésium (propriétés physiques et extraction).

4° Pyroxyline ou coton poudre, papier, collodion.

5° Teinture (généralités).

Nic.

Mathématiques.—1° Diviser 45. par 0.1175.

2° Quel sera le montant dû pour la somme de $925. à 6 par cent pour 4 ans ?

3° Pour faire paver en pierre une cour carrée, à 2 schelings la verge, il m'en coûtera autant que pour la faire enclore de palissade à 5 schelings la verge. On demande le côté de cette cour.

4° On demande de diviser le nombre 60 en deux parties telles que leur produit soit 864.

5° Dans une progression arithmétique, la raison est 7, le dernier terme est 420, la somme des termes est 12348 ; trouver le nombre des termes de la progression d'après la formule.

6° Surface et volume de la pyramide et de la sphère.

7° Etant donnée une base AB, déterminer la distance entre deux points M et N inaccessibles, mais visibles. (Indication des procédés.)

Rim.

Astronomie.—1° Aperçu sur la constitution physique de la lune.

2° Trouver l'ascension droite d'une étoile qui passe au méridien 11 heures, 35 minutes et 20 secondes, après le point vernal. (Indiquer les calculs.)

3° Etoiles doubles.

Rim.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui depuis les vacances d'été de l'année précédente, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles font, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale française ou latine ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Colléges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans la composition spéciale, soit pour les Lettres, soit pour la Philosophie, pourvu qu'il y ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

Si, quelque année, aucun élève n'est admissible, soit à l'examen de Rhétorique, soit à celui de Philosophie, ou ne conserve les deux-tiers des points alloués à la composition spéciale, la rente correspondante de cette année est ajoutée au capital pour augmenter les prix des années suivantes.

La valeur actuelle de la somme des prix du Prince de Galles est de $64.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans ses deux examens, 170 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés, tant qu'il obtient la note *Très-bien* aux examens de terme.

Bibliothèque.

La bibliothèque, qui renferme aujourd'hui environ 55,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 10 h. à 11 h. A. M. ; de 3 h. à 5 h. P. M. ; et de 8 h. à 9 h. P. M.

Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline.

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé *élève inscrit* de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi son dernier examen.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et les jours de fête. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des théâtres, des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est rigoureusement interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Il leur est défendu de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Pour la même raison, ils doivent s'abstenir de prendre une part active dans les affaires politiques et de se charger de la correspondance des journaux.

Ils ne peuvent former d'associations, ni faire de démonstrations collectives sans en avoir obtenu la permission.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très-peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :—

1° L'admonition particulière ;

2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;

3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;

4° Le renvoi temporaire ;

5° Le renvoi illimité ;

6° L'exclusion ou renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement inscrits et les étudiants non élèves ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices de la cathédrale ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Le vestibule sert de salle d'attente ; les élèves ne doivent néanmoins s'y trouver qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves et les étudiants non élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exeptions que celles mentionnees plus haut pour les etudiants en Médecine.

Les externes prennent et déposent leur costume au vestiaire. C'est là aussi que doivent être déposés, pendant les leçons, leur chapeau, leur canne et les habits qu'ils laissent pour revêtir leur costume. Les internes peuvent avoir leur costume à leur chambre et s'en revêtir là. Les uns et les autres ne doivent avoir sous leur robe que leurs habits ordinaires et non pas ceux qui ne sont destinés qu'à les préserver du froid ou du mauvais temps lorsqu'ils sortent. Dans les occasions solennelles, ces habits ordinaires doivent être noirs, à l'exception de la cravate qui est blanche.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins, celui à qui le professeur s'adresse nommement, ou qui s'adresse lui-même au professeur, doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans aucune partie du bâtiment. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves et etudiants d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette defense seront tenus de payer la somme necessaire pour remetire les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable s'il ne le fait pas connaitre.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

ART. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

ART. III. Les élèves internes auront la liberte d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

ART. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

ART. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

ART. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

ART. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leurs chambres qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

ART. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même, aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

ART. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

ART. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

ART. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

ART. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres ou journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

ART XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison, qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux ; ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

ART. XIV. Les mouvements journaliers seront comme suit :

A six heures et demie, le lever ;
A six heures et trois-quarts, la prière du matin ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;

A huit heures, étude ;
A dix heures, récréation ;
A dix heures et quart, étude ;
A midi, le dîner ;
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

Art. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y aura d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendront pas une basse messe) et le soir, après la prière, laquelle se fera, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assisteront ces jours-là à tous les offices de la cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

Art. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeureront au pensionnat observeront, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

Art. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

N. B.—Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec ; il seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.—Les parents sont priés de manifester bien formellement leur intention à cet égard.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1875–76.

PENSION AU PENSIONNAT.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises......... $120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme...... .... $ 48 00
2° Au commencement du second terme............ .... $ 45 00
3° Au commencement du troisième terme.......................... .... $ 27 00

La valeur de vingt demi-bourses est mise, par le Séminaire de Québec, à la disposition des élèves et des étudiants à qui les moyens pécuniaires ne permettraient pas de payer pension entière. Ces secours sont accordés, dans l'ordre suivant, aux élèves et aux étudiants qui, munis d'ailleurs des certificats de conduite convenables, justifient de ressources insuffisantes :

1° Les Bacheliers ès Arts, ès Lettres, et ès Sciences ;
2° Les élèves simplement inscrits ;
3° Les étudiants non inscrits.

Les demandes pour participer aux bourses doivent être envoyées à M. le Recteur avant le 15 août de chaque année.

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier à moins d'une absence de 30 jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS.

Elèves..$10 00 par terme
Chaque cours isolé...$ 5 00 par terme.
Etudiants...$12 00 par terme.
Chaque cours isolé..$ 6 00 par terme.

N. B. Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

1° *Quand on suit régulièrement le cours d'étude :*

Elèves inscrits..$10 00 par terme.
Etudiants..$12 00 par terme

2° *En dehors de ces conditions :*

Elèves inscrits..$5 00 par cours et par terme.
Etudiants..$6 00 par cours et par terme.

COURS DE MÉDECINE.

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans :*

Elèves inscrits..$15 00 par terme.
Etudiants..$18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps :*

Elèves inscrits..$16 50 par terme.
Etudiants..$20 00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans :*

Elèves inscrits..$20 00 par terme.
Etudiants..$24 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits..$5 00 par cours et par terme.
Etudiants..$6 00 par cours et par terme.

N. B. Ceux qui suivent les Cliniques à l'Hôpital de la Marine, doivent payer en outre $3 d'entrée par année à cet établissement.

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences..................	$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine..................	5 00

N. B. Les Bacheliers *ès Arts* ne paient rien pour le Diplôme de Bachelier dans les autres facultés.

D. de Licencié	8 00
D. de Docteur..	20 00

Ces prix doivent être payes avant la délivrance du diplôme.

Dons faits à l'Université Laval durant l'année 1874-75.

ARCHÉOLOGIE.

Boulay, M. Charles, étudiant.
Deux statuettes égyptiennes.
Hogan, M. Patrick, marchand.
Une statuette en bois, trouvée dans les caves de l'ancien collége des Jésuites.
Lamothe, M. Alphonse, étudiant.
Une vieille épée trouvée à Maizerets, en arrachant une souche.
Pelletier, H -C., Ecr.
Restes humains, avec différents objets en fer, trouvés à Lévis sur la propriété de M. Lawlor.

ETHNOLOGIE.

Auclair, Rév. M. J., Curé de N.-D. de Québec.
Une turlute, instrument employé pour pêcher le squid.
Billion, M. l'abbé L -L., du Sém. St. Sulpice, Montréal.
Modèle réduit d'un cercueil chinois.
Une paire de souliers japonais.
Boulay, M. Charles, étudiant.
Un morceau de pain de l'armée prussienne en France.
Guerrin, M l'abbé, du Sém. des Miss. Etrang, de Paris.
Une petite idole chinoise.
Une machine chinoise servant aux opérations arithmétiques.

NUMISMATIQUE.

Boulet, Philéas, Ecr., M. D. L.
Une pièce de monnaie ancienne.
Bussière, M. Louis.
Deux pièces de monnaie d'argent.
Hamel, C.-N., Ecr., avocat.
Une trentaine de médailles, et pièces de monnaie.
Hamel, Dame C -N.
Une médaille commémorative.
Roy, M. J.-E., Diacre.
Deux pièces de monnaie.

GALERIE DE PEINTURES.

Blais, M. l'abbé Albert-André.
Un tableau *sur panneau*: Vase décoré d'une guirlande de fleurs, par S.-P. Fiesne.
Fabrique de St. Nicholas.
Un grand tableau : le portement de croix.
Sœurs de la charité de Québec.
Deux tableaux : l'Ascension et l'Assomption.

BOTANIQUE.

Lapointe, M. G.
Des graines de riz sauvage, *Zizania Aquatica.* L. Folle-Avoine.
Martel, Rév. M. J.
Fragment de canne à sucre.

MINÉRALOGIE.

Dallet, M. l'abbé Chs., du Sém. des Miss. Etrang. de Paris.
Deux magnifiques échantillons d'argent natif venant de la Bolivie.
Un échantillon d'*argent rouge* du même endroit.
Delâge, Rév. M. F.-X., curé de N. D. du lac St. Jean.
Un grand nombre d'échantillons de minéraux et de fossiles, ramassés sur les bords du lac St. Jean.
Gingras, Edouard, Ecr.
Riche collection d'améthystes du lac Supérieur.
Un échantillon de minérai d'argent du lac Supérieur.
Laflamme, Rév. M. J.-Clovis-K., professeur à l'Univ. Laval.
Plusieurs échantillons de roches très-intéressantes au point de vue théorique.
LaRue, F.-A.-H., Ecr., M. D. L.
Un échantillon d'apatite, de Pesth.
Un échantillon de galène, du Saguenay.
Savard, M. le capitaine, de la Baie des Rochers.
Une curiosité naturelle, donnée par l'entremise de Mgr. l'Archevêque.

ZOOLOGIE.

Auclair, Rév. M. J., curé de N.-D. de Québec.
Une éponge canadienne.
Corail venant de la pointe Miscou.
Bigaouette, M., directeur du moulin du Crochet.
Un lot d'insectes.
Brousseau, D., Ecr.
Deux insectes rares.
Falardeau, M., horloger,
Un insecte.
Huot, L.-H., Ecr.
Deux oiseaux des Tropiques.
Larue, E.-Panet, Ecr.
Un oiseau moqueur d'Australie.
Trois oiseaux du Cap de Bonne Espérance.
Cinq autres oiseaux.

Lechevallier, M. Alfred, Naturaliste, Montréal.
Un lot considérable d'œufs d'oiseaux.
Marquis, M. Louis.
Deux oiseaux.
Martel, Rév. M. J.
Un chardonneret.
Une éponge canadienne.
Coraux du golfe St. Laurent.
Toussaint, M. A., épicier.
Un oiseau.

BIBLIOTHÈQUE.

Académie commerciale catholique de Montréal.
Annuaire de 1874-75.
Archevêché de Québec.
Circulaires et Mandements de l'année.
Baillairgé, Charles, Ecr., architecte.
Plan des édifices publics de la Province de Québec.
Clef du Tableau stéréométrique.
(Don de l'auteur aux souscripteurs.)
Bélanger, Rév. M. Alfred, Prêtre, Directeur de l'Institution des Sourds-Muets.
Premier rapport annuel de cette Institution.
Belleau, M. J.-A., President de l'Institut Canadien de Québec.
Annuaire (No. 1) de l'Institut Canadien de Québec.
Berlinguet, M. F.-X., architecte.
Report and Plans of general improvements in the Quebec Harbour. (Don de l'auteur.)
Bethune, Rev. A.
Report of the Entomological Society of the Province of Ontario, for 1874.
Billion, M. l'Abbé L.-L., du Sém. de St. Sulpice, Montréal.
Description du Kennemerland, *in folio*.
Un livre chinois.
Blain de St. Aubin, M. Emm.
Affaires du Nord-Ouest en 1869-70. Rapport du Comité Spécial.
Despatches regarding commutation of Lepine's sentence and North-West Amnesty,—avec la traduction.
Report on the Navigation of the River St. Lawrence between the Lake Ontario and Montreal.
Rapport géneral du Ministre des Travaux Publics pour 1873-74.
Blumhart et Cie.
Deuxième centenaire de l'érection du Siége épiscopal de Québec.
Colonie française de Metgermette, par A.-N. Montpetit.
Histoire populaire du Canada, par le Dr. LaRue.
Bourgeois, Rév. P., Prieur des Dominicains de S. Hyacinthe.
Vie de S. Dominique, par le R. P. Lacordaire. Edition illustrée.
Neuvaine en l'honneur de S. Hyacinthe. (Don de l'auteur.)
Charmetant, Rév. Père, missionnaire d'Alger.
Les orphelins arabes d'Alger. (Don de l'auteur.)
Cloutier, M. J.-B., professeur à l'Ecole Normale Laval.
Le premier livre des enfants. (Don de l'auteur.)

Cobden Club, The
Report of the proceedings and of the Committee, 1874.
Essays on political economy, by Bastiat.
Collége St. François-Xavier de New-York.
Annuaire de 1874-75.
Collége Ste. Marie de Montréal.
Annuaire de 1874-75.
Compagnie du Chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean.
Prospectus.
Côté, Augustin, Ecr.
Un exemplaire spécial du *Journal de Québec*, de l'année courante, pour la collection de l'Université. (1)
Les Quarante Heures et la Communion, 2de édition.
Dallet, M. l'abbé Charles, du Sem. des Miss. Etrang. de Paris.
Histoire de l'Eglise de Corée, 2 vols. (Don de l'auteur.)
Delisle, M. P.-G., imprimeur-éditeur.
Actes du cinquième Concile de Québec.
Etat d'Ohio, Bibliothèque de l'.
Geological Survey of Ohio :
Palæontology, vol. I.
Geology, vol. I.
Report of progress, 1870.
2 series of maps.
Evêché de Montréal.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché d'Ottawa.
Les quatre premiers Mandements ou Circulaires.
Evêché de Rimouski.
Circulaires et Mandements de l'année.
Neuvaine en l'honneur de Saint-Germain, Evêque de Paris.
Evêché de Sherbrooke.
Circulaires et Mandements de l'année.
Garneau, l'Hon. P., commissaire des Travaux Publics.
Rapport du commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec pour 1874.
Géhin, M. J.-B., de Remiremont, France.
Insectes qui attaquent les poiriers, 2 vols.
Quelques insectes des ormes et des peupliers. (Don de l'auteur.)
Gouvernement Fédéral.
Lois et Documents de l'année courante.
Gouvernement de Québec.
Lois et Documents parlementaires de l'année.
Guerrin, M l'abbé, du Sém. des Miss. Etrang. de Paris.
Un lot de livres, cartes de visites, proclamations etc., chinois.
Halsey, Mr.
Deux tableaux chronologiques et généalogiques. (Don de l'auteur.)
Harris, Mr. John (Kuklos).
Theology and Science of Government.
Theory of velocity of light.

(1) Ce serait un bon exemple à suivre de la part des propriétaires de journaux. Car il est bien difficile de conserver intacts les journaux qui servent à la lecture quotidienne.

Ideal science and the Bible.
Centrifugal force and gravitation ; Parts 6 & 7.
Notes and revision to part first.
(Dons de l'auteur.)

Lamontagne, M. Louis.
Revue parlementaire de 1875, par l'Hon. J. Cauchon.

Langelier. J.-C., Ecr.
The Quebec and Lower St. Lawrence tourist's guide. (Don de l'auteur.)

Legrelles, M. A., de Versailles, France.
La France et la Prusse devant l'Histoire, 2 vols, 3e édition. (Don de l'auteur).

Lemay, Pamphile, Ecr , Bibliothécaire du Parlement de Québec.
Supplément au Catalogue de la Bibliothèque de la Législature de Québec.

Leroy, M. P., professeur.
Thèmes-règles, et Vie d'Agésilas, et
Autres travaux pédagogiques. (Dons de l'auteur.)

Lusignan, Alphonse, Ecr.
Discours sur le Budget, par l'Hon. Cartwright.

Malouin, J.-A., Ecr., avocat.
Tableau du nom de Dieu en 65 langues.

Marquis, Rév. M., curé de St. Célestin.
Tableau de l'Episcopat de la Province Ecclésiastique de Québec.

Martineau. M. l'abbé, du Sém. St. Sulpice de Montréal.
Litanies de la Ste. Vierge, en musique. (Don de l'auteur.)

Ministère de l'Instruction Publique.
Exploration géologique. Rapport pour 1872-73.

Morgan, M. R., marchand de musique.
Portraits des membres du Beethoven Quintette Club, et de Mlle. Anna-G. Dow, artiste qui les accompagnait.

Mundhenk, M. J.-King.
Polar and Tropical Worlds, by Dr. Hartwig.

O'Reilly, Rév. M., vicaire-général de Toronto.
The Martyrs of the Colosseum. (Don de l'auteur.)

Picard, M. l'abbé, du Sem. St. Sulpice de Montreal.
Un volume (le 1er) du Messager de la Foi.
Le guide des associés de l'union de prières et de bonnes œuvres.

Quebec Ladies Benevolent Society.
Rapport de 1873-74.

Queen's University and College, Kingston, Ont.
Annuaire de 1875.

Raymond, Très-Rév. M., vicaire général de St. Hyacinthe.
Le Pape et le Précieux Sang,—petit poëme par une religieuse du Monastère du Précieux Sang de St. Hyacinthe.

Sandham, Alfred, Ecr
Montreal and its Fortifications.
McGill College and its Medals. (Dons de l'auteur.)

Société Permanente de Construction des Artisans de Québec.
Règlements de la Société.
Prospectus de la Société.

Taché, M le Dr. J -C., Député Ministre de l'Agriculture.
Peace River, par Arch. McDonald, Ecr.

Une soirée d'amis.
Memorandum of the Commercial relations between B. N. America and the United States.
Glimpses of London, and Atlantic experiences, by Charles Roger.
British Columbia, by the Agent General.
The North-West of Canada, by Charles Horetzky.
La Vallée de l'Outaouais, par J. Tassé.
Progress Report on the Canadian Pacific Railway, by S. Fleming.
Our s renght and their strenght, by the Rev. Æneas McDonell Dawson.
Confederation, I vol., by Hon. J.-H. Gray.
Ursulines, les Dames Religieuses, de Québec.
Glimpses of the Monastery.
Villeneuve, Rév. M. Alphonse, de l'Evêché de Montréal.
Contre-poison, 2 brochures. (Don de l'auteur.)

Donateurs inconnus.
Encore l'amnistie, par Mgr. Taché.
Notes and Sketches from a voyage in the North-West, by a Sister of Charity of Montreal.

OMISSIONS DE LA LISTE DE L'ANNÉE DERNIÈRE (1).

BIBLIOTHÈQUE.

Dufferin, Son Excellence le Comte de, Gouv. Gén. de la Puissance.
A Yacht Voyage of six thousand miles. (Don de l'auteur.)
Hamilton, William-Edwin, A B. T. C. D., C. E
The Quaternions, by Sir William-Rowan Hamilton, père du donateur.
Hianveux, M. Charles, relieur.
L'âme élevée à Dieu, de Beaudrand.
Lemieux, C.-E., Ecr., M. D L, professeur à l'Université Laval.
Pauli Zacchiæ questiones medico-legales, Lipsiæ, 1630.

MINÉRALOGIE, GÉOLOGIE, ZOOLOGIE.

Alain, M.
Une boite d'agates fines.
Une boite de mollusques.
Bérubé, Rév. M. J.
Curiosité géologique trouvée près de l'église de St. Flavien.
Bowan, M., R. N.
Un échantillon de vieux grès rouge du Labrador.

(1) Comme notre intention est de faire la liste des dons aussi complète que possible, nous remercions cordialement les personnes qui ont bien voulu se rendre à notre demande et signaler les incorrections et omissions de la liste de l'année dernière. Nous continuons à solliciter la même faveur : car, par suite de la multiplicité des personnes qui servent d'intermédiaires, il est difficile qu'il n'y ait pas des omissions dans l'enregistrement des dons.

Esnouf, M. Cyrille, étudiant.
Spécimen intéressant du travail de l'eau.
McDonald, M. Rodrick.
Deux échantillons d'or natif.

VARIÉTÉS.

Livernois, M. Ernest.
Transparents pour la lanterne magique, représentant Pie IX, tous les Evêques de Québec, et une vue de la Cathédrale de Québec.

ERRATA DE L'ANNUAIRE DE 1874-75.

Dans la liste des dons faits à la Bibliothèque,
Au lieu de J.-B. Fréchette, Ecr., *lisez* E -R. Fréchette, Ecr.
" M. l'abbé Guérin, " M l'abbé Guerrin.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1874-75.

ANNÉE 1874-75.

SEMINAIRE DE QUEBEC.

Supérieur.

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Directeurs.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT,
M. ADOLPHE-IGNACE-IRÉNÉE LEGARÉ, *Procureur*,
M. CYRILLE-ETIENNE LEGARÉ,
M. PIERRE ROUSSEL,
M. LOUIS-NAPOLÉON MAINGUI, *Assistant-Procureur*,
M. LOUIS BEAUDET,
M. BENJAMIN PAQUET,
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET,
M. VICTOR-P. LEGARÉ.

Prêtre Agrégé.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN.

Prêtres Auxiliaires.

M. JEAN-FRANÇOIS BAILLAIRGÉ,
M. LOUIS-JACQUES LANGIS,
M. ANDRÉ-ALBERT BLAIS, *absent*,
M. ERNEST AUDETTE,
M. ADRIEN-J.-A. PAPINEAU,
M. DARIE LEMIEUX,
M. GEORGE FRASER,
M. CLOVIS LAFLAMME,
M. EDMOND MARCOUX,
M. FÉLIX GENDRON,
M. JAMES BALLANTYNE.

GRAND SÉMINAIRE.

1874-75.

Directeur.

M. C.-E. LEGARÉ.

Professeurs.

M. M.-E. MÉTHOT,
M. L.-H. PAQUET,
M. L.-N. BÉGIN,
M. C.-E. LEGARÉ,
M. T.-E. HAMEL.

Etudiants en Théologie (1874-75).

MM. Eric Audette, T. B., *Québec.*
Alphonse Beaudet, *Lotbinière.*
François-Honoré Bélanger, T. B., *Ottawa.*
François-Xavier Bélanger, *Pointe-aux-Trembles.*
* F.-X. Bellay, *Saint-Alexis (Saguenay).*
Arthur Caron, *Québec.*
Jean Chaisson, A. B.. *Charlottetown, P. E.*
George Cicolari, *Kingston, Ont.*
Ferdinand Corrivault. *St. Joseph de Lévis.*
Alphonse D'Auteuil, *Saint-Denis (en bas).*
* Cléophas Gagnon, L. B., T. B., *Saint-Michel.*
Jacques Gauthier, T. B., *Québec.*
* Ovide Godin, *Cap-Santé.*
Louis Guérin, *Saint-Joachim.*
William-H.-P. Hodgson, *Savannah, Gia.*
John Hogan, T. B., *Kingston, Ont.*
Victor Huart, A. B., T. B., *Québec.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

Jean-Marie Jolys, natif de France, pour les Missions de la *Rivière McKenzie.*
Thomas-Michel Labrecque, A. B., T. B., *Saint-Anselme.*
Michael Laffin, *Diocèse d'Arichat.*
* Lionel Lindsay, S. B., T. B., *Québec.*
Olivier Mathieu, S. B., *Québec.*
George McAuley, *Diocèse d'Arichat.*
Duncan McDonald, *Diocèse d'Arichat.*
Laughlin McDonald, *Diocèse de Charlottetown, P. E.*
William-B. McDonald, *Diocèse d'Arichat.*
* Alexander McGillivray, *Diocèse d'Arichat.*
Michael McKenzie, *Diocèse d'Arichat.*
Michael McNamara, *Diocèse de Kingston.*
Prosper Meunier, *Saint-Augustin.*
Elzéar Moisan, *Québec.*
Ernest Nadeau, A. B., T. B., *Rivière-du-Loup* (*en bas*).
Edouard Pagé, S. B., *Nicolet.*
Ludger Pérusse, *Lotbinière.*
Louis Quézel, *Saint-Augustin.*
* Anselme Rhéaume, A. B., T. L., *Saint-Gervais.*
Joseph-Edouard Roy, *Québec.*
Placide Roy, A. B., *Saint-Anselme.*
Louis Savard, A. B., *Malbaie.*
Edward Walker, T. B., *Diocèse de Charlottetown, P. E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

PETIT SÉMINAIRE.

1874-75.

Directeur.

M. VICTOR-P. LEGARÉ.

Préfet des Etudes.

M. P. ROUSSEL.

Professeurs.

M. A. PAPINEAU, *de Philosophie.*
M. C. LAFLAMME, *de Botanique, de Minéralogie et de Géologie.*
M. F.-A. H. LARUE, *de Chimie.*
M. T.-E. HAMEL, *de Physique.*
M. E. MARCOUX, *de Mathématiques et d'Astronomie.*
M. M. LABRECQUE, *de Rhétorique.*
M. C. GAGNON, *de Seconde.*
M. F.-X. BÉLANGER, *de Troisième.*
M. E. NADEAU, *de Versification.*
M. O. GODIN et L. SAVARD, *de Quatrième.*
M. O. MATHIEU, *de Cinquième.*
M. E. PAGÉ, *de Sixième.*
M. L. QUÉZEL, *de Septième.*
M. L. GUÉRIN, *de Huitième.*

Histoire.

M. P. ROY, Histoire du Canada en *Rhétorique*, Histoire Générale en *Seconde*, et Histoire du Moyen-Age en *Troisième* et en *Versification.*
M. E. MOISAN, Histoire Ancienne en *Quatrième, Cinquième* et *Sixième.*

Anglais.

M. E. AUDETTE, *Rhétorique, Seconde, Troisième, Versification* et *Quatrième.*
M. J. BALLANTYNE, *Cinquième, Sixième, Septième* et *Huitième.*

Instruction Religieuse.

M. P. ROUSSEL, *Philosophie et Rhétorique.* La vraie Eglise.
M. C. LAFLAMME, *Seconde.* Controverse : le péché originel, la grâce et la justification.
M. L.-N. BÉGIN, *Troisième* et *Versification.* Controverse : l'Eucharistie.
M. E. MARCOUX, *Quatrième.* Controverse : les Sacrements, moins l'Eucharistie.
M. F.-X. BELLAY, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3ième partie, les Commandements et la Prière.
M. G. FRASER, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2de partie, les Sacrements.
M. F. GENDRON, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1re partie, le Symbole.
M. J. GAUTHIER, *Huitième.* Petit Catéchisme.
M. J. BALLANTYNE. Catéchisme anglais.

Musique Vocale et Instrumentale.

M. G. FRASER,
M. C. LAVIGUEUR,
M. E. ROCHETTE.

Dessin.

M. P. GENEST.

Maitres de Salle.

M. F. GENDRON,
M. F. BELLAY,
M. C. GAGNON,
M. E. AUDETTE.
M. J. GAUTHIER,
M. A. BEAUDET,
M. E. MOISAN,
M. L. SAVARD.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

1874-75.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Grégoire Auclair, *N.-Dame de Lévis*. Externe, A. B.
Eugène Bédard, *Lotbinière*, Pensionnaire.
Joseph Brousseau, *Ste. Hénédine*, P., S. B.
Henri Cimon, *Malbaie*, P., A. B., Premier Prix Demers.
Charles Côté, *Québec*, E.
Charles Couture, *St. Bernard*, P., L. B.
Philippe Dubé, *Québec*, P.
François Faguy, *Idem*, P., L. B.
François-Xavier Gosselin, *S . Charles*, P.
Joseph Langlois, *Lotbinière*, P.
Michael Leahy, *Kingston*, P.
Cyrille Noël, *St. Michel*, P., A. B., Second Prix Demers.
David Pampalon, *Québec*, E., L. B.
Alfred Pâquet, *St. Nicholas*, P., S. B.
Médéric Tremblay, *Baie St. Paul*, P., A. B.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Jules Baillargeon, *Québec*, E.
Edouard Belleau, *St. Michel*, P.
Joseph Bergeron, *St. Antoine*, P.
Alfred Boissinot, *Lévis*. P.
Joseph Bourassa, *St Romuald*, P.
François Boutin, *Ste. Marie* (*Beauce*), P.
John Corbett, *Charlottetown*, *P. E.*, P.
Benjamin Dionne, *St. Denis*, P.
Joseph Feuiltault, *St. Vital*, E , Première Médaille Dufferin.
Narcisse Gauvreau, *Québec*, E.
Joseph Girard, *Baie St. Paul*, P.
William Hamilton, *Amherst*, *N. E.*, P.
René Labbé, *Québec* P.
Félix Landry, *Carleton* (*B. des C.*), E. ; Seconde Médaille Dufferin
Olivier Moisan, *Québec*, E.
Clément Morrison, *Charlottetown*, *P. E.*, P.
Honore Ouellet, *Québec*, E.
Abraham Paradis, *Ancienne Lorette*, E.
Wenceslas Plaisance, *St. Jean Deschaillons*, P.
Eugène Pouliot, *Rivière du Loup*, P.
Joseph Roy, *St. Charles*, P.
William Verge, *Carleton*, E.

RHÉTHORIQUE.

Eugène Belleau, *Québec*, P.
Herménégilde Bouffard, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
John Carey, *Québec*, E.
Victor Charland, *Lévis*, P.
Jules Dorion, *Québec*, E.
Jean-Baptiste Dupuis, *St. Thomas*, P.
Joseph Elie dit Breton, *Québec*, P.
Alexandre Gauvreau, *Québec*, E.
Eugène Gauvreau, *Idem*, E.
François-Xavier Gosselin, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
Henri Gouin, *Batiscan*, P
Théofrède Hamel, *Québec*, P.
Philéas Laberge, *Québec*, E.
Philibert Lamontagne, *Québec*. P.
Alfred Langlois. *Ste. Claire*. P.
George Lemay, *St. Boniface* (*Manitoba*). P.
Alphonse Lemieux, *Québec*, E., Prix du Prince de Galles, Rhét.
Gilbert Lemieux, *Lévis*, P.
Joseph Lemieux, *Chicoutimi*, P.
Louis Chaussegros de Léry, *Québec*, E.
Théophile Marceau, *St. Valier*, E.
Odilon Marois, *Québec*, P.
Pierre Martineau, *St.François* (*Rivière du Sud*), P.
* Basile Olivier, *St. Nicholas*, P.
Edmond Paradis, *Québec*, P.
Napoléon Prévost, *Idem*, E.
Joseph Rouleau, *St. Laurent* (*Ile d'Orléans*), P.
Joseph Roy, *Lévis*, P.
Victor Sanfaçon, *Québec*. E.
Joseph Savard, *Idem*, E.
Eugène Simard, *Montréal*, P.
Joseph Turcotte, *Saint-Jean, I. O.*, P.
Arthur Vaillancourt, *Québec*, E.

SECONDE.

Arthur Audette, *Québec*, E.
Joseph Beaudouin, *Broughton*, P.
Joseph Béland, *Québec*, E.
George Bellerive, *Idem*, E.
Edmond Bernier, *St. Charles*, P.
William Blagdon, *Québec*, E.

* Décédé dans le cours de l'année.

Paul Blouin, *Québec*, E.
Edouard Bouffard, *St Laurent, I. O.*, P.
Charles Boulay, *Ste. Pétronille, I. O.*, P.
Onésiphore Cantin, *N. D. de Lévis*, P.
Joseph Chouinard, *Québec*, E.
Célestin Côté, *Ange-Gardien*, P.
Joseph Dallaire, *St. Charles*, P.
Pierre D'Auteuil, *Rivière-Ouelle*, P.
Elzéar Delamare, *Hébertville*, P.
Edmond Desrochers, *Ste. Croix*, P.
Joseph Dugal, *Québec*, E.
Napoléon Faucher, *Idem*, E.
Maxime Fillion, *St. Bernard*, P.
Adalbert Fontaine, *St. Jacques, Montcalm*, E.
Honoré Fréchette, *St. Nicholas*, P.
Louis Gagnon, *Ste Anne du Saguenay*, P.
Octave Gagnon, *Québec*, E.
Alphonse Garneau, *Idem*, P.
Louis Gosselin, *St. Etienne de Lauzon*, P.
Arthur Gouin, *Grondines*, P.
Charles Gouin, *Idem*, P.
Arthur Hébert, *Québec*, E.
Elzéar Hudon, *St. Antonin*, P.
Alexandre Lafrance, *Charlesbourg*, P.
Arthur Marchand, *St. André*, P.
Alphonse Marcoux, *St. Charles*, P.
Philippe Panet, *Québec*, E.
Louis Pâquet, *St. Nicholas*, P.
George Paquin, *Portneuf*, P.
Frs.-Xavier Paradis, *Québec*, E.
Louis Paradis, *Ste. Foye*, P.
Joseph Rochette, *Québec*, E.
Achille Routier, *St. Sylvestre*, P.
Arthur Scott, *St. Nicholas*, P.
Elzéar Taschereau, *Rivière du Loup (en bas)*, P.
Eugène Turcotte, *Québec*, E.
Joseph Valin, *St. Augustin*, E.

TROISIÈME.

Samuel Alain, *Québec*, E.
Louis Belleau, *St. Michel*, P.
Achille Carrier, *Québec*, E.
Alexandre Defoy, *Idem*, E.
Henri Faucher, *Idem*, E.
William Flood, *Idem*. E.
Georges Gignac, *Idem*, E.

François-Xavier Gosselin, *St. Etienne de Lauzon*, P.
Valère Gosselin, *St Laurent, I. O.*, P.
Irénée Goulet, *Ange-Gardien*, P.
Joseph Hudon dit Beaulieu, *Kamouraska*, P.
William Jolicœur, *Québec*, E.
Elzéar Laberge, *Idem*, E.
Thomas Labrecque, *St. Joseph de Lévis*, P.
Samuel Langis, *Bic*, P.
Honoré Langlois, *Lotbinière*, P.
Thomas Lauzé, *St. Edouard de Lotbinière*, P.
Etienne Legaré, *Québec*, E.
François Lemieux, *Buckland*, P.
Théophile Lortie, *Québec*, E.
Georges Mathieu, *Idem*, E.
Georges O'Brien, *Savannah (Georgia)*, P.
Joseph Pelletier, *Montréal*, P.
Victor Pelletier, *Québec*, P.
Philippe Picard, *Idem*, E.
Hilarion Plante, *St. Michel*, E.
James Prendergast, *Québec*, E.
Achille Rousseau, *St Michel*, P.
Narcisse Roy, *Québec*, E.
Théophile Trudel, *Québec*, P.

VERSIFICATION.

Edouard Bélanger, *St. Casimir*, P.
Edmond Boulanger, *Alma, Saguenay*, E.
Honoré Chassé, *Québec*, E.
Etienne Corrivault, *Idem*, E.
Adolphe DeBlois, *Canardière*, E.
Arthur DeBlois, *Idem*, E.
Eugène DeBlois, *Idem*, E.
Edouard Dugal, *St. Michel*, P.
Sifroy Dumont, *St. André*, P.
Adélard Fiset, *St. Michel*, P.
Auguste Fortin, *Québec*, E.
Philéas Gauvreau, *Idem*, E.
Henri Hamel, *Idem*, E.
Lomer Hamel, *Idem*, E.
Octave Labrie, *Idem*, E.
Evariste Langis, *Bic*, P.
Siméon Lelièvre, *Québec*, E.
Albert Lemay, *Lotbinière*, P.
Charles-Eusèbe Lemieux, *Québec*, E.
William Lemieux, *Chicoutimi*, P.

Edmond Lortie, *Québec*, E.
Albert Malouin, *Idem*, E.
Clovis Mayrand, *Deschambault*, P.
Antoine Pampalon, *Lévis*, P.
Alfred Pâquet, *Québec*, E.
Albert Rouleau, *Idem*, E.
Elzébert Roy, *Idem*, E.
Rodolphe Roy, *St. Hilarion*, P.
Alfred Soulard, *Québec*, E.
Nil Tardif, *Idem*, P.

QUATRIÈME.

Philippe Angers, *Québec*, E.
Edouard Bellerive, *Idem*, E.
Pierre Bidégaré, *Idem*, E.
Joseph Blanchet, *Idem*, E.
Eugène Boyd, *Idem*, P.
Gaudiose Brousseau, *Idem*, E.
Ernest Chouinard, *Idem*, E.
Jacques Collin, *St. Thomas*, P.
Francis Corrigan, *Stoneham*, P.
David Daigle, *Charlesbourg*, P.
Pierre DeBlois, *St. François, I. O.*, P.
Léon Dessane, *Québec*, E.
Hermann Dombroski, *Idem*, E.
Casimir Drolet, *Idem*, E.
Emile Faucher, *Idem*, E.
Joseph Fecteau, *Idem*, E.
Alphonse Filteau, *Lévis*, P.
Eugène Garneau, *Québec*, E.
Joseph Genest, *St. Henri*, E.
Pierre Guay, *Chicoutimi*, P.
Alexandre Jodoin, *Lévis*, P.
Isaïe Labrie, *Lévis*, P.
Eugène Laliberté, *Lotbinière*, P.
Alphonse Lamothe, *Québec*, E.
Xavier Laplante, *Idem*, E.
Eugène LaRue, *Québec*, P.
George LeBouthillier, *Percé*, P.
Clément Leclerc, *St. Pierre, I. O.*, P.
Victor Lemieux, *Québec*, E.
Henri Lepage, *Idem*, P.
Hubert Lessart, *St. Joachim*, E.
Arthur Lynch, *Québec*, E.
Ovide Marceau, *Idem*, E.

George Matte, *Québec*, E.
Alexis Nadeau, *Notre-Dame du Portage*, P.
Joseph Pageau, *Québec*, E.
Elzéar Pelletier, *Rivière du Loup (en bas)*, P.
Fortunat Rouleau, *St. Laurent, I. O.*, P.
Arthur St. Pierre, *St. Joseph de Lévis*, P.
Emile Tardivel, *Québec*, P.
Edmond Verret, *St. Ambroise (Jeune Lorette)*, P.

CINQUIÈME.

David Allaire, *Québec*, E.
Gaudiose Allaire, *Québec*, E.
Napoléon Angers, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Philibert Audet, *Ste. Hénédine*, P.
Alphonse Boissonneault, *Québec*, P.
Elie Bouillé, *Deschambault*, P.
Jean Bouffard, *St. Laurent, I. O.*, P.
Stanislas Caron, *Québec*, E.
John Cauley, *Norwick*, P.
Alcide Chandonnet, *St. Jean Deschaillons*, P.
Philéas Corriveault, *Québec*, E.
Joseph Coulombe, *St. Thomas*, P.
Henri Defoy, *Québec*, E.
Marcius Delisle, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Louis Dion, *Québec*, E.
André Fissiault, *Ottawa*, P.
Joseph Fortin, *St. Anicet*, E.
Louis de Gonzague Giroux, *Beauport*, E.
Adélard Gosselin, *St. Charles*, P.
François Gravel, *Château-Richer*, P.
Charles Grenier, *Québec*, E.
Eugène Jacques, *Québec*, E.
Siméon Jolicœur, *Québec*, E.
Esdras Labonté, *Ste. Marguerite*, P.
Eudore Lamontagne, *Québec*, P.
Charles Lebel, *St. Gervais*, P.
Paul Marcoux, *Beauport*, P.
Philéas Méthot, *Cap St. Ignace*, P.
Alfred Morency, *Ste. Marie de la Beauce*, P.
Gédéon Morency, *Ste. Marie de la Beauce*, P.
George Morency, *Idem*, P.
Napoléon Morency, *Idem*, P.
Alfred Morin, *Québec*, P.
Philéas Morin, *St. Anselme*, P.
Cyrille Paradis, *New Hampshire*, P.

Edmond Paré, *Québec*, P.
Charles Prévost, *Québec*, E.
François Proulx, *Deschambault*, P.
Siméon Racine, *Québec*, E.
Calixte Rochetto, *St. Augustin*, E.
Eugène Roy, *Berthier*, P.
Octave Roy, *Ancienne Lorette*, P.
J.-B. Ruel, *St. Charles*, P.
Henri Savard, *Malbaie*, P.
Joseph St. Amant, *St. Alban*, P.
Joseph Tessier, *Ancienne Lorette*, E.

SIXIÈME.

Aurélien Angers, *Québec*, E.
John Barry, *Escoumins*, P.
William Beaulieu, *Rivière du Loup* (en bas), P.
Omer Blais, *Québec*, E.
Thomas Blondeau, *St. Paschal*, P.
Michael Brophy, *Ste. Foye*, E.
J.-B. Cantin, *Lévis*, E.
Apollinaire Corriveau, *Québec*, E.
Cyrille Couet, *Québec*, E.
Chs. Darveau, *Québec*, E.
Philémon DeVarennes, *Les Ecureuils*, P.
Horace Dion, *St. Jean Port-Joli*, E.
Eugène Drolet, *Québec*, E.
Joseph Drolet, *Québec*, E.
Alphonse Dumontier, *Lévis*, P.
Thomas Dunn, *Québec*, P.
Arthur Faucher de St. Maurice, *Québec*, E.
Achille Fiset, *St. Thomas*, P.
Wilbrod Fournier, *Québec*, E.
George Gagnon, *Québec*, E.
Joseph Galarneau, *Québec*, E.
Alfred Gingras, *Québec*, P.
Octave Giroux, *St. Ambroise*, E.
George Gosselin, *Lévis*, E.
Joseph Howison, *Montréal*, P.
Albert Lamothe, *Québec*, P.
Joseph Langlois, *Québec*, E.
Ernest LaRue, *St. Augustin*, P.
Joseph Létourneau, *Québec*, E.
Cyrille Morency, *Québec*, E.
George Pageau, *Québec*, E.
Joseph Pelletier, *Montréal*, E.
Oscar Pelletier, *Québec*, P.

Wilfrid Pelletier, *Québec*, E.
Samuel Richard, *Québec*, E.
Joseph Sinclair, *St. Henri*, P.
Arthur Villeneuve, *Québec*, E.

SEPTIÈME.

Jean-Baptiste Allard, *Québec*, P.
George Beaudouin, *Broughton*, P.
Alphonse Beaulieu, *Lévis*, P.
Joseph Bourget, *Lévis*, P.
Adélard Caron, *Québec*, E.
Ambroise Caron, *Idem*, E.
Cléophas Charland, *Lévis*, P.
Joseph Cinq-Mars, *Québec*, E.
Patrick Coote, *Québec*, E.
Arthur Côté, *Idem*, E.
Louis de Gonzague Defoy, *Québec*, E.
Joseph Delisle, *Idem*, E.
Edouard Dorion, *Ange-Gardien*, P.
Joseph Dorion, *Idem*, E.
Alfred Duberger, *Malbaie*, P.
Edgar Duberger, *Idem*, P.
Charles Dunn, *Québec*, E.
Abel Fortin, *Idem*, E.
Charles Fortin, *Idem*, E.
Aimé Gagnon, *Ange-Gardien*, P.
Théodule Giguère, *Québec*, E.
Ernest Gingras, *Idem*, P.
David Hardy, *Beauport*, P.
Edmond Hébert, *Québec*, E.
Joseph Hébert, *Idem*, E.
John-C. Howe, *Idem*, P.
Albert Huot, *Idem*, P.
Joseph Lafrance, *Idem*, E.
Magloire Landry, *St. Romuald*, P.
Hector Langevin, *Québec*, E.
Emile LaRue, *Idem*, P.
Félix LaRue, *Idem*, P.
Toussaint Linctot, *Idem*, E.
Eugène Lapointe, *Malboie*, P.
Thomas Marcoux, *Beauport*, P.
Olivier Martel, *Québec*, E.
Louis Mathieu, *Idem*, E.
Rosario Morisset, *Idem*, E.
Alphonse Pâquet, *Idem*, E.
Louis Pâquet, *Cap-Rouge*, P.

Tancrède Pâquet, *Cap-Rouge*, P.
Arthur Paradis *Québec*, E.
* Philippe Paris, *St. Jean Deschaillons*, P.
Daniel Parrot, *Ste. Emilie de Lotbinière*, P.
Placide Proteau, *Charlesbourg*, E.
Patrick Quigley, *Frampton*, P.
Alfred Routhier, *Québec*, E.
Alfred Roy, *Idem*, E.
Narcisse Roy, *St. Anselme*, P.
Louis Terreau, *Québec*, E.
Adolphe Tourangeau, *Québec*, P.
Aimé Toussaint, *Idem*, E.
Cyrille Vézina, *Idem*, E.
Jules Yvon, *Idem*, E.

HUITIÈME.

George-Lopez Aldana, *Lima, Pérou*, P.
Jean-Baptiste Beaulieu, *Lévis*, P.
Odilon Bélanger, *Québec*, P.
Télesphore Bélanger, *Idem*, E.
Edmond Bittner, *St. Romuald*, P.
Pierre Bourassa, *Idem*, P.
William Burroughs, *Ste. Foye*, E.
Narcisse Cantin, *St. Romuald*, P.
Charles-E. Crépin, *Québec*, E.
William Davis, *Québec*, E.
Arthur Delisle, *Idem*, P.
Eudore Delisle, *Idem*, E.
Arthur Diou, *Idem*, E.
Théodore Dubé, *Idem*, E.
Auguste Dufresne, *Idem*, P.
Patrick Durkin, *Idem*, P.
Paul Fiset, *St. Ambroise*, P.
Louis Fortier, *Beauport*, E.
Joseph Fraser, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
David Gagnon, *St. Romuald*, P.
Alphonse Gilbert, *Québec*, E.
Pierre-Raymond Gilbert, *Ste. Marie, Beauce*, P.
Almanzor Guay, *Québec*, P.
Ernest Guay, *St. Romuald*, P.
Marie-L. Houle, *Québec*, E.
Alfred Joncas, *St. Romuald*, P.
Elzéar Labrecque, *Québec*, E.

* Mort dans le courant de l'année.

Patrick Lannan, *Québec*, E.
George Lafrance, *Idem*, E.
Xavier Laroche, *Idem*, E.
Archillas Lavallée, *Lévis*, P.
Alfred Lefebvre dit Boulanger, *Québec*, E.
Arthur Lemieux, *Idem*, E.
François Lemieux, *Lévis*, P.
Odule Lemieux, *Idem*, P.
Albert Lizotte, *Québec*, P.
Alfred Lortie, *Idem*, E.
Séraphin Maheu, *Beauport*, E.
Joseph Mailloux, *Québec*, E.
Théophile Maingui, *Idem*, E.
Napoléon Martineau, *Idem*, E.
Alexandre Miller, *Idem*, E.
George Montreuil, *Idem*, E.
Alfred Morisette, *Idem*, E.
Philippe Myrand, *Idem*, E.
Prosper Myrand, *Idem*, E.
George O'Farrell, *Idem*, E.
James-R. O'Reilly, *Kingston*, P.
Joseph Pagé, *Les Ecureuils*, P.
Auguste Pelletier, *Québec*, E.
Etienne Pelletier, *Idem*, E.
Elzéar Petitclerc, *Idem*, E.
Napoléon Picher, *Idem*, E.
John-T. Power, *Idem*, P.
Louis Roberge, *St. Romuald*, P.
Verchères Robitaille, *Québec*, P.
Alphonse Rochette, *Idem*, E.
Léonidas Rousseau, *Idem*, P.
Louis Rousseau, *Idem*, E.
Napoléon Roy, *St. Bernard*, P.
Pierre Ruel, *Lévis*, P.
Arthur Sanfaçon, *Beauport*, E.
Richard Schean, *Terre-Neuve*, P.
Auguste Taschereau, *Rivière-du-Loup* (*en bas*), P.
Alfred Thérien, *Québec*, E.
Thomas Toohy, *Idem*, E.
George-Bélanger Tremblay, *Québec*, E.
Albert Trumble, *Idem*, E.
Gaudiose Turgeon, *Idem*, E.
Onésime Turgeon, *Idem*, E.
Victor Vaillancourt, *Idem*, E.
Arthur Vanfelson, *Idem*, E.

Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 2 juillet 1875.

—

PHILOSOPHIE SENIOR.

Physique.—1er prix, Joseph Brousseau ; 2e do, Grégoire Auclair. 1er accessit, Joseph Langlois ; 2e do, Henri Cimon.

Histoire naturelle.—1er prix, Joseph Brousseau ; 2e do, Grégoire Auclair. 1er accessit, Joseph Langlois . 2e do, Cyrille Noël.

Astronomie.—1er prix, François-Xavier Gosselin ; 2e do, Joseph Brousseau. 1er accessit, Henri Cimon ; 2e do, Médéric Tremblay.

Instruction religieuse.—1er prix, Cyrille Noël ; 2e do, Alfred Pâquet. 1er accessit, François Faguy ; 2e do, Joseph Brousseau.

PHILOSOPHIE JUNIOR.

Mathématiques.—1er prix, Félix Landry ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph Feuiltault ; 2e do, Joseph Quinan.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Feuiltault ; 2e do, Joseph Quinan. 1er accessit, Félix Landry ; 2e do, Joseph Roy.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, Joseph Turcotte. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Henri Gouin. Mentions honorables : Eugène Gauvreau, Gilbert Lemieux, John Carey, Eugène Belleau, Arthur Vaillancourt, Philéas Laberge, Joseph Savard, Joseph Roy, Joseph Elie dit Breton, Edmond Paradis, Alfred Langlois, George Lemay, Odilon Marois, Joseph Rouleau, Herménégilde Bouffard.

Discours français et latin.—1er prix, Victor Charland ; 2e do, Joseph Turcotte. 1er accessit, Alphonse Lemieux ; 2e do, Eugène Gauvreau ; 3e do, Henri Gouin.

Version latine.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Henri Gouin ; 3e do, Eugène Gauvreau.

Thème latin.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, Henri Gouin ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Philéas Laberge.

Version grecque.—1er prix, Joseph Turcotte ; 2e do, F.-X. Gosselin. 1er accessit, Alphonse Lemieux ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, John Carey.

Thème grec.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, F.-X. Gosselin. 1er accessit, Victor Charland ; 2e do, Philéas Laberge ; 3e do, Edmond Paradis.

Vers latins.—1er prix, Victor Charland ; 2e do, Alphonse Lemieux. 1er accessit, Gilbert Lemieux ; 2e do, Joseph Turcotte ; 3e do, F.-X. Gosselin.

Histoire du Canada.—1er prix, Henri Gouin ; 2e do, Philéas Laberge. 1er accessit, F.-X Gosselin ; 2e do, Gilbert Lemieux ; 3e do, Joseph Roy.

Exercices anglais.—1er prix, Alphonse Lemieux ; 2e do, John Carey. 1er accessit, Edmond Paradis ; 2e do, Victor Charland ; 3e do, Joseph Turcotte.

Récitation anglaise.—1er prix, John Carey ; 2e do, Edmond Paradis.

1er accessit, Joseph Turcotte; 2e do, Eugène Simard; 3e do, Eugène Gauvreau.

Instruction religieuse.—1er prix, Alphonse Lemieux; 2e do, Victor Charland. 1er accessit, Henri Gouin; 2e do, Herménégilde Bouffard; 3e do, Alfred Langlois.

SECONDE.

Excellence.—1er prix, Elzéar Delamare; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Achille Routier; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Paul Blouin; 4e do, Edmond Bernier. Mentions honorables: Joseph Dallaire, Charles Boulay, Alphonse Garneau, Elzéar Hudon, Adalbert Fontaine, Louis Paradis, Louis Gagnon, Joseph Beland, Arthur Marchand, Arthur Hébert, Pierre D'Auteuil, Honoré Frechette, Alexandre Lafrance, Edmond Desrochers, Maxime Fillion, Célestin Côté, Philippe Panet, Arthur Audette, Edouard Bouffard, Charles Gouin.

Narration française.—1er prix, Elzéar Delamarre; 2e do, Achille Routier; 3e do, Joseph Beaudouin. 1er accessit, Arthur Scott; 2e do, Paul Blouin; 3e do, Edmond Bernier; 4e do, Adalbert Fontaine.

Version latine.—1er prix, Arthur Scott; 2e do, Elzéar Delamare; 3e do, Edmond Bernier. 1er accessit, Achille Routier; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Charles Boulay; 4e do, Joseph Beaudouin.

Thème latin.—1er prix, Arthur Scott; 2e do, Edmond Bernier; 3e do, Elzéar Delamare. 1er accessit, Louis Pâquet; 2e do, Joseph Dallaire; 3e do, Joseph Beaudouin; 4e do, Paul Blouin.

Version grecque.—1er prix, Elzéar Delamare; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Joseph Beaudouin. 1er accessit, Alphonse Garneau; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Joseph Dallaire; 4e do, Paul Blouin.

Thème grec.—1er prix, Achille Routier; 2e do, Paul Blouin; 3e do, Arthur Scott. 1er accessit, Charles Boulay; 2e do, Elzéar Delamare; 3e do, Edmond Bernier; 4e do, Charles Gouin.

Vers latins.—1er prix, Elzéar Hudon; 2e do, Louis Pâquet; 3e do, Elzéar Delamare. 1er accessit, Edmond Bernier; 2e do, Arthur Marchand; 3e do, Paul Blouin; 4e do, Joseph Beaudouin.

Histoire moderne.—1er prix, Arthur Hébert; 2e do, Joseph Beaudouin; 3e do, Louis Pâquet. 1er accessit, Charles Gouin; 2e do, Arthur Scott; 3e do, Achille Routier; 4e do, Arthur Marchand.

Exercices anglais.—1er prix, Louis Paradis; 2e do, Elzéar Taschereau; 3e do, Joseph Dallaire. 1er accessit, Pierre D'Auteuil; 2e do, Arthur Audette; 3e do, Paul Blouin; 4e do, Edmond Bernier.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Beaudouin; 2e do, Arthur Audette; 3e do, Alphonse Garneau 1er accessit, Joseph Dallaire; 2e do, Paul Blouin; 3e do, Pierre D'Auteuil; 4e do, Louis Paradis.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Beaudouin; 2e do, Charles Gouin; 3e do, Achille Routier. 1er accessit, Louis Gagnon; 2e do, Arthur Marchand; 3e do, Louis Paradis; 4e do, Edmond Bernier.

TROISIÈME.

Excellence.—1er prix, Samuel Langis; 2e do, Théophile Trudel. 1er accessit, F.-X. Gosselin; 2e do, George O'Brien; 3e do, Thomas Lauzé. Mentions honorables: James Prendergast, Joseph Pelletier, Achille Rousseau, Valère Gosselin, Thomas Labrecque, Philippe Picard.

Narration française.—1er prix, James Prendergast; 2e do, Samuel

Langis. 1er accessit, George O'Brien ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Joseph Pelletier.

Version latine.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, James Prendergast. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, George O'Brien ; 3e do, Thomas Lauzé.

Thème latin.—1er prix, Théophile Trudel ; 2e do, Samuel Langis. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Thomas Lauzé ; 3e do, Valère Gosselin.

Version grecque.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, F.-X. Gosselin. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, James Prendergast ; 3e do, George O'Brien.

Thème grec.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Thomas Lauzé. 1er accessit, F.-X. Gosselin ; 2e do, Théophile Trudel ; 3e do, Valère Gosselin.

Vers latins.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, F.-X Gosselin. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Achille Rousseau.

Histoire du Moyen-Age.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, George O'Brien ; 3e do, F.-X. Gosselin.

Exercices anglais.—1er prix, James Prendergast ; 2e do, George O'Brien. 1er accessit, Etienne Legaré ; 2e do, Joseph Hudon ; 3e do, Alexandre Defoy.

Récitation anglaise.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, F.-X. Gosselin. 1er accessit, Valère Gosselin ; 2e do, George O'Brien ; 3e do, James Prendergast.

Instruction religieuse.—1er prix, Samuel Langis ; 2e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Théophile Trudel ; 2e do, George O'Brien ; 3e do, Achille Rousseau.

VERSIFICATION.

Excellence.—1er prix, Albert Lemay ; 2e do, Honoré Chassé. 1er accessit, Sifroy Dumont ; 2e do, Siméon Lelièvre ; 3e do, Evariste Langis. Mentions honorables : Lomer Hamel, Elzebert Roy, Edouard Bélanger, Philéas Gauvreau, William Lemieux, Rodolphe Roy, Henri Hamel, Auguste Fortin, Albert Malouin, Clovis Mayrand, Edmond Boulanger.

Narration française.—1er prix, Siméon Lelièvre ; 2e do, William Lemieux. 1er accessit, Edouard Bélanger ; 2e do, Rodolphe Roy ; 3e do, Edmond Lortie.

Version latine.—1er prix, Albert Lemay ; 2e do, Honoré Chassé. 1er accessit, Sifroy Dumont ; 2e do, William Lemieux ; 3e do, Edouard Bélanger.

Thème latin.—1er prix, Sifroy Dumont ; 2e do, Elzébert Roy. 1er accessit, Albert Lemay ; 2e do, Honoré Chassé ; 3e do, Philéas Gauvreau.

Version grecque.—1er prix, Sifroy Dumont ; 2e do, Albert Lemay. 1er accessit, William Lemieux ; 2e do, Evariste Langis ; 3e do, Edouard Bélanger.

Thème grec.—1er prix, Albert Lemay ; 2e do, Lomer Hamel. 1er accessit, Evariste Langis ; 2e do, Sifroy Dumont. 3e do Philéas Gauvreau.

Vers latins.—1er prix, Albert Lemay ; 2e do, Sifroy Dumont. 1er accessit, Evariste Langis ; 2e do, Honoré Chassé ; 3e do, Elzébert Roy.

Histoire du Moyen-Age.—1er prix, Antoine Pampalon ; 2e do, Evariste Langis. 1er accessit, Rodolphe Roy ; 2e do, Albert Lemay ; 3e do, Edouard Bélanger.

Exercices anglais.—1er prix, Siméon Lelièvre ; 2e do, Albert Malouin.

1er accessit, Philéas Gauvreau ; 2e do, William Lemieux ; 3e do, Lomer Hamel.

Récitation anglaise.—1er prix, Honoré Chassé ; 2e do, Philéas Gauvreau. 1er accessit, Henri Hamel ; 2e do, Edmond Boulanger ; 3e do, Siméon Lelièvre.

Instruction religieuse.—1er prix, Edmond Boulanger ; 2e do, Rodolphe Roy. 1er accessit, Evariste Langis ; 2e do, Silroy Dumond ; 3e do, Albert Lemay.

QUATRIÈME.

Excellence.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Emile Tardivel ; 2e do, Alexandre Jodoin ; 3e do, Clément Leclerc. Mentions honorables : Jacques Collin, Eugène Boyd, Pierre DeBlois, Hubert Lessard, Elzéar Pelletier, Arthur Lynch, Alphonse Filteau.

Version latine.—1er prix, Gaudiose Brousseau ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Edmond Verret ; 2e do, Alexandre Jodoin ; 3e do, Emile Tardivel.

Thème latin.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Emile Tardivel ; 2e do, Edmond Verret ; 3e do, Eugène Boyd.

Langue grecque.—1er prix, Edmond Verret ; 2e do, Emile Tardivel ; 3e do, Alexandre Jodoin. 1er accessit, Ernest Chouinard ; 2e do, Jacques Collin ; 3e do, Gaudiose Brousseau.

Vers latins.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Isaïe Labrie. 1er accessit, Jacques Collin ; 2e do, Emile Tardivel ; 3e do. Hubert Lessard.

Arithmétique.—1er prix, Clément Leclerc ; 2e do, Isaïe Labrie ; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Alexandre Jodoin ; 2e do, François Laplante ; 3e do, Arthur St. Pierre.

Géographie.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, Edmond Verret ; 3e do, Gaudiose Brousseau. 1er accessit, Emile Tardivel ; 2e do, Jacques Collin ; 3e do, Ernest Chouinard.

Histoire Romaine.—1er prix, Alexandre Jodoin ; 2e do, Jacques Collin ; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Emile Tardivel

Exercices anglais.—1er prix, Eugène Boyd ; 2e do, Emile Tardivel ; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Isaïe Labrie ; 2e do, Clément Leclerc ; 3e do, Alexandre Jodoin.

Récitation anglaise.—1er prix, Gaudiose Brousseau ; 2e do, Francis Corrigan ; 3e do, Ernest Chouinard. 1er accessit, Emile Tardivel ; 2e do, Alexandre Jodoin ; 3e do, Hubert Lessard.

Instruction religieuse.—1er prix, Ernest Chouinard ; 2e do, Gaudiose Brousseau ; 3e do, Edmond Verret. 1er accessit, Emile Tardivel ; 2e do, Hubert Lessard ; 3e do, Eugène Boyd.

CINQUIÈME.

Excellence.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, François Gravel ; 2e do, Joseph St. Amant ; 3e do, Alfred Morin ; 4e do, Philibert Audet. Mentions honorables : Adélard Gosselin, Octave Roy, Jean-Baptiste Ruel, Jean Boulfard, Henri Defoy, George Morency, Eugène Jacques, Louis Coulombe, Stanislas

Caron, Alfred Morency, Gustave Dubuc, Philéas Corrivault, Gédéon Morency.

Version latine.—1er prix, Eugène Roy : 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Joseph St. Amant. 1er accessit, Napoléon Angers ; 2e do, Alfred Morin ; 3e do, François Gravel ; 4e do, Henri Defoy.

Thème latin.—1er prix, Napoléon Angers ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Joseph St. Amant. 1er accessit, Edmond Paré ; 2e do, François Gravel ; 3e do, Henri Defoy ; 4e do, Alfred Morin.

Exercices français.—1er prix, Philibert Audet ; 2e do, François Gravel ; 3e do, Alfred Morin. 1er accessit, Adélard Gosselin ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Edmond Paré ; 4e do, Joseph St. Amant.

Histoire de la Grèce.—1er prix, J.-B. Ruel ; 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Louis Coulombe. 1er accessit, Joseph St. Amant, 2e do, Jean Bouffard ; 3e do, François Gravel ; 4e do, Alfred Morency.

Géographie.—1er prix, Napoléon Angers . 2e do, Louis Coulombe ; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, J.-B. Ruel ; 2e do, François Gravel ; 3e do, Jean Bouffard ; 4e do, Eugène Roy.

Exercices anglais.—1er prix, Alphonse Boissonnault ; 2e do, Edmond Paré ; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, Eugène Roy ; 2e do, Adélard Gosselin ; 3e do, Jean Bouffard ; 4e do, Philibert Audet.

Récitation anglaise.—1er prix, Napoléon Angers : 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Alphonse Boissonnault. 1er accessit, Jean Bouffard ; 2e do, George Morency ; 3e do, Edmond Paré ; 4e do, Adélard Gosselin.

Arithmétique.—1er prix, Gédéon Morency ; 2e do, Napoléon Angers ; 3e do, Stanislas Caron. 1er accessit, Adélard Gosselin ; 2e do. J.-B. Ruel ; 3e do, Alfred Morin ; 4e do, François Gravel.

Mémoire.—1er prix, Eugène Roy ; 2e do, Napoléon Angers ; 3e do, Edmond Paré. 1er accessit, Jean Bouffard ; 2e do, François Gravel ; 3e do, Alfred Morin ; 4e do, Louis Coulombe.

Instruction religieuse.—1er prix, Adélard Gosselin ; 2e do, Eugène Roy ; 3e do, Napoléon Angers. 1er accessit, François Gravel ; 2e do, Louis Coulombe ; 3e do, Philibert Audet ; 4e do, Edmond Paré.

SIXIÈME.

Excellence.—1er prix, Joseph Pelletier ; 2e do, Joseph Sinclair ; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit J.-B Cantin : 2e do, Wilfrid Pelletier ; 3e do, Albert Lamothe. Mentions honorables : Ernest LaRue, Eugène Drolet, Michael Brophy, George Gagnon, Joseph Galerneau, Joseph Howison.

Version latine.—1er prix, Joseph Pelletier ; 2e do, Michael Brophy ; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit, Arthur Faucher ; 2e do, Joseph Sinclair ; 3e do, Albert Lamothe

Thème latin.—1er prix, Joseph Pelletier ; 2e do, J.-B. Cantin ; 3e do, Eugène Drolet. 1er accessit, Joseph Sinclair ; 2e do, Ernest LaRue ; 3e do, Wilfrid Pelletier.

Exercices français.—1er prix, John Barry ; 2e do, Ernest LaRue ; 3e do, Joseph Pelletier. 1er accessit, Achille Fiset ; 2e do, Albert Lamothe ; 3e do, Joseph Sinclair.

Arithmétique.—1er prix, Joseph Galerneau ; 2e do, Omer Blais ; 3e do, Alphonse Dumontier. 1er accessit, J.-B. Cantin ; 2e do, Alfred Gingras ; 3e do, Samuel Richard.

Histoire ancienne.—1er prix, Joseph Pelletier ; 2e do, Alphonse Dumontier ; 3e do, Wilfrid Pelletier. 1er accessit, Joseph Sinclair ; 2e do, Achille Fiset ; 3e do, Albert Lamothe.

Géographie.—1er prix, Wilfrid Pelletier ; 2e do, Thomas Blondeau ; 3e do, Achille Fiset. 1er accessit, Joseph Pelletier ; 2e do, Albert Lamothe ; 3e do, Ernest LaRue.

Exercices anglais.—1er prix, Thomas Dunn ; 2e do, Michael Brophy ; 3e do, John Barry. 1er accessit, Oscar Pelletier ; 2e do, Cyrille Morency ; 3e do, Joseph Pelletier.

Récitation anglaise.—1er prix, Wilfrid Pelletier ; 2e do, John Barry ; 3e do, Michael Brophy. 1er accessit, Albert Lamothe ; 2e do, Thomas Dunn ; 3e do, Achille Fiset.

Mémoire.—1er prix, Wilfrid Pelletier ; 2e do, Eugène Drolet ; 3e do, Joseph Galerneau. 1er accessit, Albert Lamothe ; 2e do, Joseph Pelletier ; 3e do, Michael Brophy.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Sinclair, 2e do, Wilfrid Pelletier ; 3e do, Alfred Gingras. 1er accessit, Albert Lamothe, 2e do, Aurélien Angers ; 3e do, Joseph Galerneau.

SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Alphonse Beaulieu ; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Cleophas Charland ; 2e do, Albert Huot ; 3e do, Arthur Paradis ; 4e do, Joseph Dorion. Mentions honorables : Narcisse Roy, Théodule Giguère, Thomas Marcoux, Tancrède Pâquet, George Beaudouin, Joseph Hebert, Patrick Quigley, Rosario Morisset, Arthur Côté, Louis de Gonzague Defoy, John-C. Howe.

Version latine.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Albert Huot ; 3e do, Alphonse Beaulieu. 1er accessit, Eugène Lapointe ; 2e do, Cléophas Charland ; 3e do, Joseph Dorion ; 4e do, Théodule Giguère.

Thème latin.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Alphonse Beaulieu. 1er accessit, Cleophas Charland ; 2e do, Arthur Paradis ; 3e do, Narcisse Roy ; 4e do, Albert Huot.

Exercices français.—1er prix, Eugène Lapointe ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Alphonse Beaulieu 1er accessit, Albert Huot ; 2e do, Cléophas Charland ; 3e do, Théodule Giguère ; 4e do, George Beaudouin.

Arithmétique.—1er prix, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Louis Pâquet ; 3e do, Tancrède Pâquet. 1er accessit, Arthur Côté ; 2e do, Joseph Hébert ; 3e do, Arthur Paradis ; 4e do, Théodule Giguère.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Albert Huot ; 3e do, Patrick Quigley. 1er accessit, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Arthur Côté ; 3e do, John Howe ; 4e do, Patrick Coote.

Exercices anglais.—1er prix, Louis Pâquet ; 2e do, Patrick Coote ; 3e do, Patrick Quigley. 1er accessit, Albert Huot ; 2e do, John Howe ; 3e do, Cléophas Charland ; 4e do, Arthur Côté.

Mémoire.—1er prix, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Arthur Paradis ; 3e do, Eugène Lapointe. 1er accessit, Albert Huot ; 2e do, Cléophas Charland ; 3e do, Narcisse Roy ; 4e do, Arthur Côté.

Instruction religieuse.—1er prix, Alphonse Beaulieu ; 2e do, Eugène Lapointe ; 3e do, Albert Huot. 1er accessit, George Beaudouin ; 2e do, Rosario Morisset ; 3e do, Edouard Dorion ; 4e do, Narcisse Roy.

HUITIÈME.

Exercices français.—1er prix, Patrick Durkin ; 2e do, Louis Fortier ; 3e do, Séraphin Maheu. 1er accessit, Louis Roberge ; 2e do, François Lemieux ; 3e do, Pierre Ruel ; 4e do, J.-B. Beaulieu.

Mémoire.—1er prix. Louis Roberge: 2e do, François Lemieux; 3e do, Pierre Ruel. 1er accessit, Louis Fortier; 2e do, Patrick Durkin; 3e do, David Gagnon; 4e do, Séraphin Maheu.

Arithmétique.—1er prix, David Gagnon; 2e do, Pierre Ruel; 3e do, Raymond Gilbert. 1er accessit, Séraphin Maheu; 2e do, Patrick Durkin; 3e do, Louis Roberge; 4e do, Lopez Aldana.

Langue anglaise.—1er prix, Patrick Durkin; 2e do, Prosper Myrand; 3e do, William Burroughs. 1er accessit, Séraphin Maheu; 2e do, John Power; 3e do, Etienne Pelletier; 4e do, George Montreuil.

Instruction religieuse.—1er prix, Pierre Ruel; 2e do, Arthur Delisle; 3e do, Edmond Bittner. 1er accessit, Auguste Dufresne; 2e do, François Lemieux; 3e do, Odule Lemieux; 4e do, Prosper Myrand.

DESSIN.

Première division.—Prix, Paul Blouin. Accessit, F.-X. Paradis.
Seconde division.—Prix, Philippe Panet.

Médailles Dufferin.

A commencer avec l'année 1874-75, Son Excellence le Comte de Dufferin, Gouverneur Général de la Puissance du Canada, pour témoigner de son zèle en faveur des fortes études, veut bien donner annuellement, pendant la durée de son séjour au Canada, une médaille d'argent et une médaille de bronze, pour un concours entre les élèves de Philosophie de première année du Séminaire de Québec. Ce concours doit avoir lieu par écrit vers la fin de l'année scolaire, suivant les règles des compositions du Baccalauréat ès Arts.

Médaille d'argent.—Joseph Feuiltault.
Médaille de bronze.—Félix Landry.

Prix Demers.

Un ancien élève du Séminaire de Québec, qui réside maintenant à l'étranger, voulant témoigner son affection pour son *Alma Mater* et sa reconnaissance pour M. Jérôme Demers, l'un des plus illustres de ses professeurs d'autrefois, donnera tous les ans, tant qu'il vivra, trois Médailles, une d'or de la valeur de $50, une d'argent et une de bronze. Il désire que ces Médailles portent le nom de Prix Demers, et soient données, chaque année, aux trois premiers Bacheliers, dans la faculté des Arts, au Petit Séminaire de Québec.

Comme cette année les arrangements nécessaires ont pu se faire seulement dans les derniers jours, il n'y a eu que la Médaille d'or (que le généreux donateur s'est hâté de faire faire à la main).—Un second prix a consisté dans le magnifique ouvrage « *Picturesque America* ».

Premier prix Demers.—Henri Cimon, B. A.
Second do Cyrille Noël, B. A.

Renseignements divers

CONCERNANT LES ÉLÈVES.

—

PENSIONNAIRES.

1. L'année scolaire au Petit et au Grand Séminaire de Québec est de dix mois. Elle se divise, pour le paiement de la pension, en trois termes : le premier terme commence le jour fixé pour l'ouverture des classes ; le second, le 14 décembre ; et le dernier, le premier avril.

2. Le prix de la pension est de $100, payables d'*avance* par tiers de $33.33 chacun, au commencement de chaque terme. Le Séminaire fournit la couchette, le matelas et les oreillers moyennant $2.40 payables en entrant.

3. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, et on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

4. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collége, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. La tête doit être couverte d'une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant aussi une nervure blanche, En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'*astrakan* ou de mouton. Ils doivent être pourvus d'habits et de linge en quantité suffisante pour être toujours dans un état de propreté convenable.

5. Les effets que leurs parents doivent leur fournir, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge ; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du *noir* et des brosses à souliers, une brosse pour les habits ; pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuiller, une tasse ou gobelet.

6. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être reconnus facilement.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant une légère contribution mensuelle, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. Il y a de plus dans la maison un magasin où se vendent les livres de classe, le papier et les autres choses nécessaires pour les études, mais on vend toujours au comptant.

Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans l'autorisation de M. le Directeur.

EXTERNES.

On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée ; et on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

Les externes doivent payer $1.25 ou commencement de chaque mois, excepté les mois de juillet et d'août. Ils portent le même uniforme que les pensionnaires, excepté les élèves des classes inférieures à la *Sixième*, lesquels ne doivent avoir de capot qu'avec la permission de M. le Directeur.

Sortir sans l'uniforme est une faute grave, qui peut même devenir un cas exclusif si elle est commise le soir. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux.

Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture ou société instructive ou amusante, ni former entre eux de société, sans permission.

Si une cause imprévue les empêche de venir en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteurs faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

TABLE DES MATIÈRES.